



Veille Economique Mutualisée de la filière Forêt-Bois (VEM-FB)

Guide méthodologique du Tableau Emplois-Ressources

Décembre 2019

Réalisé par:



Chef de projet : Alain Bailly

Equipe projet :

Anne-Laure Levet

Francis Bigot de Morogues

Serge Lochu

Alain Bouvet

Latino Loureiro Morais

Benjamin Ulrich

SOMMAIRE

1. Introduction	4
2. La nomenclature VEM	4
3. Le Tableau Emplois-Ressources (TER)	6
3.1 Principes et utilisations du Tableau Emplois-Ressources	6
3.2 Les branches d'activités.....	8
3.2.1 Branche d'activité versus secteur d'activité	8
3.2.2 Les branches d'activité de la VEM-FB.....	9
4. Les statistiques et données mobilisées pour le TER	14
4.1 Données issues des statistiques publiques	14
4.2 Statistiques d'organisations professionnelles	16
4.3 Données complémentaires	16
5. Elaboration du TER	17
5.1 Un outil de description de filière.....	17
5.2 Modalités de calcul	18
5.2.1 Le TER monétaire.....	18
5.2.1.1. Estimation de la valeur ajoutée.....	18
5.2.1.2 Estimation des emplois.....	19
5.2.1.3 Estimation des flux entre les branches et vers la consommation finale...	20
5.2.2 Le passage valeur-volume.....	20
6. Contrôle qualité	24
6.1 Consultation des organisations professionnelles.....	24
6.2 Contrôles de cohérence.....	25
7. L'outil de simulation	26
8. Les principaux résultats issus du TER	27
8.1 Indicateurs macro-économiques de la filière	28
8.1.1 Répartition de la valeur ajoutée et de l'emploi.....	28
8.1.2 Valeur ajoutée par marché	28
8.1.3 Valeur ajoutée, marchés de destination et activités	30
8.1.4 Destination de la production	30
8.2 Indicateurs de structure et de commerce extérieur de la filière	31
8.2.1 Productivité apparente du travail	31

8.2.2	Taux de couverture du commerce extérieur	32
8.2.3	Taux de couverture de la demande par l'offre nationale	33
8.2.4	Taux d'exportation	34
8.3	Description des relations entre segments de la chaine de valeur.....	35
8.3.1	Cartographie des relations entre branches et segments	35
8.3.2	Origines des consommations intermédiaires	36
8.3.3	Destinations des productions des branches	37
8.4	La filière Forêt Bois en trois « filières d'usage »	38
8.4.1	La filière d'usage « bois d'œuvre »	39
8.4.2	Filières d'usage : synthèse sur l'approvisionnement	40
8.5	Simulations de changements de la demande	41
8.5.1	Scénario de contrôle de cohérence	43
8.5.2	Scénario sur la Construction : hausse de la demande	44
8.5.3	Scénario sur la Construction : baisse d'imports.....	44
8.5.4	Scénario Meubles : double impact.....	45
9.	Conclusion	45
10.	Foire aux questions	46
11.	Glossaire	48
12.	Annexes	51
12.1	Table de correspondances ente nomenclature et branches de la VEM 51	
12.2	Table de correspondance Branches - étapes	95
12.3	Méthodologie des comptes de branche pour les activités « bâtiment et génie civil »	96
12.4	Structure d'une fiche branche	99
12.5	Consultation des organisations professionnelles et autres organismes	
100		

1. Introduction

La Veille Economique Mutualisée de la filière Forêt-Bois (VEM-FB) est un projet porté par les organisations interprofessionnelles (France Bois Forêt, France Bois Industries Entreprises, CODIFAB) et professionnelles de la filière forêt-bois ainsi que par les pouvoirs publics à travers les Ministères de l'Agriculture, de l'Industrie, du Logement et de l'Ecologie.

L'objectif de la VEM-FB est de permettre aux acteurs de disposer d'une vision partagée de l'économie de la filière forêt-bois et, en particulier, d'améliorer la connaissance de ses marchés.

Le pilotage de la VEM FB a été effectué par un Comité de Direction (CODIR avec 3 réunions annuelles) réunissant les financeurs et les prestataires de la VEM ainsi qu'un Comité Technique (COTEC : 10 réunions annuelles) élargi aux Organisations Professionnelles et aux experts.

Sa phase de construction a été initiée en mars 2016 pour une durée de trois ans. Elle a donné lieu au développement de plusieurs outils, principalement un portail statistique (qui fait l'objet d'un guide d'utilisation spécifique) et un Tableau Emplois-Ressources (TER) réalisé par FCBA.

Le présent document détaille la méthodologie de construction du TER et ses objectifs, les sources de données utilisées ainsi que les principaux types de résultats qui en sont issus.

2. La nomenclature VEM

Le préalable à la construction du Tableau Emplois-Ressources, de même qu'à celle du portail statistique, est la définition d'une nomenclature VEM qui permet :

- de définir le périmètre de la filière forêt-bois (en termes d'activités) ;
- d'intégrer les différentes sources de données disponibles en un seul « annuaire » ;
- de donner une image structurée, uniformisée et partagée de la filière forêt-bois.

Dans sa version la plus détaillée, la nomenclature VEM comprend près de 1 300 lignes de produits regroupés en branches d'activités. Elle a été conçue pour être la plus exhaustive possible en termes d'activités liées au bois.

Elle s'appuie principalement sur les nomenclatures des données de la statistique publique qui ont servi à la construction du TER : SSP/Agreste, EAP et Douanes. Par ailleurs, elle reprend pour les intitulés les plus agrégés la codification de la Nomenclature des Activités Françaises (NAF) – par exemple, le C.16 désigne le Travail du bois et la fabrication d'articles en bois et liège – dont elle se détache à partir d'un niveau plus fin, de façon à intégrer des produits qui n'apparaissent pas explicitement dans les nomenclatures des statistiques publiques (par exemple, certains produits techniques collés) ou bien pour prendre en compte des marchés bois encore émergents (par exemple, les produits chimiques). Enfin, pour les activités pouvant intégrer différents matériaux (fabrication de meubles, construction...), la nomenclature VEM prend uniquement en compte la part de ces activités liées au bois, par exemple dans la nomenclature Douanes les meubles en métaux sont exclus (Figure 1 et Figure 2).

Cette nomenclature a été proposée et validée lors d'une réunion plénière de la VEM en septembre 2016. Elle est consultable sur le site : <http://vem-fb.fr/>.

Figure 1 : Nomenclature de la VEM-FB (niveau agrégé)

- 📁 A - Agriculture, sylviculture et pêche
 - 📁 A.01.Agriculture, sylviculture et pêche
 - 📁 A.02.Sylviculture et exploitation forestière
- 📁 C - Industrie manufacturière
 - 📁 C.13.Fabrication de textiles
 - 📁 C.16.Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie
 - 📁 C.17.Industrie du papier et du carton
 - 📁 C.20.Industrie chimique
 - 📁 C.28.Fabrication de machines et équipements n.c.a.
 - 📁 C.30.Fabrication d'autres matériels de transport
 - 📁 C.31.Fabrication de meubles en bois
 - 📁 C.32.Autres industries manufacturières
- 📁 D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
- 📁 E - Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
- 📁 F - Construction
- 📁 G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles
- 📁 H - Transports et entreposage
- 📁 M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- 📁 N - Activités de services administratifs et de soutien
- 📁 O - Administration publique
- 📁 P - Enseignement
- 📁 R - Arts, spectacles et activités récréatives
- 📁 T - Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
- 📁 V - Divers services de la filière bois
- 📁 W- Autres et activités hors périmètre VEM

Figure 2 : Nomenclature de la VEM-FB (exemple de niveau de détail pour les sciages)

- 📁 A - Agriculture, sylviculture et pêche
- 📁 C - Industrie manufacturière
 - 📁 C.13.Fabrication de textiles
 - 📁 C.16.Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie
 - 📁 C.16.V01.Sciage et produits techniques dérivés
 - 📁 C.16.V01.01.Sciages bruts
 - 📁 C.16.V01.01.1.Feuillus tempérés
 - 📁 C.16.V01.01.2.Sciages de feuillus tropicaux
 - 📁 C.16.V01.01.3.Résineux
 - 📁 C.16.V01.01.3.901.Classification SSP
 - 📁 C.16.V01.01.3.901.801.Classification selon l'essence
 - 📁 C.16.V01.01.3.901.801.1.Sciages bruts de sapin épicéa
 - 📁 C.16.V01.01.3.901.801.2.Sciages bruts de Douglas
 - 📁 C.16.V01.01.3.901.801.3.Sciages bruts de Pin maritime
 - 📁 C.16.V01.01.3.901.801.4.Sciages bruts : divers résineux
 - 📁 C.16.V01.01.3.901.802.Classification selon la certification
 - 📁 C.16.V01.01.3.901.803.Classification selon le séchage
 - 📁 C.16.V01.01.3.902.Classification NC8
 - 📁 C.16.V01.01.4.Autres types de sciages
 - 📁 C.16.V01.01.5.Sciages à façon
 - 📁 C.16.V01.03.Produits connexes du sciage
 - 📁 C.16.V01.04.Produits rabotés
 - 📁 C.16.V01.05.Produits collés
 - 📁 C.16.V01.06.Produits bruts, sciés ou rabotés imprégnés

3. Le Tableau Emplois-Ressources (TER)

Le Tableau Emplois-Ressources¹ (TER) est un outil d'analyse développé à partir des années 1930 par l'économiste W. Leontief. Ce tableau décrit notamment les relations entre les produits et les branches d'un système de production à travers leurs consommations intermédiaires.

Longtemps utilisé comme outil de planification, il est aujourd'hui employé dans le cadre d'analyses de filière, par exemple pour déterminer la contribution d'une filière à l'économie nationale ainsi que la répartition de la valeur ajoutée tout au long de sa chaîne de transformation. Les tableaux input-output en unités de compte physiques sont également de plus en plus utilisés dans le champ des études environnementales pour établir les flux physiques d'un système et les impacts associés en termes d'émissions CO₂.

Dans le cadre de la VEM-FB, le Tableau Emplois-Ressources a pour objectif de mesurer le poids de la filière forêt-bois dans l'économie nationale et de décrire les relations de consommation interbranches de façon à mieux connaître les marchés amont et aval des produits bois.

3.1 Principes et utilisations du Tableau Emplois-Ressources

Le Tableau Emplois-Ressources prend la forme d'une matrice qui décompose en lignes et en colonnes les activités d'un système de production durant une année, ici la filière forêt-bois, telle que représentée dans le Tableau 1.

La lecture en colonne de la matrice carrée marquée « Consommations intermédiaires » indique l'amont d'une branche, c'est à dire ses sources d'approvisionnement (fournisseurs) ou consommations intermédiaires. La lecture en ligne montre l'aval d'une branche, c'est à dire ses différents débouchés ou destinations de sa production.

Les colonnes « consommation finale » et « exportation » indique la destination hors des branches de la filière de la production.

La première étape de construction du TER de la VEM consiste à renseigner, pour chaque branche, des données issues de la statistique publique à savoir la production, l'importation et l'exportation (données en bleu). Dans un deuxième temps, il s'agit d'estimer pour chaque branche la valeur de ses consommations intermédiaires bois et leur répartition. Les consommations intermédiaires (CI) représentent la valeur des biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production². Elles sont calculées, pour la plupart d'entre elles, sur la base de données biblio et d'expertise (données en vert).

¹ Le TER est également appelé Tableau Entrées-Sorties ou Tableau Input-Output

² Les consommations intermédiaires bois représentent les CI de biens et services issus des activités du périmètre VEM de la filière forêt-bois (par exemple, il s'agit de la consommation de sciages et de panneaux entrant dans la fabrication d'emballages).

Tableau 1 : Représentation simplifiée d'un Tableau Emplois-Ressources pour la filière forêt-bois

Consommations intermédiaires (CI)			Bois bruts	Sciages	Panneaux	Pâtes à papier & papier carton	Emballages	Demi-produits rabotés	Demi-produits collés	Charpente & menuiserie & construction	Meubles	Services	Consommation finale (agriculture, industrie, bâtiment, ménage, administration)	Export	Total Emplois
Interne à la filière bois		Bois bruts	Consommations intermédiaires Coefficients technico- économiques												
		Sciages													
		Panneaux													
		Pâtes à papier & papier carton													
		Emballages													
		Demi-produits rabotés													
		Demi-produits collés													
		Charpente & menuiserie & construction													
		Meubles													
		Services													
	Cons. Inter. non filière bois														
	Total des cons. intermédiaires														
	+ Valeur ajoutée														
	= Production														
	+ Importation														
	= Total Ressources														

Une fois ces différentes données collectées ou estimées, la valeur ajoutée créée par chaque branche peut être calculée à partir de l'égalité comptable :

$$\text{Valeur ajoutée} = \text{Production} - \text{Consommation Intermédiaire}$$

Une deuxième égalité comptable doit être vérifiée à la fois au niveau de chaque branche individuelle et au niveau de l'ensemble du TER, à savoir le total des ressources du système doit être égal au total des emplois :

$$\text{Production} + \text{Importation} = \text{Consommation Intermédiaire} + \text{Consommation finale} + \text{Exportation}$$

$$\text{Total Ressources} = \text{Total Emplois}$$

Où :

- La Consommation finale est la consommation des biens et services par les utilisateurs finaux (ménages, entreprises...);
- La Consommation Intermédiaire est le total des consommations intermédiaires bois et non bois telles que définies ci-dessus.

Le respect de l'égalité Emplois-Ressources permet d'obtenir un TER équilibré.

Le Tableau Emplois-Ressources fournit différents types de résultats permettant d'éclairer les acteurs professionnels et les pouvoirs publics sur le fonctionnement et la structure économique de la filière :

- ✓ En premier lieu, le TER génère des indicateurs permettant de mesurer le poids économique d'une filière dans l'économie nationale, à travers notamment la valeur ajoutée et l'emploi. En effet, la somme des valeurs ajoutées des différentes branches de la filière représente la contribution de la filière au Produit Intérieur Brut, le PIB, qui n'est autre que la somme des valeurs ajoutées au niveau national. L'emploi (au sens d'effectif employé) peut ensuite se déduire de la valeur ajoutée au niveau de chaque branche. Les modalités de calcul pour l'estimer sont détaillées en section 5.
- ✓ Le TER permet également d'observer les interdépendances au sein de la filière forêt-bois à travers les flux de consommations entre les branches, en valeurs monétaires et physiques. Il est ainsi possible d'identifier et de mesurer, pour une branche ou un groupement de branches, ses débouchés (autrement dit ses marchés) et ses approvisionnements.
- ✓ La prise en compte des exportations et des importations au niveau de chaque branche d'activité permet de mesurer le poids des flux internationaux pour l'ensemble de la filière et tout au long de la chaîne de valeur à travers des indicateurs de commerce extérieur.
- ✓ Enfin, il est possible de développer à partir du TER un outil de simulation permettant d'évaluer l'impact d'un changement de la demande finale (consommation finale + exportation) sur la production et les importations de chaque branche. La section 7 sur l'outil de simulation précise les modalités de réalisation de cet outil de simulation. Il convient toutefois de noter que cet outil ne peut pas être utilisé dans une démarche prospective (par exemple, à un horizon de 10 ans ou plus), car le TER suppose la stabilité des coefficients technico-économiques qui décrivent les relations interbranches au sein du système. Il est généralement admis que ces coefficients sont relativement stables dans un pas de temps de 3 à 5 ans. Au-delà, il est nécessaire de les mettre à jour pour tenir compte des éventuelles évolutions technologiques. En revanche, l'outil de simulation issu du TER est utile pour montrer comment le système de production doit répondre pour s'adapter à un changement de la demande à un instant donné, toutes choses égales par ailleurs. De plus, la prise en compte du commerce extérieur permet d'observer si la variation de la demande impacte plutôt la production domestique ou les importations des branches d'activité. Dans ce sens, l'outil de simulation permet aussi d'identifier les enjeux de renforcement de la compétitivité internationale.

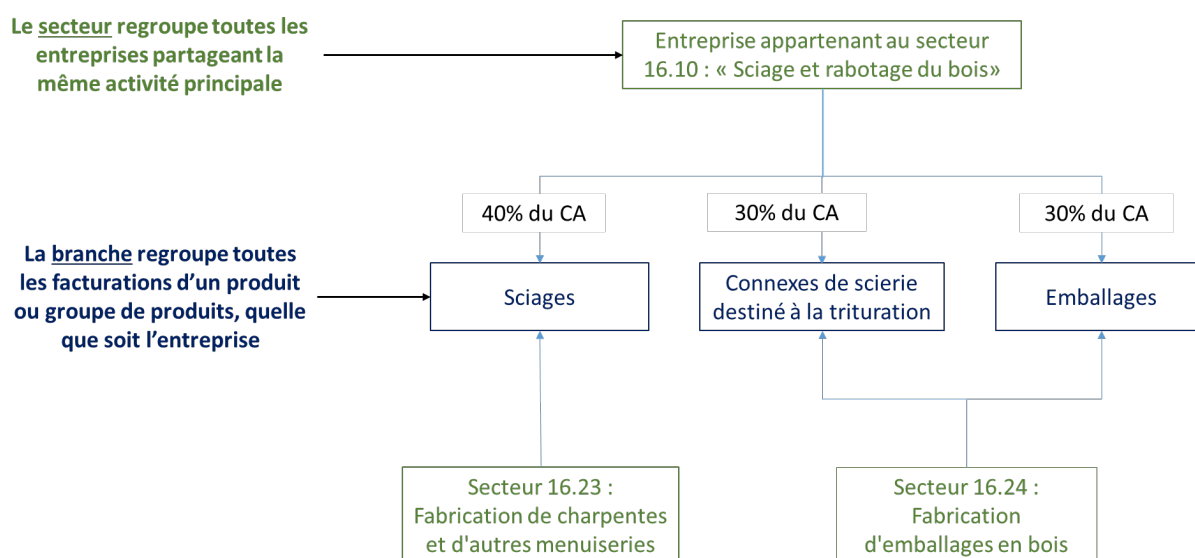
3.2 Les branches d'activités

3.2.1 Branche d'activité versus secteur d'activité

Le TER est construit sur la notion de branche d'activité, qu'il faut distinguer de la notion de secteur d'activité. Selon la définition de l'INSEE, « *Une entreprise peut exercer simultanément plusieurs activités économiques. Son activité principale détermine son secteur d'activité, chacune de ses activités correspond à une branche d'activité* ».

Par exemple, une entreprise peut avoir comme activité principale (mesurée par son chiffre d'affaires) la fabrication de sciages et des activités secondaires dans la fabrication de palettes et de connexes de scierie. Dans les statistiques publiques, cette entreprise sera alors identifiée comme appartenant au secteur d'activité 16.10 « Sciage et rabotage du bois ». Ses facturations liées à la fabrication de sciage alimenteront la branche d'activité « sciages », celles liées à la fabrication de palettes seront enregistrées dans la branche « emballage » et de même pour les connexes de scierie. Mais les mêmes branches sont aussi alimentées par d'autres secteurs (Figure 3).

Figure 3 : Distinction entre la branche d'activité et le secteur d'activité



Ainsi, utiliser l'activité permet d'estimer l'ensemble de la production d'une activité quel que soit le producteur même si elle est secondaire. A titre d'exemple, cela permet de comptabiliser le meuble à base de bois sans compter l'ensemble du meuble ou la pose de menuiseries en bois, qui appartient à la filière, alors que la pose de menuiseries en métal n'y appartient pas.

3.2.2 Les branches d'activité de la VEM-FB

Il s'agit d'identifier les activités et branche d'activités qui appartiennent à la filière et celles qui sont en dehors à l'aide de la nomenclature. Une branche d'activité de production de biens se caractérise notamment par un ensemble de produits identifié dans les nomenclatures des sources de données notamment Douanes et Enquête Annuelle de Production.

L'annexe 12.1 présente la table de correspondances élaborée durant le projet entre ces deux nomenclatures et les branches de la VEM. Néanmoins, son application n'est pas toujours directe pour renseigner le TER. En effet, il existe de nombreuses critiques sur la pertinence de ces données et/ou leurs modalités d'utilisation qui révèlent une adéquation imparfaite entre les produits connus des professionnels et organisations professionnelles et les codifications officielles³. Par exemple pour les Douanes :

3 Aussi, un groupe de travail dédié avec les Douanes a été mis en place au cours du projet notamment pour identifier les conditions d'évolution de la nomenclature (voir le paragraphe 4.1).

- les données portent sur des périmètres variables dans le temps et des codes qui regroupent plusieurs produits ;
- des produits à fort enjeux pour les acteurs n'ont pas toujours de codification spécifique (comme les produits collés) ;
- la destination des flux d'importations vers les acteurs français (négoce, transformation, mise en œuvre) est mal connue ;
- il existe parfois des incohérences entre les valeurs monétaires et physiques (tonnes, m³) des flux internationaux tant à l'import qu'à l'export.

Dès lors cela réclame une expertise dans l'interprétation des calculs qui est réalisée lors de l'élaboration du TER.

La filière forêt-bois a été segmentée en 57 branches d'activités (numérotées de 1 à 64⁴), définies de l'amont jusqu'à l'aval à partir de la nomenclature VEM. Ces 57 branches constituent la matrice du Tableau Emplois-Ressources qui a été construit pour la VEM-FB. Néanmoins deux branches présentent un volume d'activité trop faible pour être renseigné⁵. Le TER porte donc de manière effective sur 55 branches.

Les branches du TER ont fait ensuite l'objet de regroupements permettant une présentation des résultats à différents niveaux d'agrégation :

- Segments de la filière forêt-bois

Un segment est une somme de plusieurs branches. Un segment comprend la production de bien mais aussi les services associés. Ainsi six segments ont été définis en Comité Directeur de la VEM FB avec comme critère principal de différenciation le degré de transformation des branches et leur positionnement sur la chaîne de valeur. (Voir Tableau 2).

1. **Produits de base** : produits bruts à la base d'une chaîne de valeur ;
2. **Production intermédiaire niveau 1 (N1)** : produits semi-finis transformés à partir des produits de base ;
3. **Production intermédiaire niveau 2 (N2)** : produits semi-finis transformés à partir des produits intermédiaires N1 ;
4. **Production finale** : produits destinés aux marchés de consommation ;
5. **Mise en œuvre** : mise en œuvre des produits bois ;
6. **Services** : services liés aux différentes branches de la filière.

Pour simplifier encore la présentation les segments de production intermédiaire ont parfois été regroupés.

- Activités de la filière forêt-bois

Une activité est un regroupement de branches. Ce regroupement permet de découper la chaîne de valeur selon trois types d'activité (voir Tableau 2) :

⁴Des regroupements de branches ont été effectués en cours de projet (en particulier pour les produits techniques dérivés du sciage), ce qui explique que la numérotation diffère du nombre final de branches.

⁵ Les branches « 07 - Textiles à base de bois » et « 32 - Produits finis à base de panneaux (plinthes, profilés de menuiserie...) » ne sont pas renseignées car elles ne présentent pas assez de volume actuellement.

- Production et transformation de produits bois ;
- Mise en œuvre de produits bois ;
- Commerce et services de produits bois.

- Marchés de la filière forêt-bois

Une approche par les marchés permet de caractériser la filière par son aval. L'enjeu est alors de mesurer l'importance relative des différents marchés finaux dans la filière. Cinq marchés ont été définis :

1. **Construction** (contenant du bois) : construction + rénovation + agencement de lieux de vente + génie civil
2. **Meuble** (à base de bois)
3. **Emballage bois et carton** : tonnellerie + emballage bois + emballage carton
4. **Energie**
5. **Produits de consommation courante** (articles en papier ou en carton, objets divers en bois, produits manufacturés)

A ces cinq marchés, s'ajoute une rubrique transversale « **Commerce et services** », qui inclut le commerce de gros et de détail de produits bois et les services transversaux (activité R&D, enseignement, administration, animation, ...). Le commerce et les services transversaux liés à ces cinq marchés ne sont donc pas directement intégrés dans chacun des marchés mais apparaissent dans une rubrique à part (voir le paragraphe 8.1.2).

Une même branche peut contribuer à plusieurs marchés (voir Tableau 3). Par exemple, la branche « Sciages de pin maritime » est affectée à trois marchés : Construction, Meuble et Emballage. Ainsi, contrairement aux segments et activités, un marché n'est pas une somme directe de branches, dans la mesure où celles-ci peuvent avoir plusieurs débouchés. Un marché est une somme partielle de branches, pondérée par le poids du marché considéré dans les débouchés de chaque branche, obtenu à travers le TER. Le calcul se fait à rebours à partir des marchés finaux qui donne alors les poids relatifs des marchés de chaque flux entre branches juste amont. Aussi, seul la valeur ajoutée et l'emploi peuvent être obtenus comme indicateurs économiques.

Tableau 2 : Les branches, les segments et les activités du TER / VEM-FB

Branches	Segments	Segments avec services intégrés	Activités
01 - Plants de pépinière	Produits de base	Produits de base	Production et transformation de produits bois
02 - Grumes et billons destinés au sciage, placage ou déroulage	Produits de base	Produits de base	Production et transformation de produits bois
03 - Bois destinés à l'industrie	Produits de base	Produits de base	Production et transformation de produits bois
04 - Bois destinés à l'énergie	Produits de base	Produits de base	Production et transformation de produits bois
05 - Travaux d'exploitation de bois et de sylviculture	Services	Production intermédiaire N1	Production et transformation de produits bois
06 - Services des coopératives forestières	Services	Production intermédiaire N1	Production et transformation de produits bois
07 - Textiles à base de bois	Production finale	Production finale	Production et transformation de produits bois
08 - Sciages bruts de Chêne	Production intermédiaire N1	Production intermédiaire N1	Production et transformation de produits bois
09 - Sciages bruts de Hêtre	Production intermédiaire N1	Production intermédiaire N1	Production et transformation de produits bois
10 - Sciages bruts d'autres feuillus tempérés	Production intermédiaire N1	Production intermédiaire N1	Production et transformation de produits bois
11 - Sciages de feuillus tropicaux	Production intermédiaire N1	Production intermédiaire N1	Production et transformation de produits bois
12 - Sciages bruts de sapin-épicéa	Production intermédiaire N1	Production intermédiaire N1	Production et transformation de produits bois
13 - Sciages bruts de Douglas	Production intermédiaire N1	Production intermédiaire N1	Production et transformation de produits bois
14 - Sciages bruts d'autres résineux	Production intermédiaire N1	Production intermédiaire N1	Production et transformation de produits bois
15 - Sciages bruts de Pin maritime	Production intermédiaire N1	Production intermédiaire N1	Production et transformation de produits bois
16 - Merrains	Production intermédiaire N1	Production intermédiaire N1	Production et transformation de produits bois
17 - Autres types de sciages	Production intermédiaire N1	Production intermédiaire N1	Production et transformation de produits bois
18 - Produits connexes du sciage destinés à la trituration	Produits de base	Produits de base	Production et transformation de produits bois
19 - Produits connexes du sciage non destinés à la trituration	Produits de base	Produits de base	Production et transformation de produits bois
20 - Produits rabotés	Production intermédiaire N2	Production intermédiaire N2	Production et transformation de produits bois
20b - Produits collés	Production intermédiaire N2	Production intermédiaire N2	Production et transformation de produits bois
29 - Produits imprégnés (bruts, sciés ou rabotés)	Production intermédiaire N2	Production intermédiaire N2	Production et transformation de produits bois
30 - Combustibles industriels à base de bois	Production intermédiaire N1	Production intermédiaire N1	Production et transformation de produits bois
31 - Placages et panneaux à base de bois	Production intermédiaire N1	Production intermédiaire N1	Production et transformation de produits bois
32 - Produits finis à base de panneaux (plinthes, profilés de menuiserie)	Production finale	Production finale	Production et transformation de produits bois
33 - Parquets contrecollés	Production finale	Production finale	Production et transformation de produits bois
34 - Charpentes	Production finale	Production finale	Production et transformation de produits bois
35 - Menuiseries extérieures	Production finale	Production finale	Production et transformation de produits bois
36 - Menuiseries intérieures	Production finale	Production finale	Production et transformation de produits bois
37 - Emballages en bois (palette, ...)	Production finale	Production finale	Production et transformation de produits bois
38 - Futailles	Production finale	Production finale	Production et transformation de produits bois
39 - Coffrages pour le bétonnage, bardeaux en bois	Production finale	Production finale	Production et transformation de produits bois
40 - Produits en bois pour aménagement extérieur	Production finale	Production finale	Production et transformation de produits bois
41 - Objets divers en bois	Production finale	Production finale	Production et transformation de produits bois
42 - Objets en liège	Production finale	Production finale	Production et transformation de produits bois
43 - Pâte à papier	Production intermédiaire N1	Production intermédiaire N1	Production et transformation de produits bois
44 - Papier et de carton	Production finale	Production finale	Production et transformation de produits bois
45 - Articles en papier ou en carton	Production finale	Production finale	Production et transformation de produits bois
46 - Produits de la chimie du bois	Production intermédiaire N2	Production intermédiaire N2	Production et transformation de produits bois
47 - Meubles à base de bois	Production finale	Production finale	Production et transformation de produits bois
48 - Autres produits manufacturés (instruments de musique, jeux)	Production finale	Production finale	Production et transformation de produits bois
49 - Electricité et chaleur issues de la combustion de bois	Production finale	Production finale	Production et transformation de produits bois
50 - Bois recyclés	Produits de base	Produits de base	Production et transformation de produits bois
51 - Promotion immobilière de bâtiments et ouvrages en bois	Services	Services	Commerces et services
52 - Génie civil	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre de produits bois
53 - Travaux d'isolation	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre de produits bois
54 - Travaux de menuiserie bois	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre de produits bois
55 - Agencement de lieux de vente	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre de produits bois
56 - Travaux de revêtement des sols et des murs	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre de produits bois
57 - Travaux de charpente	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre de produits bois
58 - Travaux de couverture par éléments	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre de produits bois
59 - Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre de produits bois
60 - Travaux d'installation de chauffage au bois	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre de produits bois
61 - Commerce de gros de produits bois	Services	Mise en œuvre	Commerces et services
62 - Commerce de détail de produits bois	Services	Production finale	Commerces et services
63 - Transports de bois à partir de la forêt	Services	Production intermédiaire N1	Production et transformation de produits bois
64 - Divers services de support à la filière	Services	Services transversaux à la filière	Commerces et services

Tableau 3 : Correspondance entre les branches du TER / VEM-FB et les marchés

	Construction	Meuble	Emballage bois et carton	Energie	Produits de consommation courante	Accès aux marchés
01 - Plants de pépinière	x	x	x	x	x	
02 - Grumes et billons destinés au sciage, placage ou déroulage	x	x	x		x	
03 - Bois destinés à l'industrie	x	x	x		x	
04 - Bois destinés à l'énergie				x		
05 - Travaux d'exploitation de bois et de sylviculture	x	x	x	x	x	
06 - Services des coopératives forestières	x	x	x	x	x	
07 - Textiles à base de bois						
08 - Sciages bruts de Chêne	x	x			x	
09 - Sciages bruts de Hêtre	x	x	x		x	
10 - Sciages bruts d'autres feuillus tempérés	x	x	x		x	
11 - Sciages de feuillus tropicaux	x				x	
12 - Sciages bruts de sapin-épicéa	x	x	x		x	
13 - Sciages bruts de Douglas	x	x	x			
14 - Sciages bruts d'autres résineux	x	x	x			
15 - Sciages bruts de Pin maritime	x	x	x			
16 - Merrains			x			
17 - Autres types de sciages	x					
18 - Produits connexes du sciage destinés à la trituration	x	x	x		x	
19 - Produits connexes du sciage non destinés à la trituration				x		
20 - Produits rabotés	x					
20b - Produits collés	x	x				
29 - Produits imprégnés (bruts, sciés ou rabotés)	x					
30 - Combustibles industriels à base de bois				x		
31 - Placages et panneaux à base de bois	x	x	x			
32 - Produits finis à base de panneaux (plinthes, profilés de menuiserie...)						
33 - Parquets contrecollés	x					
34 - Charpentes	x					
35 - Menuiseries extérieures	x					
36 - Menuiseries intérieures	x					
37 - Emballages en bois (palette, ...)			x			
38 - Futailles			x			
39 - Coffrages pour le bétonnage, bardeaux en bois	x					
40 - Produits en bois pour aménagement extérieur	x					
41 - Objets divers en bois					x	
42 - Objets en liège	x				x	
43 - Pâte à papier			x		x	
44 - Papier et de carton			x		x	
45 - Articles en papier ou en carton					x	
46 - Produits de la chimie du bois					x	
47 - Meubles à base de bois	x	x				
48 - Autres produits manufacturés (instruments de musique, jeux et jouets...)					x	
49 - Electricité et chaleur issues de la combustion de bois				x		
50 - Bois recyclés	x	x	x	x		
51 - Promotion immobilière de bâtiments et ouvrages en bois	x					
52 - Génie civil	x					
53 - Travaux d'isolation	x					
54 - Travaux de menuiserie bois	x					
55 - Agencement de lieux de vente	x					
56 - Travaux de revêtement des sols et des murs	x					
57 - Travaux de charpente	x					
58 - Travaux de couverture par éléments	x					
59 - Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	x					
60 - Travaux d'installation de chauffage au bois				x		
61 - Commerce de gros de produits bois						x
62 - Commerce de détail de produits bois						x
63 - Transports de bois à partir de la forêt	x	x	x	x	x	
64 - Divers services de support à la filière						x

4. Les statistiques et données mobilisées pour le TER

Les données utilisées pour construire le TER relèvent principalement de trois catégories : les données issues de la statistique publique (Douanes, INSEE, Agreste, FAO, ...), des statistiques d'organisations professionnelles (CEEB, ...) et les données dites complémentaires provenant soit de ressources documentaires soit de dires d'expert.

4.1 Données issues des statistiques publiques

Les données issues des statistiques publiques ont notamment permis de renseigner les données d'entrée du TER, à savoir la production, les importations et les exportations mais permettent aussi de calculer des ratios de gestion. Elles proviennent de trois sources principales : *l'Enquête annuelle de branche* (EAB) de l'Agreste/SSP, *l'Enquête annuelle de production* (EAP) et *Élaboration des statistiques annuelles d'entreprise* (ESANE) de l'INSEE et les données *Douanes*. Le Tableau 4 présente les caractéristiques de trois sources de données.

Tableau 4 : Statistiques publiques utilisées pour les données d'entrée du TER

Source de données	Service producteur	Nomenclature	Données disponibles	Années disponibles dans la VEM	Délais de publication	Remarques et « principaux » points de vigilance (liste non exhaustive).
Enquête annuelle de branche (EAB)	Agreste	Pas de nomenclature spécifique	Volumes de bois récolté par essence et par destination (bois d'œuvre, bois d'industrie et bois énergie). Volume des sciages, des produits connexes des scieries et des produits transformés : lames pour parquets et lambris, baguettes et moulures, fibre, laine et farine, imprégnation et traitement chimique du bois, production de merrains.	1947-2016	N+1 (données 2017 disponibles en septembre 2018)	Certaines données sont couvertes par le secret statistique (niveau département).
Enquête annuelle de production (EAP)	INSEE	Deux niveaux : prodfra (détaillé) et CPF45 (agrégé)	Facturations (euros), quantité (unités spécifiques),	2010-2016	N+2 (données 2017 disponibles en décembre 2018)	Les codes ne recouvrent pas directement tous les produits de la filière (ex. produits techniques du sciage comme le CLT). Il existe des codes « fourretout » utilisés pour plusieurs produits que la VEM distingue et reclasse (1629xxx : objets divers en bois qui incluent les pellets et autres combustibles à base de bois). Nombreuses données couvertes par le secret statistique au niveau prodfra (ex : certaines lignes de produits des panneaux...). Sommer le détail ne donne pas le total d'ensemble. Mais disponibilité des valeurs agrégées à travers le niveau CPF45. Les quantités ont des unités différentes selon les produits (problème d'agrégation, par exemple dans le panneau : m2 et m3).
Données Douanes	Douanes	NC8	Flux d'import et d'export en euros, en tonnes et en unités supplémentaires (m3...)	2013-2017	N+1 (données 2017 disponibles en février 2018)	Les codes NC8 ne recouvrent pas directement tous les produits de la filière (ex. produits techniques du sciage comme le CLT). Il existe des codes « fourretout » utilisés pour plusieurs produits que la VEM distingue (ex. autre menuiserie et éléments de charpente (4418xxxx)). Les déclarations et/ou enregistrements ne recouvrent pas toujours le bon produit (statut fiscal). Les usup (unités supplémentaires) peuvent faire apparaître des incohérences sur les prix unitaires. Sur l'amont de la filière, certains organismes (LCB, French Timber) signalent les incohérences et recalculent certains flux.

Les données Douanes souffrent de nombreuses critiques sur leurs capacités à représenter la réalité des flux de bois de notre filière avec le reste du monde. Aussi, un groupe de travail dédié (GT Douanes) a été mis en place au cours du projet pour pallier les difficultés mentionnées ci-dessus⁶. De plus, l'équipe VEM de FCBA a été conviée à plusieurs réunions⁷ organisées par Le Commerce du Bois pour mieux appréhender le contenu technique de

⁶Ce groupe s'est réuni une fois avec des représentants des organisations professionnelles et des services des Douanes en septembre 2017. Si ces échanges n'ont pas permis de lever toutes les difficultés, la VEM a néanmoins initié des discussions entre ces acteurs qui nécessitent d'être poursuivies.

⁷FCBA a ainsi pu participer à plusieurs Commissions Fret Ports organisées par Le Commerce du Bois.

certaines codes Douanes NC8, en particulier pour les produits difficilement identifiables dans les statistiques douanières (par exemple, certains sciages et produits techniques dérivés)⁸.

4.2 Statistiques d'organisations professionnelles

Différentes organisations de la filière produisent des données conjoncturelles notamment de prix. Ont notamment été mobilisés les prix et indices nationaux des sciages et du bois énergie du CEEB, les prix du bois sur pied de l'ONF et de l'Indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée de France Bois Forêt.

4.3 Données complémentaires

Des données complémentaires ont été utilisées, soit pour le calcul des données d'entrée (production, import, export) lorsque les statistiques publiques n'étaient pas suffisantes, soit pour estimer les autres données nécessaires à la construction du TER, à savoir principalement :

- les consommations intermédiaires bois et leur répartition ;
- l'origine des consommations intermédiaires bois (France ou importées) ;
- les débouchés des branches de produits bois vers les autres branches.

Nous nous sommes par ailleurs appuyés sur diverses ressources documentaires disponibles, en particulier :

- l'étude d'actualisation sur la consommation des sciages réalisée par Serge Lochu pour FBF avec la FNB/LCB (2016).
- l'étude de la Banque de France sur les scieries de feuillus et de résineux réalisée pour la FNB (2016).
- l'étude structurelle sur l'emballage bois réalisée pour la FNB (2017)
- le rapport d'activité de l'ONF
- le mémento FCBA
- societe.com (comptes de résultat d'entreprises)
- les ressources documentaires de Batiprix
- le rapport statistique de la Copacel
- le Plan déchets du Contrat Stratégique de Filière Bois – Phase 1 : Analyse, scénarios et principes de mise en œuvre (2017)
- les résultats du projet de recherche européen FORMIT sur l'estimation des marchés des sciages et panneaux dans les pays européens (2017)

D'une manière générale, le manque de données a surtout porté sur les variables telles que les consommations intermédiaires et la destination des importations vers les différentes branches du TER.

⁸ Il est également prévu, d'ici la fin 2019, une étude complémentaire sur les flux internationaux pour poursuivre et approfondir ce travail.

5. Elaboration du TER

5.1 Un outil de description de filière

Le TER de la VEM-FB a d'abord été développé en valeurs monétaires (euros), une traduction en unités physiques a ensuite été réalisée (passage valeur-volume). Le TER a été construit à l'échelle nationale (France métropolitaine) avec 2016 comme année de référence. L'actualisation sur les données de production et d'échanges internationaux 2017 sera faite en octobre 2019.

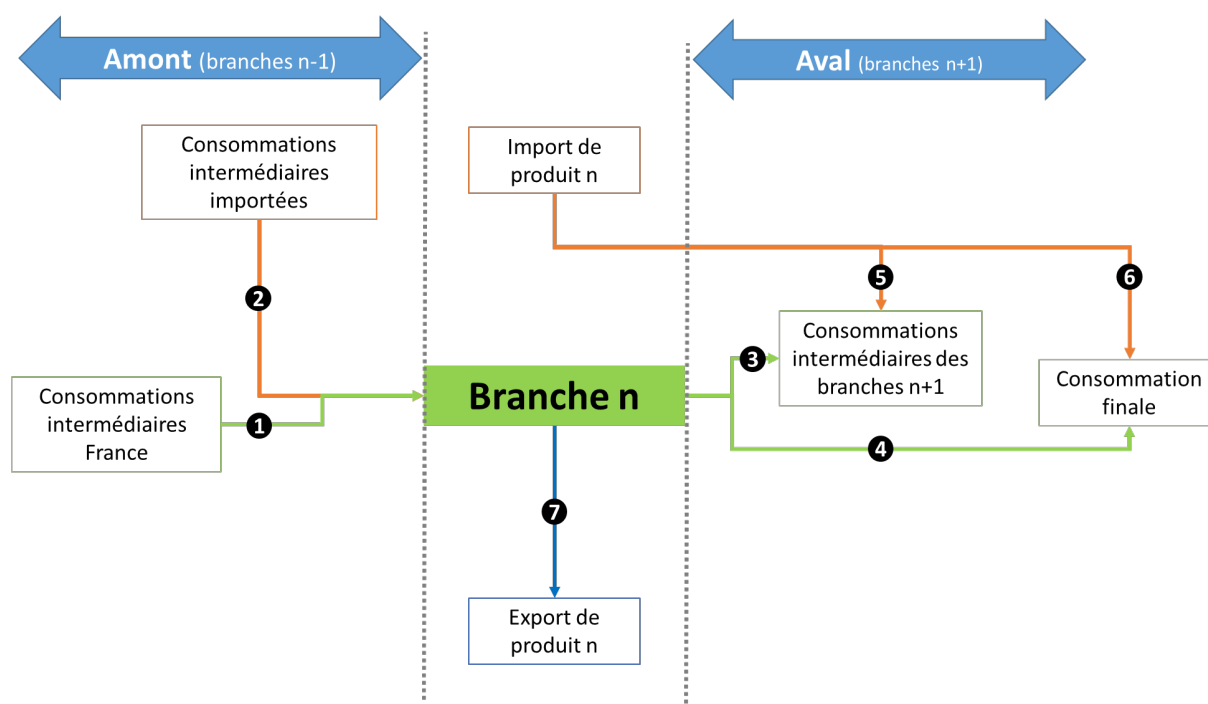
Pour constituer le TER il faut distinguer plusieurs flux associés à une même branche. Considérons une branche d'activité n au sein de la filière. En amont, il y a les branches à partir de « 01 - Plants de pépinière » jusqu'à $n-1$, en aval les branches $n+1$ jusqu'à la consommation finale.

Pour chaque branche, on identifie 7 flux évalués en valeur monétaire (voir Figure 4) :

- Les flux entrants dans la branche, c'est à dire ses consommations intermédiaires, peuvent provenir de France ❶ ou être importées ❷ ;
- La production de la branche n peut être une consommation intermédiaire d'une branche suivante ❸, ou directement destinée à la consommation finale ❹ ;
- Pareillement, les importations du produit n peuvent être une consommation intermédiaire d'une branche suivante, ou directement destinée à la consommation finale ❺ ;
- Enfin la production de la branche n peut être exportée ❻.

Il faut noter que les flux ❷ et ❺ sont de même nature.

Figure 4 : Identification des différents flux d'une branche au sein du TER



5.2 Modalités de calcul

5.2.1 Le TER monétaire

Chacune des 57 branches du TER a donné lieu à un travail spécifique pour collecter et mettre en cohérence les données de la statistique publique, des organisations professionnelles et les données complémentaires nécessaires à l'obtention de l'égalité emplois-ressources.

5.2.1.1. Estimation de la valeur ajoutée

La valeur ajoutée est la richesse créée par une branche d'activité. En économie, la somme de toutes les valeurs ajoutées constitue le produit intérieur brut (PIB).

En comptabilité, la valeur ajoutée (VA) se calcule à partir de la valeur de la production à laquelle on retranche tous les coûts intermédiaires de production⁹ (matières premières, fournitures...).

$$\text{VA} = \text{production} - \text{consommations intermédiaires.}$$

Pour calculer ces différentes valeurs, plusieurs approches ont été développées selon les branches et les données disponibles. Ainsi, par exemple :

- Pour les branches amont de la filière c'est-à-dire jusqu'à la branche 20b (voir le Tableau 2 : Les branches, les segments et les activités du TER / VEM-FB), les valeurs de la production et des consommations intermédiaires ont généralement été obtenues à partir des volumes de récolte et de production fournis par l'Agreste/SSP et des prix unitaires (ONF, CEEB, France Bois Forêt). Les résultats des études de consommation de sciages réalisées par Serge Lochu pour FBF, la FNB et LCB ont également été exploités.
- Concernant les branches de transformation de l'industrie manufacturière (branches 31 à 48), la valeur de la production provient généralement des facturations de l'Enquête annuelle de production (EAP).
- Lorsque les sources de données étaient disponibles, un croisement a été effectué pour assurer la cohérence des résultats (par exemple, pour les branches pâte, papiers-cartons).
- Les estimations des consommations intermédiaires (bois et non bois) s'appuient sur les résultats d'un projet de recherche mené en parallèle par FCBA, qui a permis de croiser les données de l'Enquête annuelle de production (EAP) avec les données structurelles d'entreprise (Esane) pour reconstituer des ratios comptables (part des matières premières dans les consommations intermédiaires, taux de valeur ajoutée...) par branche d'activité du TER.

⁹ L'autoconsommation des coproduits issus des activités sciage, pâte et panneaux (produits connexes de scierie, lignine, chutes de production...) destinés à la fabrication d'énergie n'est pas considérée dans le TER.

- Une enquête menée à titre expérimental auprès des adhérents de l'UMB-FFB dans le cadre de la VEM FB a également permis de recueillir quelques données sur les consommations intermédiaires des branches charpente & menuiseries (branches 34 à 36). Pour la branche Meubles à base de bois (branche 47), seuls les facturations et les flux d'import/export des meubles où le matériau bois est dominant ont été pris en compte¹⁰.
- Pour les branches de mise en œuvre (branches 52 à 59), une méthodologie spécifique a été développée pour reconstituer des comptes de branches selon la logique pratiquée par les économistes de la construction pour le calcul du prix des ouvrages. Cette méthodologie a été soumise pour avis à la CAPEB, l'UMB-FFB et la DHUP. Une réunion organisée fin 2018 a permis de la valider (voir le détail de la méthodologie en annexe 12.3).

Enfin, quelques branches aux caractéristiques spécifiques ont fait l'objet d'un traitement particulier :

- À l'instar de l'INSEE pour la comptabilité nationale, les achats de marchandises pour leur revente des branches « 61 - Commerce de gros de produits bois » et « 62 - Commerce de détail de produits bois » ne sont pas des consommations intermédiaires de produits "filrière bois" car revendues en l'état, sans transformation. On estime néanmoins la valeur ajoutée et les emplois associés à ces activités de commerce.
- La branche « 63 - Transports de bois à partir de la forêt » correspond au seul transport de grumes et bois ronds du bord de route forestière à la première activité de transformation. Pour les autres activités, la consommation intermédiaire de transport est incluse dans les consommations intermédiaires non bois. Cette partie de l'activité transport est dès lors exclue de la VA de la filière bois. Il en résulte une relative sous-estimation de la VA et de l'emploi global.
- La consommation intermédiaire en produit bois de la branche « 64 - Divers services de support à la filière » est considérée comme marginale.
- Les branches « 07 - Textiles à base de bois » et « 32 - Produits finis à base de panneaux (plinthes, profilés de menuiserie...) » ne sont pas renseignées car elles ne présentent pas assez de volume actuellement.

5.2.1.2 Estimation des emplois

L'équivalent temps plein (ETP) permet d'évaluer l'effectif de façon homogène en ramenant le temps travaillé par chaque individu à celui d'un individu à temps plein. Par exemple, 2 salariés travaillant à mi-temps seront comptabilisés comme 1 effectif ETP. L'effectif ETP peut donc différer du nombre d'individus travaillant dans une branche donnée selon l'importance du temps partiel et du travail saisonnier.

En dehors de données documentaires précises, nous avons déduit l'emploi ETP à partir de la valeur ajoutée, selon la formule :

¹⁰ Cela signifie que seuls les meubles enregistrés dans les statistiques publiques comme étant en bois (au sens de matériau dominant) ont été pris en compte. Cela exclut les meubles où le matériau dominant est le plastique ou le métal mais qui incorporent également un peu de bois.

Effectif ETP = (VA*part de la masse salariale dans la VA) / salaire moyen

Où la masse salariale est la somme de tous les salaires y compris les cotisations sociales d'une branche d'activité.

Les données sur la part de la masse salariale dans la VA et sur le salaire moyen ont été calculées à partir des ratios comptables des branches que nous avons pu reconstituer à partir des données disponibles (ESANE ou soldes intermédiaires de gestion d'échantillon d'entreprises)

Pour certaines branches, du fait de leur hétérogénéité ou d'un manque de données, l'emploi a été déduit de sources documentaires, par exemple pour la branche « 64 - Divers services de support à la filière ».

5.2.1.3 Estimation des flux entre les branches et vers la consommation finale

Il s'agit d'identifier les débouchés de chaque branche vers les autres branches du TER et vers la demande finale (consommation finale et exportations). Pour cela nous nous sommes principalement appuyés sur la bibliographie disponible (voir section 4) et des données d'expertise (FCBA, expertise extérieure). De plus, nous avons distingué la destination des produits d'une branche selon leur origine (France ou importation). En raison d'un manque de données, en particulier sur la destination des produits bois importés, cette estimation a surtout reposé sur l'expertise et une estimation collective de l'équipe VEM de FCBA.

Ces différentes estimations ont ainsi permis de reconstituer, branche par branche, l'égalité entre les ressources (production + importation) et les emplois (consommation intermédiaire + consommation finale + exportation). Ces informations ont été synthétisées dans une fiche branche sous la forme d'un fichier Excel (voir un exemple de fichier type en annexe 0).

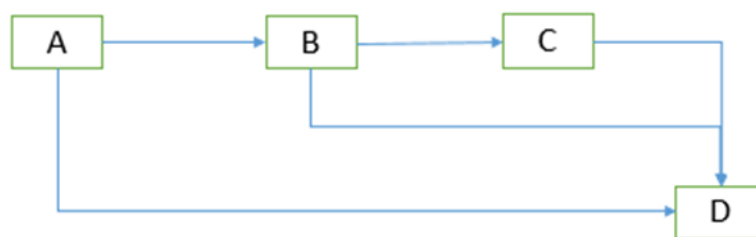
5.2.2 Le passage valeur-volume

Le passage valeur-volume du TER a pour objectif d'exprimer en flux physiques les relations monétaires entre les branches d'activité de la filière ainsi que le poids du commerce international.

Une fois connus les flux monétaires, le principe général de la transposition des valeurs monétaires en quantité est de retrouver les volumes par la différenciation des prix selon la destination de la production ou l'origine de l'approvisionnement. Par exemple, le prix d'un sciage est différent selon son utilisation en charpente ou en emballage.

Pour garder le lien entre la ressource à l'origine de la filière (exemple du bois d'œuvre) et les différentes transformations le long d'une filière (sciages, collage, ...) on applique des prix normés en cascade de l'amont vers l'aval à chaque étape de transformation. La normalisation des différents flux monétaires s'effectue pour chaque branche sur la base du prix de la production en France. Cela permet de garder l'unité de compte originel.

Figure 5 : Exemple simplifié de passage valeur volume en cascade



L'exemple simplifié ci-dessus présente la mécanique et ses étapes :

- Considérons la ressource primaire (A) qui alimente la filière constituée des branches B, C et D ;
- Connaissant la valeur monétaire transférée de la branche A aux branches B et D, à l'aide des prix normés on en déduit les quantités transférées à ces branches en unité de compte de A ;
- Connaissant la quantité de B (qui n'a pas d'autres sources d'entrée que A), et toujours à l'aide des valeurs et des prix normés, on en déduit les quantités transférées à C et D en unité de compte de A ;
- La quantité de la branche D est la somme des quantités issues de A et B en unité de compte de A.

In fine, nous avons suivi le principe d'une lecture en cascade des flux en partant des 6 branches sources de matière du TER :

- 02-grumes et billons destinés au sciage, placage ou déroulage
- 03-Bois destinés à l'industrie
- 04-Bois destinés à l'énergie
- 18-produits connexes du sciage destinés à la trituration
- 19-produits connexes du sciage non destinés à la trituration
- 50-bois recyclés

Ces branches sources génèrent trois filières d'usage : bois d'œuvre (La filière d'usage bois d'œuvre décrite dans la Figure 6 est la plus fournie en branches. Sa seule ressource est constituée des grumes de bois d'œuvre de la branche 02 - Grumes et billons destinés au sciage, placage ou déroulage. Cette branche, comme d'autres, est en relation avec le commerce international avec des grumes importées et exportées.

Le solde de ces grumes utilisées dans la filière française sont soit destinées à la production de merrain, à la production de panneaux, à la production de produits imprégnés ou sont destinés aux sciages. Les sciages sont ensuite transformés en produits rabotés ou en produits collés. Et ainsi de suite dans les différentes transformations.

Figure 6), bois d'industrie (Figure 7) et bois énergie (Figure 8). A noter que les unités de compte diffèrent selon les trois filières : mètre cube équivalent bois ronds (m^3 éq. br) pour la filière bois d'œuvre et équivalent tonnes de bois (éq. tonne de bois) pour les filières bois d'industrie et bois énergie.

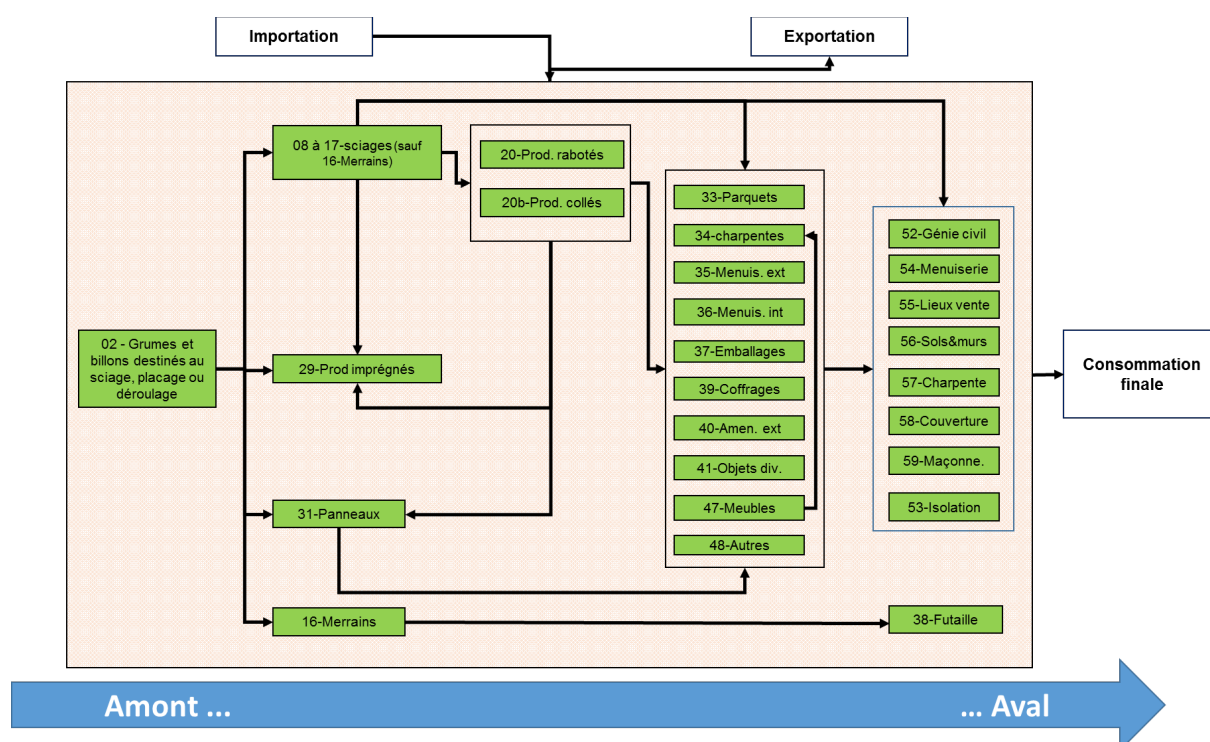
Dans les trois figures ci-dessous, le rectangle de couleur claire représente le périmètre de la filière bois. Ne sont indiquées dans ce périmètre que les branches de la filière d'usage concernée. En marge de ce rectangle, sont indiqués l'origine (importation) ou la destination

(exportation et consommation finale) de flux externes à la filière. Elles sont indiquées en marge car ces flux sont potentiellement présents pour chaque branche (voir la Figure 4). L'ordonnancement des branches suit globalement le processus de transformation de l'amont à l'aval.

La filière d'usage bois d'œuvre décrite dans la Figure 6 est la plus fournie en branches. Sa seule ressource est constituée des grumes de bois d'œuvre de la branche 02 - Grumes et billons destinés au sciage, placage ou déroulage. Cette branche, comme d'autres, est en relation avec le commerce international avec des grumes importées et exportées.

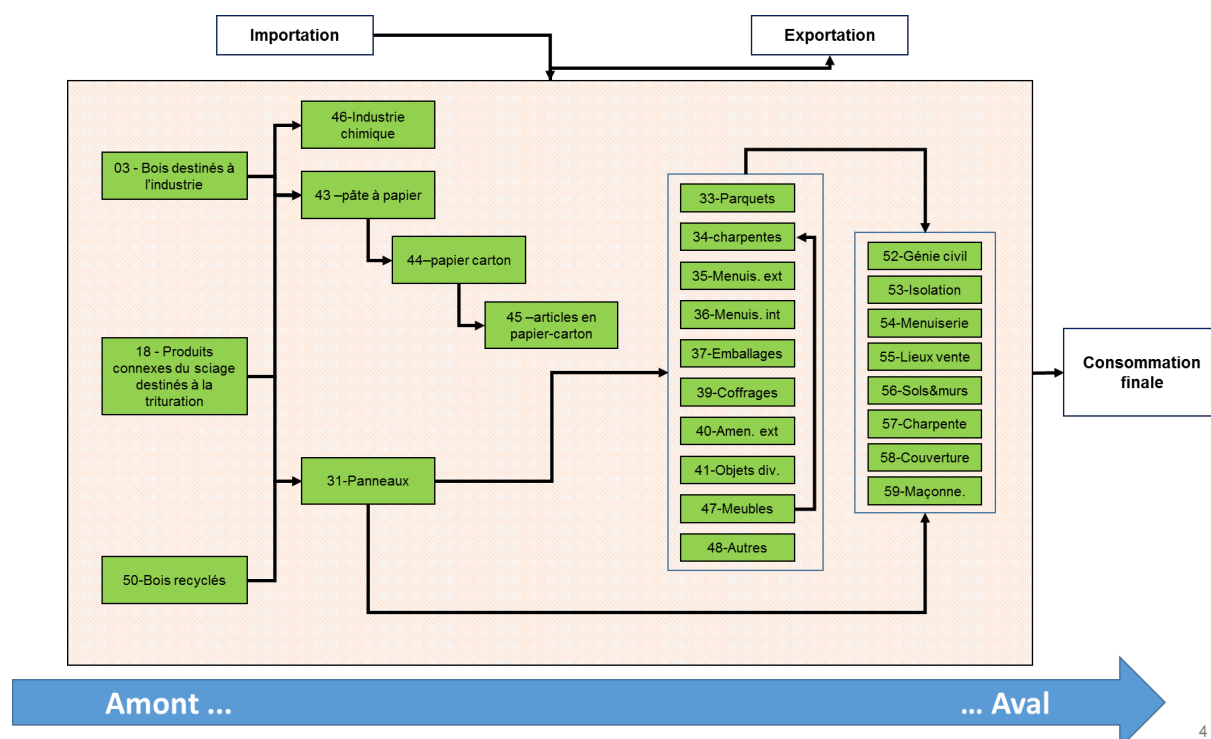
Le solde de ces grumes utilisées dans la filière française sont soit destinées à la production de merrain, à la production de panneaux, à la production de produits imprégnés ou sont destinés aux sciages. Les sciages sont ensuite transformés en produits rabotés ou en produits collés. Et ainsi de suite dans les différentes transformations.

Figure 6 : La filière d'usage bois d'œuvre (m3 éq. br)



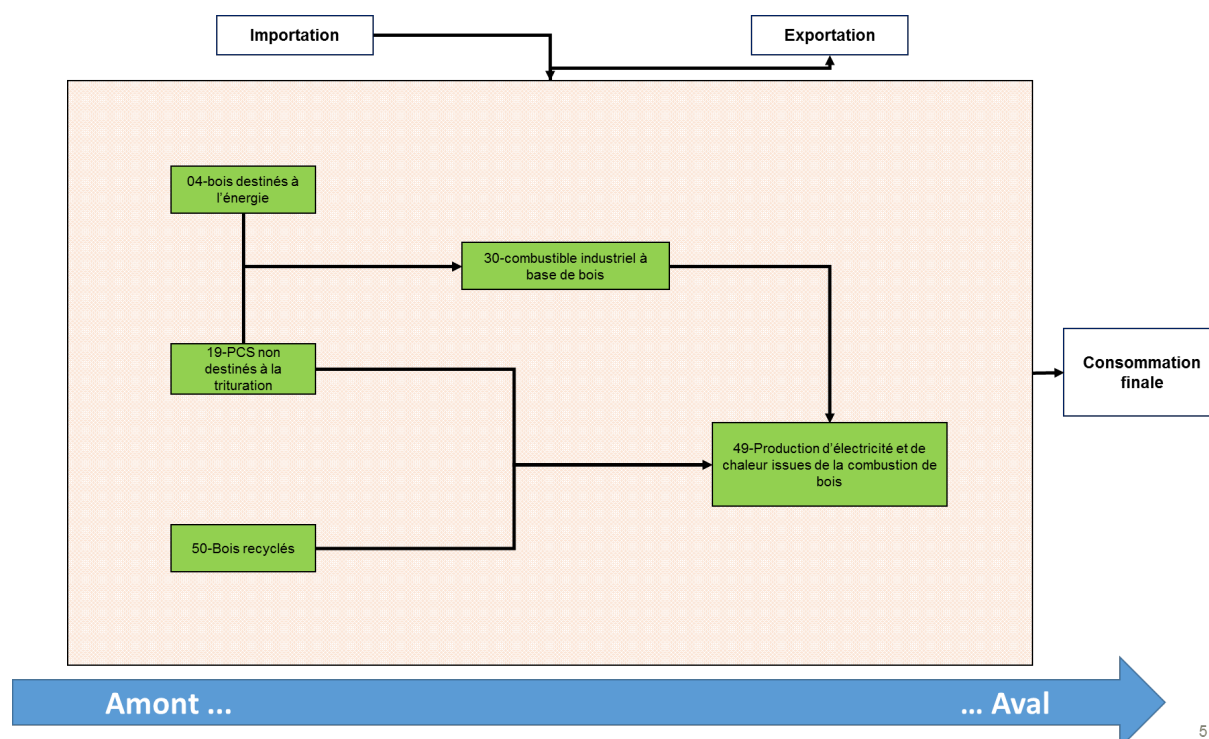
La filière d'usage bois d'industrie dispose de trois sources de matière provenant des branches 03 - Bois destinés à l'industrie, 18 - Produits connexes du sciage destinés à la trituration et 50 - Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération. La première transformation de ces matières de base regroupe les branches 31 - Fabrication de placages et de panneaux de bois, 43 - Fabrication de pâte à papier et 46 - Industrie chimique. Ces dernières branches alimentent leurs avals sans oublier à chaque étape les activités internationales.

Figure 7 : La filière d'usage bois d'industrie (ég. tonne de bois)



La filière d'usage bois énergie dispose de trois sources de matière : les branches 04 - Bois destinés à l'énergie, 19 - Produits connexes du sciage non destinés à la trituration et 50 - Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération. Elles alimentent deux branches de transformation : 30 - Fabrication de combustibles industriels à base de bois et 49 - Production d'électricité et de chaleur issues de la combustion de bois.

Figure 8 : La filière d'usage bois énergie (ég. tonne de bois)



5

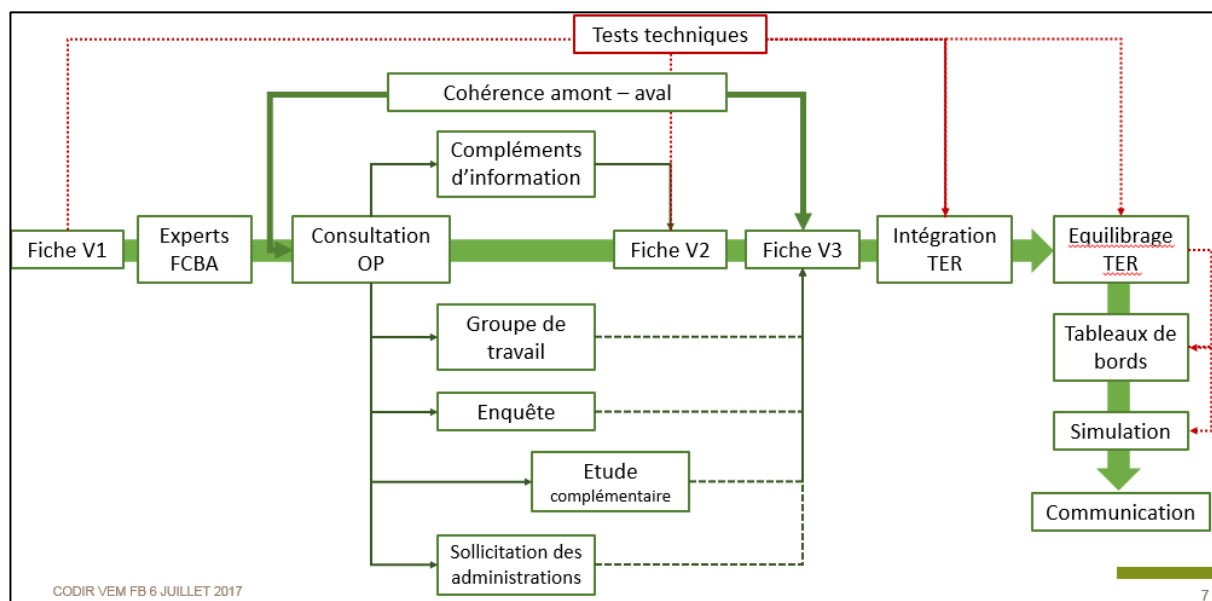
6. Contrôle qualité

La constitution du TER réclame une expertise sur l'ensemble de la filière. Pour assurer la qualité des estimations nous avons, en amont sollicité, les organisations professionnelles pour valider et/ou affiner nos estimations et procéder à divers contrôles de cohérence puis à « l'équilibrage » du TER.

6.1 Consultation des organisations professionnelles

Une première version de chaque fiche branche du TER (fiche V1) a ensuite été soumise à la consultation des organisations professionnelles (OP) et autres organismes pour partager les résultats du TER de la VEM et recueillir des avis critiques et/ou des données complémentaires. Au total, nous avons rencontré 14 organismes entre juin 2017 et octobre 2018 (voir annexe 0). En parallèle, et comme indiqué plus haut, nous avons mis en place un groupe de travail spécifique sur les données Douanes, et nous avons mené une enquête expérimentale auprès des adhérents de l'UMB-FFB. Ces différentes démarches ont permis de valider, consolider ou ajuster les estimations de la fiche V1 de chaque branche du TER de façon à établir une fiche V2 voire V3. Une fois l'équilibre emplois-ressources stabilisé pour chaque branche, un équilibrage a été réalisé au niveau de l'ensemble du TER (Figure 9).

Figure 9 : Processus d'élaboration du TER de la VEM-FB en collaboration avec les OP



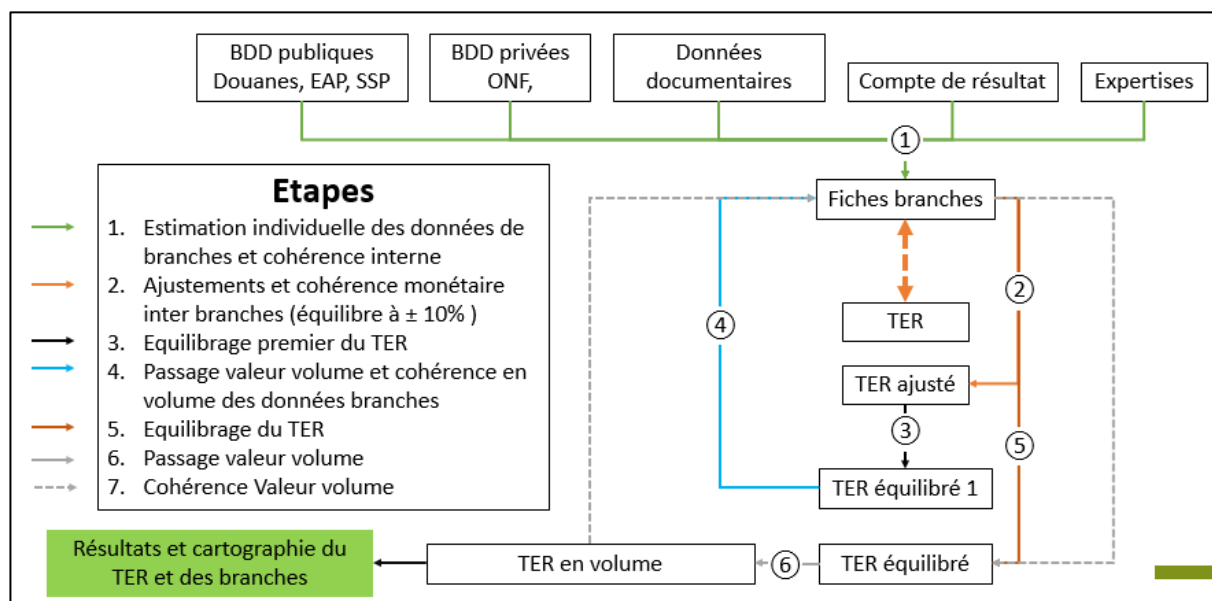
6.2 Contrôles de cohérence

Différents contrôles de cohérence ont été mis en place tout au long du processus d'élaboration du TER (Figure 10), à savoir principalement :

- Au niveau interne des branches individuelles du TER, en croisant les différentes sources de données disponibles (1)
- Entre les branches du TER pour vérifier la cohérence entre l'amont et l'aval (2)
- Au niveau de l'ensemble du TER monétaire (3, 4 et 5)
- Lors du passage valeur-volume (6 et 7)

Du fait du nécessaire respect de l'égalité emploi égale ressource pour chaque branche mais aussi pour l'ensemble de la filière, le TER présente une grande cohérence. Les branches sont en relation entre elles. Ainsi, les outputs des unes sont les inputs des autres. Modifier un flux réclame alors de modifier tous les autres flux en cascade pour rétablir l'équilibre. Cette cohérence propre au TER, complète les diverses analyses sectorielles.

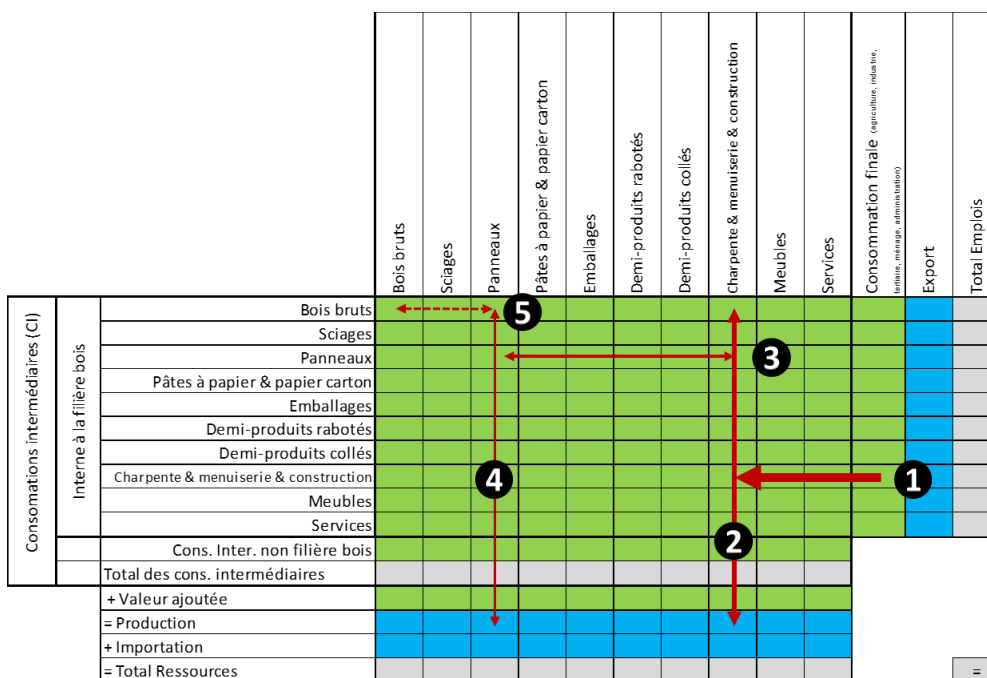
Figure 10 : Contrôles de cohérence du TER de la VEM-FB



7. L'outil de simulation

Dans la filière bois, de nombreuses branches sont en relation entre elles, liant ainsi l'amont à l'aval par une chaîne continue. Aussi, une variation, un « choc » disent les économistes, sur la demande finale doit avoir des conséquences sur l'ensemble de la filière au travers de ces relations. Le TER permet d'estimer les effets de propagation de ce choc dans l'ensemble de la filière et au sein de chaque branche, comme la Figure 11 l'illustre.

Figure 11 : Exemple de propagation vers l'amont de la filière d'un choc aval



Dans l'exemple graphique ci-dessus d'un TER simplifié, le « choc » au niveau de la demande finale se situe dans la branche « charpente & menuiserie & construction » ❶. Il impacte directement la production de cette branche. Pour faire varier sa production il faut varier ses consommations intermédiaires. L'ensemble des consommations intermédiaires de cette branche sont décrits dans la colonne de cette branche ❷. Parmi elles, il y a les panneaux dont la consommation va varier ❸. De même, les consommations intermédiaires des panneaux sont décrites dans la colonne de cette branche ❹. Parmi elles, il y a du bois brut qui voit sa demande varier ❺. C'est ainsi que se propage sur l'ensemble de la filière un choc.

Pour cela nous avons développé un outil expert de simulation pour analyser l'impact d'un changement de la demande. Il s'appuie sur un système d'équations décrivant les relations interbranches de la matrice du TER. L'écriture et la programmation du système d'équations ont été réalisées à l'aide du logiciel d'économétrie R.

Plusieurs types de scénarios peuvent être alors simulés à partir du TER monétaire :

- variation de la demande finale d'une ou plusieurs branches et impact sur la production et les importations des différentes branches de la filière
- variation des exportations ou des importations d'une ou plusieurs branches et impact sur la production intérieure des différentes branches de la filière.

Il convient de noter que l'outil de simulation développé dans le cadre de la VEM-FB est issu d'un modèle de demande. L'offre est supposée s'adapter parfaitement aux changements de la demande simulés (pas de contrainte de production). A ce titre, la possibilité de simuler une variation des importations constitue déjà une extension du modèle de demande au sens strict. De plus, comme indiqué plus haut, le cadre d'analyse est limité au court terme (< 5 ans) du fait de l'hypothèse de stabilité des coefficients techniques, hypothèse intrinsèque aux modèles input-output.

8. Les principaux résultats issus du TER

L'objectif de cette section est de montrer le type d'indicateurs et d'informations qui peuvent être exploités à partir du TER¹¹. Néanmoins, la quantité d'informations disponible ouvre la voie à de multiples analyses et autres résultats particuliers. Par ailleurs, il ne s'agit pas ici de commenter les résultats mais bien de montrer l'étendue des possibles.

Sont présentés ci-dessous les résultats du TER, tant au niveau d'ensemble de la filière que dans ses parties, qui ont été retenus au cours du projet. Quand les indicateurs ont été retenus, les illustrations proviennent de la présentation de la plénière du 2 juillet 2019 sinon un exemple est donné sur la base des travaux de suivi du projet.

¹¹ En complément, le lecteur pourra également consulter la présentation de restitution finale du 2 juillet 2019.

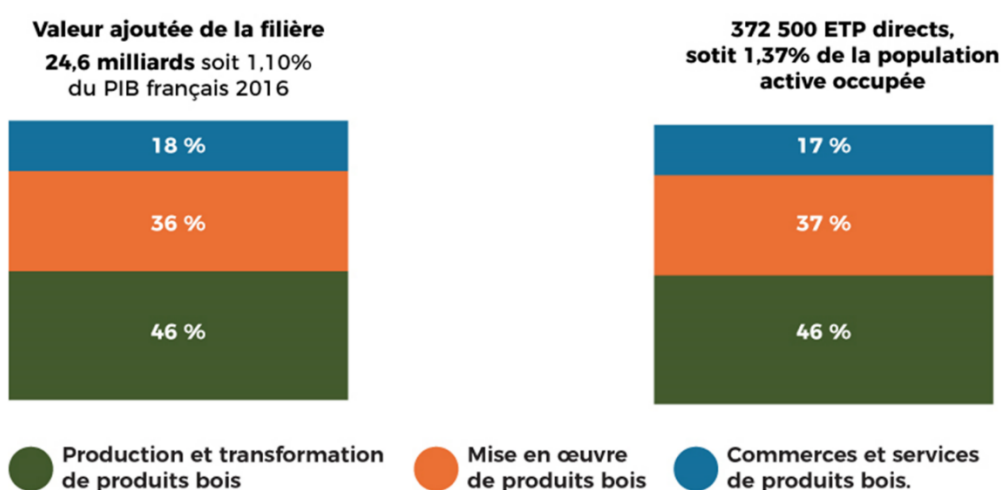
8.1 Indicateurs macro-économiques de la filière

8.1.1 Répartition de la valeur ajoutée et de l'emploi

Le Tableau Emplois-Ressources permet tout d'abord de mettre en évidence le poids économique d'une filière à travers la valeur ajoutée créée (VA) et l'emploi (ETP).

Le TER, établi sur les données 2016, indique que la filière forêt-bois, définie selon le périmètre VEM, a généré une valeur ajoutée de 24,6 milliards d'euros, soit 1,1 % du Produit Intérieur Brut et compte 372 500 emplois ETP, soit 1,37 % de la population active occupée. Une décomposition par activité est en Figure 12.

Figure 12 : Valeur ajoutée et emplois générés par la filière forêt-bois (Données 2016)



Résultats présentés à la restitution finale du 2/07/19

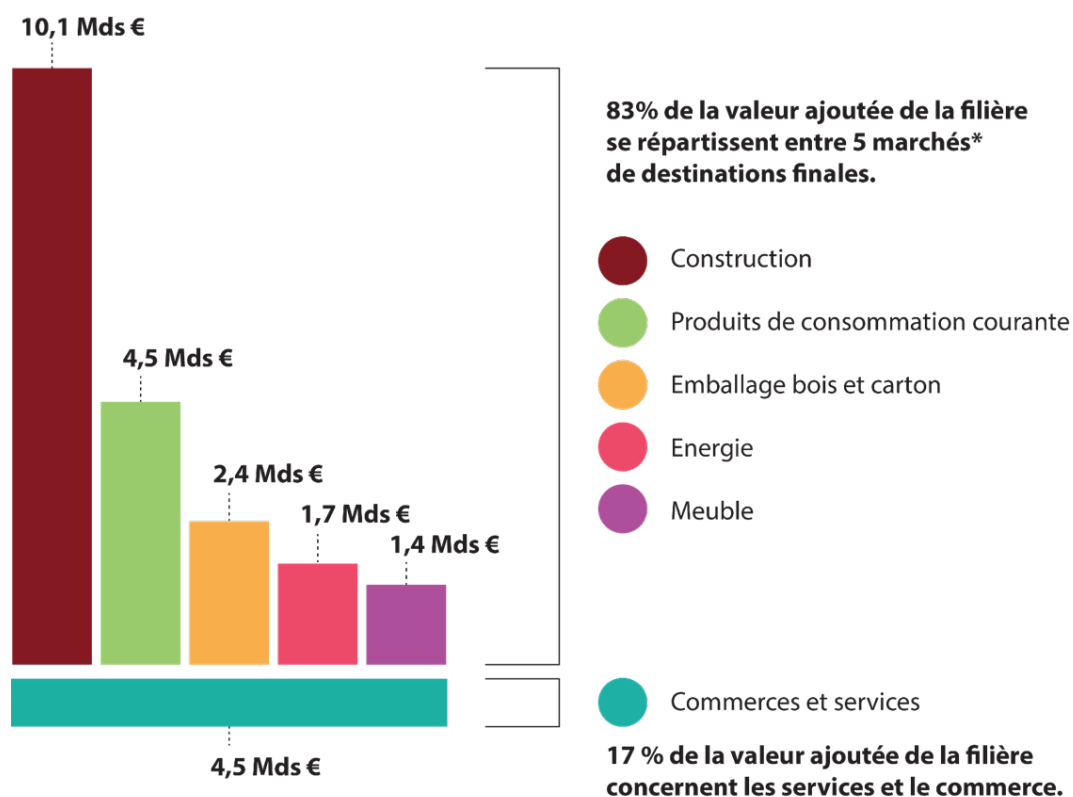
L'activité « Production et transformation de produits bois » représente la plus grande part de la valeur ajoutée créée (46%) suivie de la « Mise en œuvre de produits bois » (36%) et du « Commerce et Services » (18%).

Cette répartition est sensiblement la même pour l'emploi.

8.1.2 Valeur ajoutée par marché

Ces résultats sur la valeur ajoutée et l'emploi peuvent être présentés pour différents niveaux d'agrégation : branches, segments, activités ou marchés.

Figure 13 : Valeur ajoutée par marché (Données 2016).



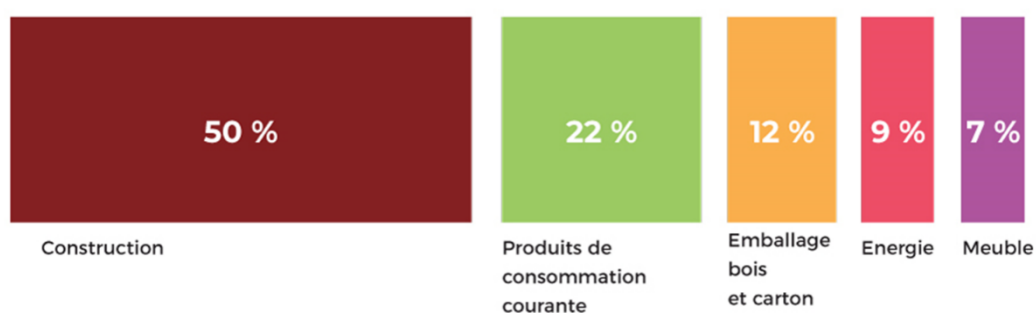
* Marchés des produits majoritairement à base de bois.

Les autres produits de ces marchés ne font pas partie de la filière Forêt-Bois.

Résultats présentés à la restitution finale du 2/07/19

La lecture par marché montre l'importance de la « Construction » dans les débouchés de la filière ainsi que l'importance des « Commerces et services ».

Figure 14 : Valeur ajoutée et marchés de destination (Données 2016)



* marchés des produits majoritairement à base de bois

Résultats présentés à la restitution finale du 2/07/19

Sur les 20 milliards d'euros de valeur ajoutée destinés aux marchés (c'est-à-dire sans compter la valeur ajoutée de « Commerces et services ») :

- la construction en concentre 50% ;

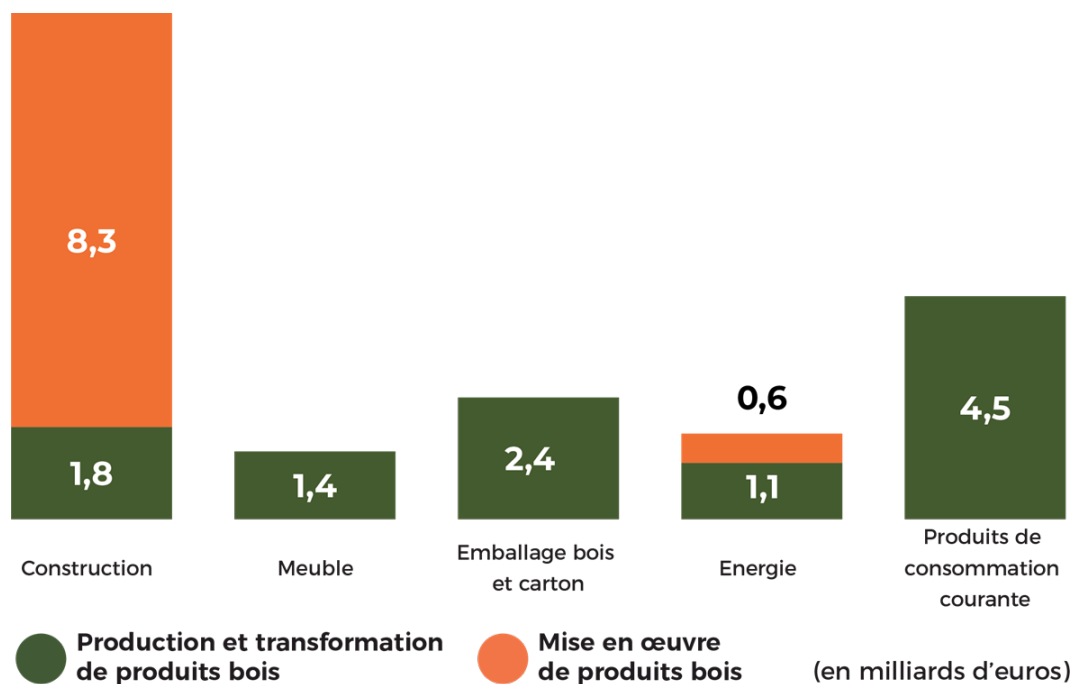
- le marché des produits de consommation courante représente 22%¹².

La répartition en emploi (ETP) est similaire

8.1.3 Valeur ajoutée, marchés de destination et activités

Le croisement entre marchés de destination et activités permet d'identifier l'origine par activité de la création de valeur.

Figure 15 : Valeur ajoutée des activités par marché (Données 2016)



Résultats présentés à la restitution finale du 2/07/19

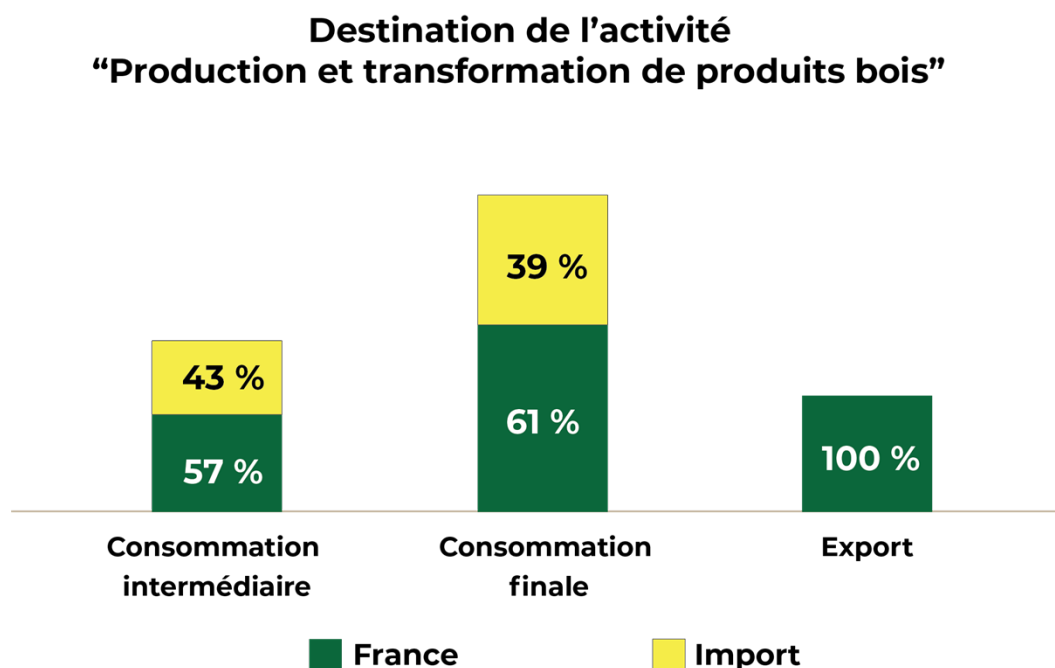
La Figure 15 montre que l'activité de mise en œuvre représente 80% de la valeur ajoutée dirigée vers la construction

8.1.4 Destination de la production

En considérant l'activité de « Production et transformation de produits bois », le TER permet d'identifier vers quel type d'emploi, au sens TER, se destine sa production mais aussi les importations de produits.

¹² Avec pour 2/3 le papier et articles en papier carton.

Figure 16 : Débouchés de l'activité « production et transformation de produits bois » (Données 2016)



Résultats présentés à la restitution finale du 2/07/19

Le 1^{er} débouché de l'activité « Production et transformation de produits bois » est la consommation finale dont 40% est fournie par l'importation. Le 2^{ème} débouché est l'export¹³. Le 3^{ème} débouché est la consommation intermédiaire servie à 43% par l'importation.

On peut conclure que la filière satisfait le marché intérieur et notamment la consommation finale française.

8.2 Indicateurs de structure et de commerce extérieur de la filière

Le TER génère également différents indicateurs structurels et de commerce extérieur. Là-aussi, les résultats peuvent être présentés selon différents niveaux d'agrégation par sommation de branches : branches, segments, activités¹⁴. Nous présentons ci-dessous des exemples au niveau des segments (cf. Tableau 2 pour le détail des segments).

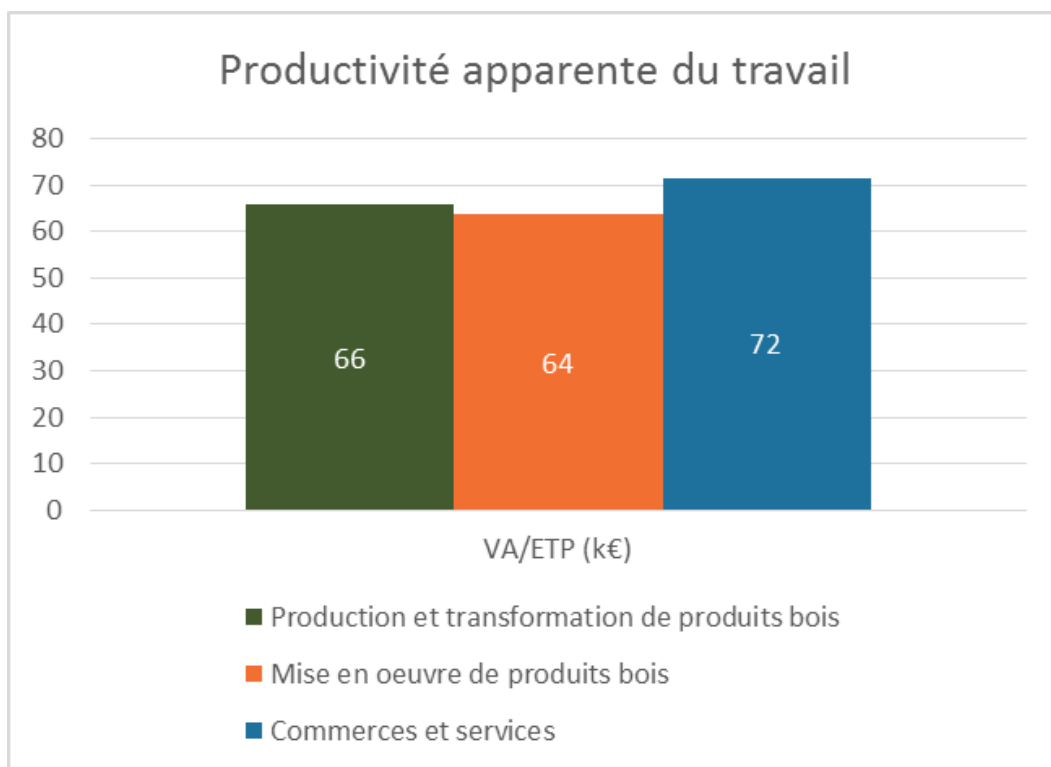
8.2.1 Productivité apparente du travail

La productivité apparente du travail est le ratio valeur ajoutée sur emploi (en ETP). Dans les résultats ci-dessous, l'activité de « Commerces et services » dispose de la productivité apparente du travail la plus élevée. Ceci provient d'un effet de structure car elle est composée de seulement 4 branches dont une, Promotion immobilière de bâtiments et ouvrages en bois, est en terme de productivité apparente du travail, très au-dessus des autres.

¹³ Le commerce extérieur considéré dans la filière ne concerne que les échanges de marchandises (produits bruts, transformés, finis). De nombreux services sont néanmoins présents notamment à l'exportation mais difficilement quantifiables en l'état des connaissances.

¹⁴ L'approche « marché » ne peut produire ce type de résultats car ce n'est pas la somme de branches.

Figure 17 : Productivité apparente du travail (Données 2016)



Résultat présenté au Comité de direction, 26 mars 2019

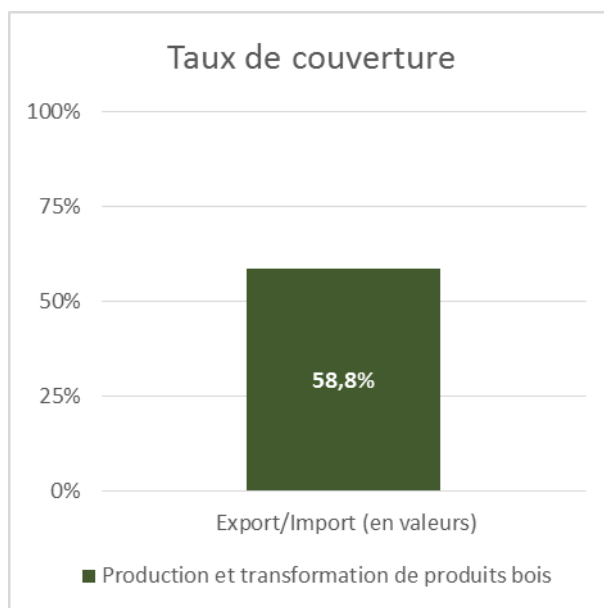
La valeur ajoutée permet, notamment, de rémunérer le travail et le capital investi, cet indicateur est sensible au volume de capital nécessaire pour chaque branche. Cet effet n'est pas très marqué dans les résultats ci-dessus car l'activité « Production et transformation de produits bois » est composée de branches très hétérogènes dans leurs besoins en capitaux.

8.2.2 Taux de couverture du commerce extérieur

Le taux de couverture du commerce extérieur est le ratio export sur import. C'est un indicateur du commerce extérieur. Il exprime, en pourcentage, l'état du solde commercial par produit ou branche. Inférieur à 100%, le solde commercial est négatif (ce qui signifie que les exportations sont inférieures aux importations), supérieur à 100% le solde commercial est positif.

Par construction du TER et compte tenu du peu de données disponibles sur les activités internationales des services seule l'activité « Production et transformation de produits bois » présente un taux de couverture du commerce extérieur (Figure 18).

Figure 18 : Taux de couverture du commerce extérieur (Données 2016)



Résultat présenté au Comité de direction, 26 mars 2019

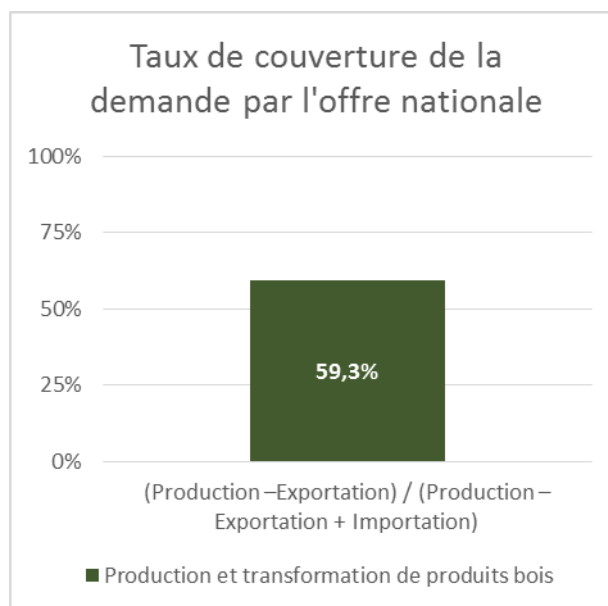
Ce taux inférieur à 100 montre que le solde commercial est globalement négatif. Ici encore, l'hétérogénéité des branches de cette activité masque des disparités importantes.

8.2.3 Taux de couverture de la demande par l'offre nationale

Le taux de couverture de la demande par l'offre nationale indique la part du marché intérieur couverte par la production nationale. Par exemple, si le taux d'import est de 20% alors le taux de couverture de la demande par l'offre nationale est de 80%. Il s'agit du complément à 100% du taux d'import.

Dans la mesure où le commerce extérieur ne concerne que les échanges de marchandises (produits bruts, transformés, finis), la Figure 19 ne montre que l'activité « Production et transformation de produits bois ».

Figure 19 : Taux de couverture de la demande par l'offre nationale (Données 2016)



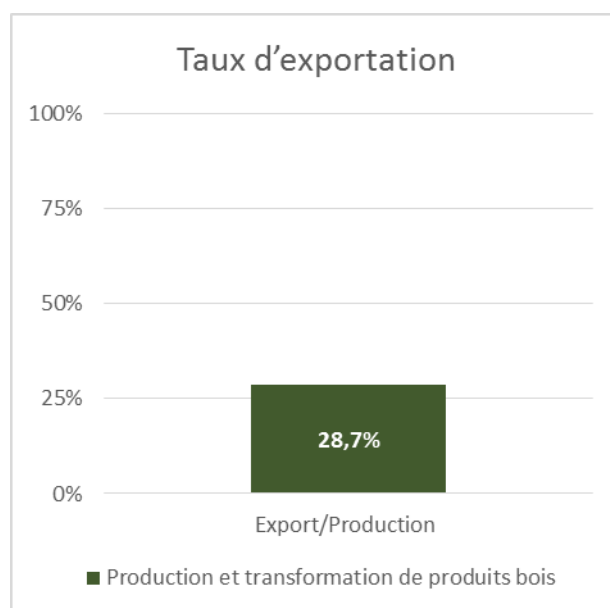
Résultat présenté au Comité de direction, 26 mars 2019

Près de 60% de la production en produits bruts, transformés et finis est destinés au marché français. Comme par ailleurs les deux autres activités ne fournissent quasi exclusivement que le marché national, ce résultat montre que la filière bois satisfait essentiellement son marché domestique.

8.2.4 Taux d'exportation

Le taux d'export est le ratio export sur production. Il met en évidence la propension à exporter de la filière selon les branches ou segments.

Figure 20 : Taux d'exportation (Données 2016)



Résultat présenté au Comité de direction, 26 mars 2019

Inévitablement, si la production est essentiellement destinée au marché français, le taux d'exportation ne peut pas être important.

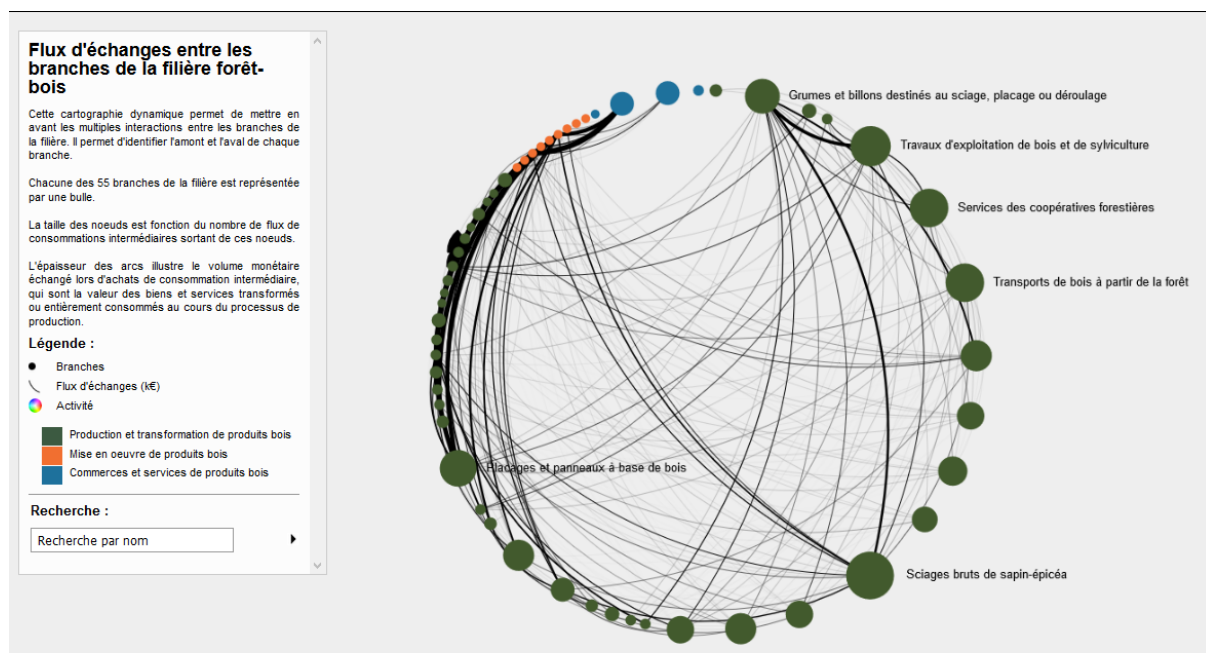
8.3 Description des relations entre segments de la chaîne de valeur

La spécificité du TER est d'identifier les relations entre branches c'est-à-dire l'origine des différentes consommations intermédiaires d'une branche, y compris en importation, et la palette de destinations de sa production vers les autres branches, l'export et la consommation finale.

8.3.1 Cartographie des relations entre branches et segments

Avec plus de 50 branches, il est nécessaire de disposer d'une représentation graphique adéquate. Dans le graphique ci-dessous la taille des bulles est proportionnelle au nombre de relations interbranches leur couleur correspond à l'activité. L'épaisseur du trait entre bulles est proportionnelle aux flux de consommations intermédiaires en valeur monétaire.

Figure 21 : Cartographie des flux de consommation intermédiaire entre branches (Données 2016)



Résultats présentés à la réunion plénière du 2 juillet 2019.

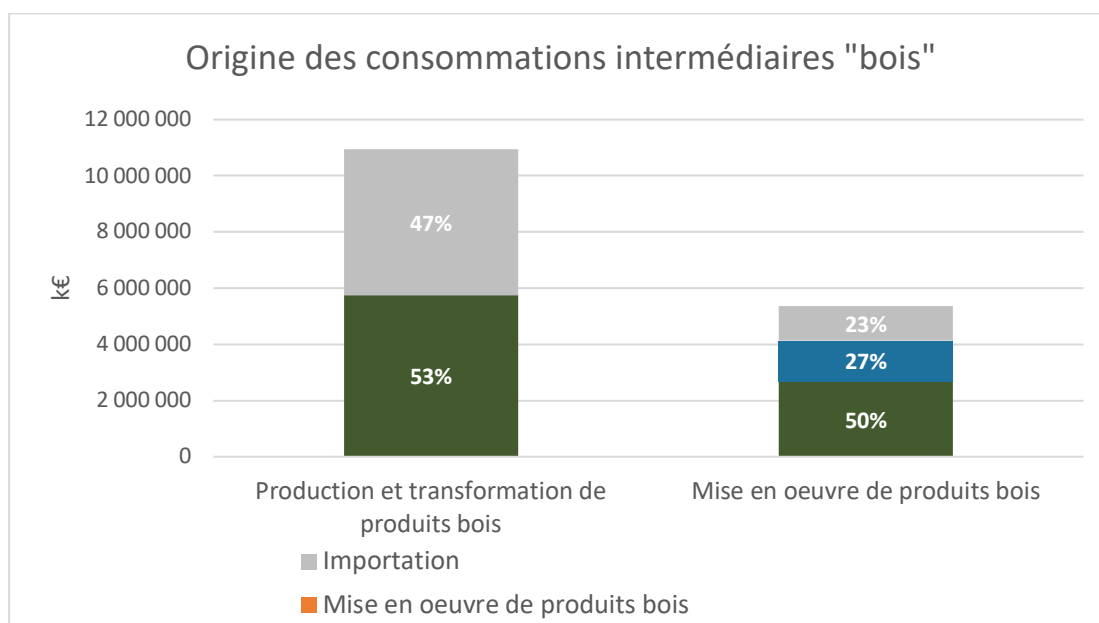
La Figure 21 met en évidence la densité des relations interbranches. Les branches de production et transformation (en bleu) sont celles ayant le plus de relations avec les autres branches de la filière.

Sur le site Internet de la VEM FB, la cartographie est dynamique. En utilisant cette fonction, cela permet en sélectionnant une branche d'identifier son amont et aval. L'ensemble de ses branches constitue son écosystème au sein de la filière.

8.3.2 Origines des consommations intermédiaires

Comme indiqué, le TER distingue l'origine des consommations intermédiaires de chaque branche tant dans les branches amont que via l'importation. Pour utiliser ces informations, le regroupement par activité permet une représentation plus simple que celle à l'échelle des plus de 50 branches.

Figure 22 : Origines des consommations intermédiaires par activités (Données 2016)



Résultat présenté au Comité de direction, 26 mars 2019

Le graphique Figure 22 montre les importations, qui ne concernent que les échanges de marchandises (produits bruts, transformés et finis), représentent 47% des consommations intermédiaires de l'activité de « Production et transformation de produits bois » alors que pour l'activité de « mise en œuvre de produits bois » cette part est de 23%. Ceci montre que l'importation de la filière bois est principalement composée de produits semis finis.

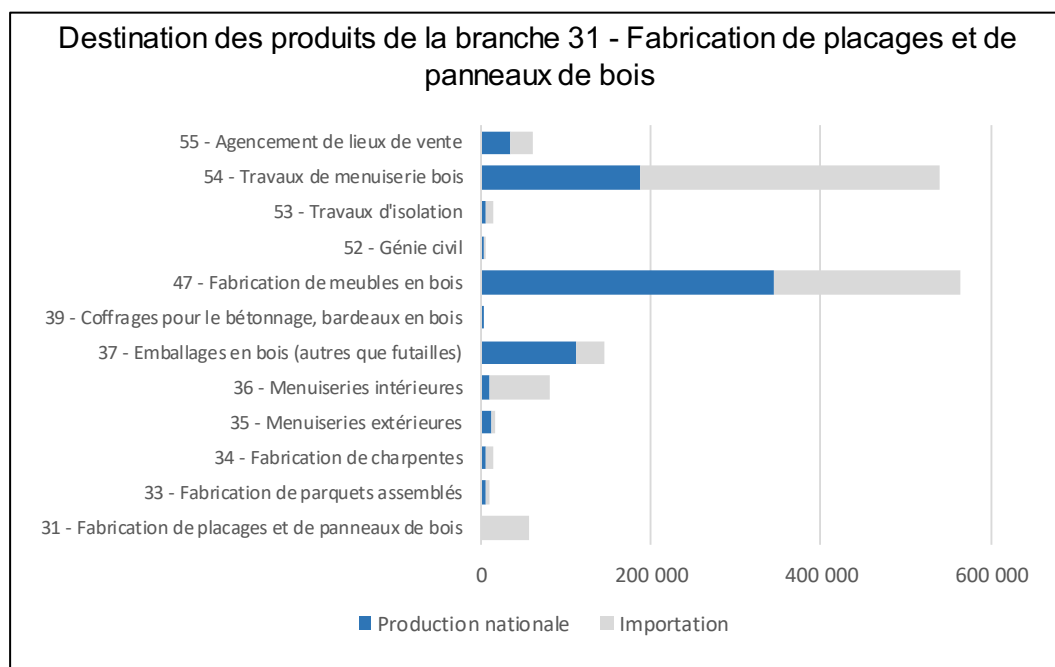
8.3.3 Destinations des productions des branches

A l'instar des origines des consommations intermédiaires, il est possible d'identifier et de quantifier la destination de la production d'une branche vers les autres branches. En intégrant le commerce international, cette chaque destination de production vers une branche peut être mise en perspective avec les importations associées.

La Figure 23 présente la destination de la production de la branche « 31 – Placages et panneaux à base de bois » associée aux importations. La lecture s'effectue en deux temps :

1. La longueur des barres montre le volume total des destinations de la production françaises et des importations de produits composant la branche « 31 – Placages et panneaux à base de bois ». Ici les deux plus importants débouchés sont les branches « 54 – Travaux de menuiserie bois » et « 47 – Meubles à base de bois ».
2. En considérant une branche de débouché, la partie grise correspond à la partie importée. Ainsi, pour la branche 54, plus de la moitié des panneaux consommés sont importés, à l'inverse de la branche 47.

Figure 23 : Destinations de la production de la branche « Placage et panneaux de bois » vers les autres branches et part des importations associées en 2016.



Résultats provisoires présentés à la réunion plénière du 28 mars 2018.

Ce type d'information est utile pour identifier finement les parts de marché des produits importés alors qu'une production nationale existe.

8.4 La filière Forêt Bois en trois « filières d'usage »

Le passage valeur-volume du TER monétaire a permis d'exprimer en flux physiques les relations entre les branches d'activité de la filière ainsi que le poids du commerce international (voir le paragraphe 5.2.2 Le passage valeur-volume).

Dans ce cadre nous avons identifié trois filières d'usage :

1. « bois d'œuvre »
2. « bois d'industrie »
3. « bois énergie »

A noter que ces filières disposent d'unités de compte différentes : m³ équivalent bois rond sur écorce (eq.br) pour la filière « bois d'œuvre » et équivalent tonne de bois pour les deux suivantes.

Etant donné le volume d'information disponible au niveau des branches, il a été nécessaire d'effectuer des regroupements pour faciliter la représentation et d'utiliser un style de représentation graphique spécifique. Les graphiques de Sankey¹⁵ permettent de représenter à la fois les origines et les destinations des flux et en même temps leur volume.

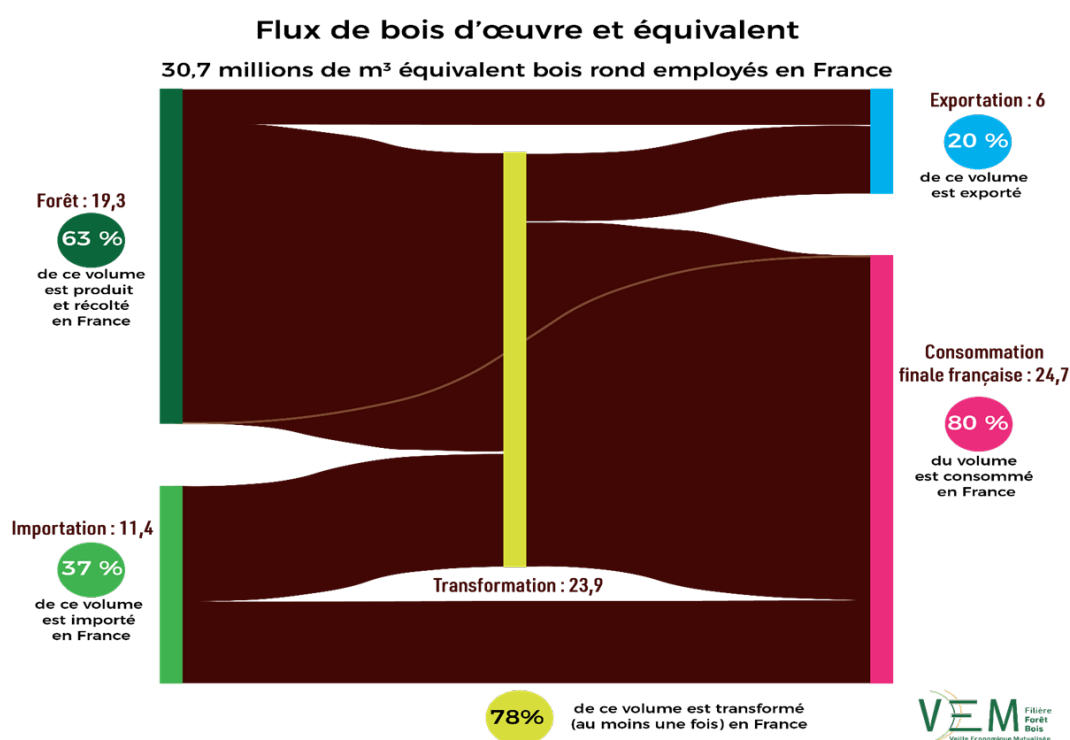
¹⁵ Un diagramme de Sankey ou diagramme Sankey est un type de diagramme de flux dans lequel la largeur des flèches est proportionnelle au flux représenté.

Nous avons ainsi identifié les produits à l'origine d'une filière d'usage et leur volume importé, regrouper les étapes de transformation et spécifié la destination des flux entre consommation finale et exportation.

8.4.1 La filière d'usage « bois d'œuvre »

La Figure 24 montre l'exemple d'un diagramme de Sankey pour la filière d'usage bois d'œuvre. Environ 31 millions de m³ équivalent bois rond sur écorce sont employés, c'est-à-dire produits ou transformés, en France tout le long de la chaîne de valeur de la sous-filière d'usage bois d'œuvre¹⁶

Figure 24 : Origines et destinations des flux de bois de la filière d'usage bois d'œuvre (Données 2016)



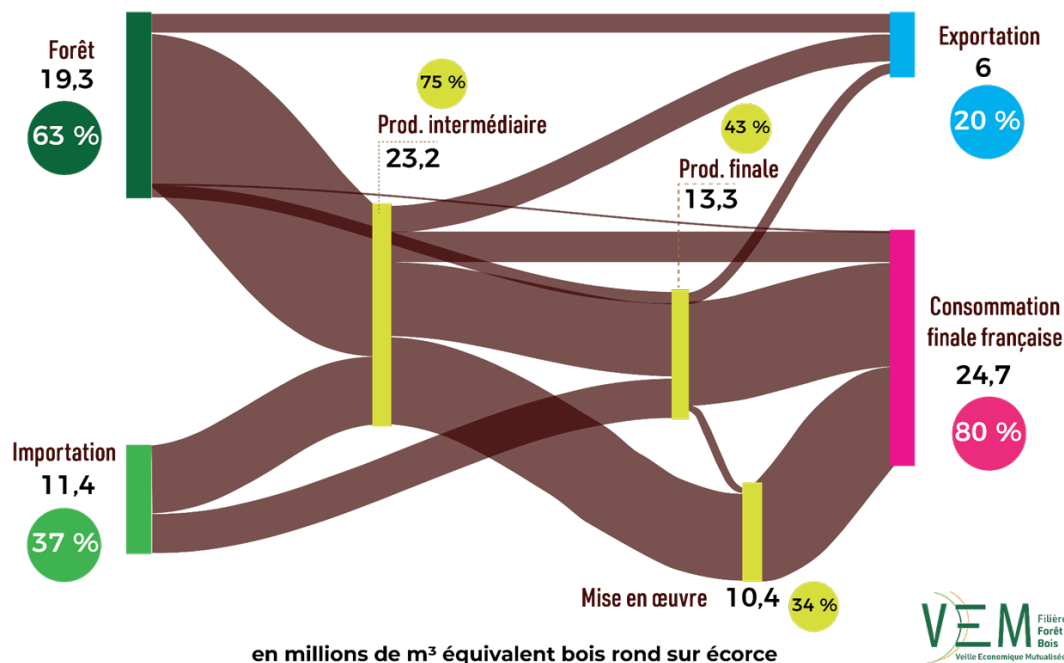
Résultats présentés à la réunion plénière du 2 juillet 2019.

Note de lecture : la largeur des traits est proportionnelle aux volumes de flux physiques. L'unité de compte est le millier de m³ équivalent bois rond sur écorce.

Sur la base des données disponibles, il est néanmoins possible de désagréger ces flux en faisant apparaître des étapes intermédiaires dans la transformation. Mais cela induit une complexité croissante dans la lecture du graphique. La répartition des branches par étapes est disponible en annexe 12.2 : Table de correspondance Branches - étapes.

¹⁶Par exemple, les importations de sciage ont été converties en équivalent bois rond.

Figure 25 : Origines et destinations des flux de bois de la filière d'usage bois d'œuvre avec des étapes de transformation (Données 2016)



Résultats présentés à la réunion plénière du 2 juillet 2019.

De ce graphique on peut ainsi préciser :

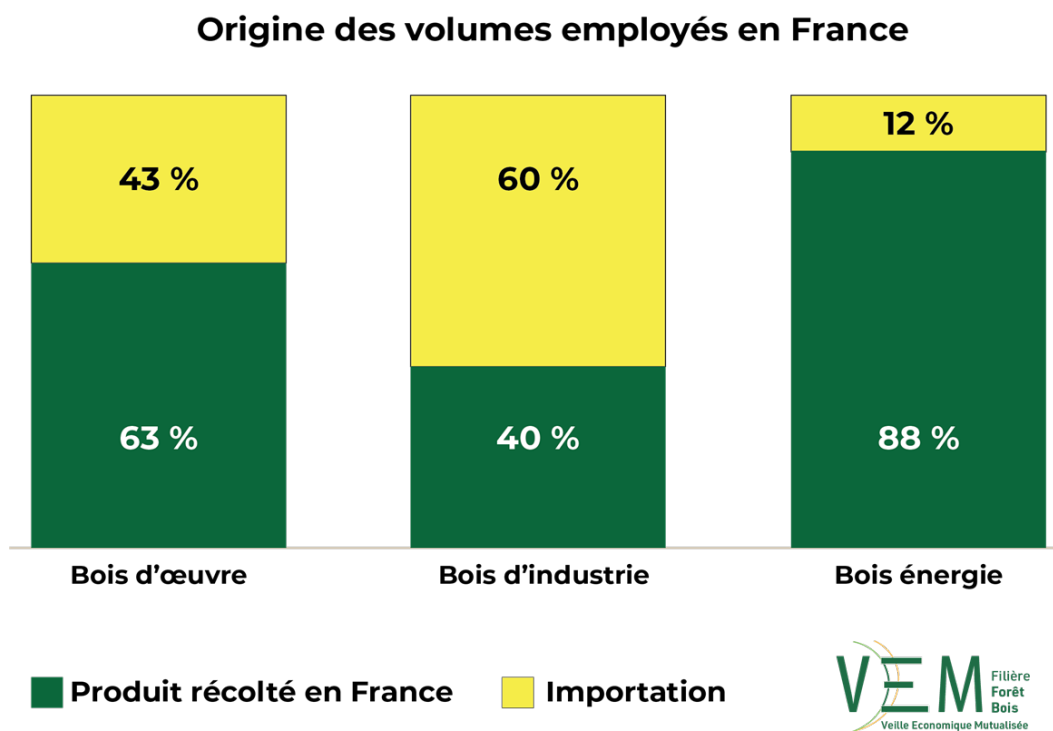
- 69% du volume (eq.br) de l'approvisionnement du segment « production intermédiaire » provient de la forêt française.
- 59% du volume (eq.br) de l'approvisionnement du segment « production finale » provient de la production réalisée en France (31% d'importations directes)

8.4.2 Filières d'usage : synthèse sur l'approvisionnement

Les données pour les filières d'usage « bois d'industrie » et « bois énergie » sont aussi disponibles (voir la présentation de la plénière du 2 juillet 2019).

Enfin, on peut dégager des indicateurs sur le poids de la ressource française dans la chaîne de valeur des trois principales sous-filières (figure 20). Pour la sous-filière bois d'œuvre, 63 % des volumes employés tout au long de la chaîne de transformation proviennent de la ressource française. Pour les sous-filières bois d'industrie et bois énergie, ces chiffres sont respectivement de 41 % et 89 %.

Figure 26 : De l'origine de l'approvisionnement de la filière bois (Données 2016)



Résultats présentés à la réunion plénière du 2 juillet 2019.

L'approvisionnement est essentiellement d'origine française pour les filières bois d'œuvre et bois énergie, cela constitue un socle d'indépendance pour la filière.

8.5 Simulations de changements de la demande

Le Tableau Emplois-Ressources peut être utilisé comme un outil de modélisation (modèle de Leontief) afin d'identifier et d'estimer l'impact sur l'ensemble des branches de la filière d'un changement simulé dans la demande finale.

La simulation permet d'analyser l'impact d'une variation en pourcentage de la demande finale d'une ou plusieurs branche(s) sur l'ensemble de la filière. Les autres branches ont une demande finale constante. Mais leur niveau de production et d'importations peut varier du fait des effets directs et indirects. Les résultats sont à comparer au scénario de référence (TER équilibré 2016).

Cet exercice présente néanmoins des limites liées aux hypothèses de l'outil TER :

- Le cadre d'analyse est à court terme du fait de l'hypothèse de stabilité des coefficients techniques (coefficients de ventes et d'achats). Les impacts calculés s'effectuent donc à structure de la filière constante¹⁷.
- La modélisation développée ici permet de simuler un choc sur la demande finale. L'offre est supposée s'adapter à ces changements (pas de contrainte de production).

¹⁷ L'introduction de nouveaux produits, de nouveaux process de production et même les effets d'une forte variation de l'investissement productif ne sont pas pris en compte.

- Les chocs externes (taux de change, taux d'intérêt...) ne sont pas pris en compte.

L'exercice de simulation se fait à partir du TER en valeurs monétaires.

Dans ce cadre, la simulation débute par la caractérisation du changement de la demande qui doit permettre de répondre à une question.

Quatre scénarios de changement de la demande finale ont été simulés à partir du TER monétaire de 2016.

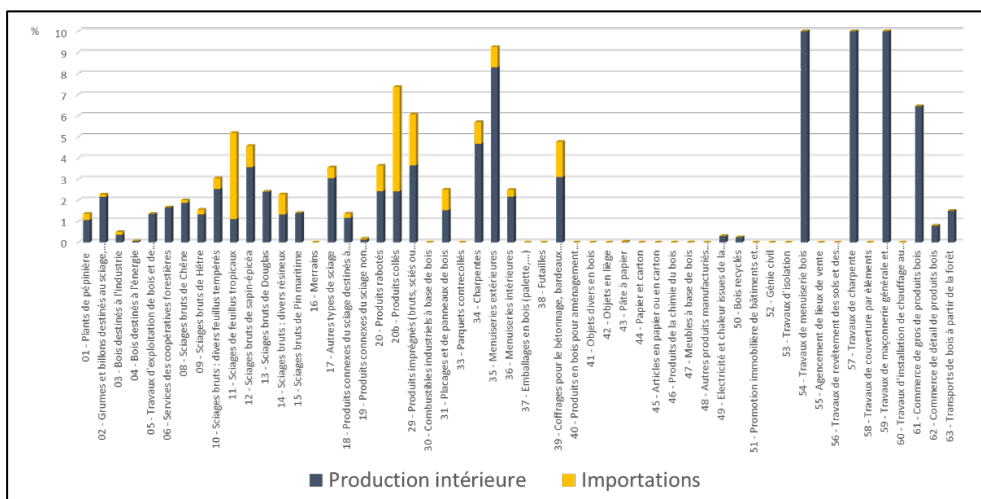
Tableau 5 : Quatre scénarios de simulation de variations de la demande

Scénario de contrôle	Scénario sur la Construction : hausse de la demande	Scénario sur la Construction : baisse d'imports	Scénario Meubles : double impacts
Simulation baisse de 25% de la demande finale des branches : 54 – Travaux de menuiserie bois 57 – Travaux de charpente 58 – Travaux de couverture 59 – Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre	Simulation augmentation de 10% de la demande finale des branches : 54 – Travaux de menuiserie bois 57 – Travaux de charpente 59 – Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre	Simulation baisse de 10% des importations des branches : 12 – Sciages sapin-épicéa 20b – Produits collés	Simulation baisse de 10% des importations et augmentation de 5% des exportations de la branche : 47 – Meubles à base de bois.
Question Vérifier l'adéquation des résultats du modèle aux impacts sur la filière de la baisse de l'activité de la construction bois observés entre 2012 et 2016.	Question Quels impacts sur la production domestique et les importations de cette hausse ?	Question Quels impacts sur la production intérieure ? Analyser la réponse nécessaire de l'offre domestique pour compenser la baisse des importations.	Question Quels impacts sur la production intérieure de meubles ?

8.5.2 Scénario sur la Construction : hausse de la demande

La Figure 28 montre les effets d'une hausse de 10 % des branches de bois construction 54, 57 et 59. De façon similaire, on peut observer l'impact de cette augmentation sur les différentes branches de la filière.

Figure 28 : Résultats de la simulation du scénario sur la Construction : hausse de la demande (Données 2016)



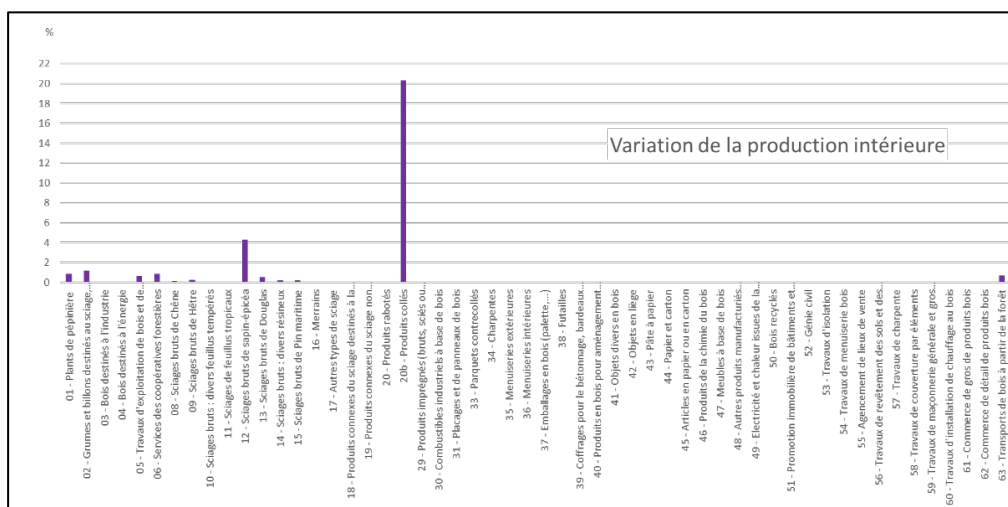
Résultats présentés à la réunion plénière du 13 septembre 2018.

Il est intéressant de noter que la hausse de la demande stimule, selon les branches, plutôt les importations (cas des produits collés) ou la production nationale (cas des menuiseries extérieures) du fait du système de production actuel.

8.5.3 Scénario sur la Construction : baisse d'imports

Sous l'hypothèse d'une baisse de 10 % des importations des branches 12 – *Sciages de sapin-épicéa* et 20b – *Produits collés*, la Figure 29 montre dans quelle mesure la production nationale des différentes branches devrait augmenter pour compenser cette baisse et répondre à la demande intérieure. Par exemple, la production nationale de produits collés devrait augmenter de 20 % et celle de sciages sapin-épicéa de 4 % compte tenu de la structure actuelle du système de production.

Figure 29 : Résultats de la simulation du scénario sur la Construction : baisse d'imports (Données 2016)

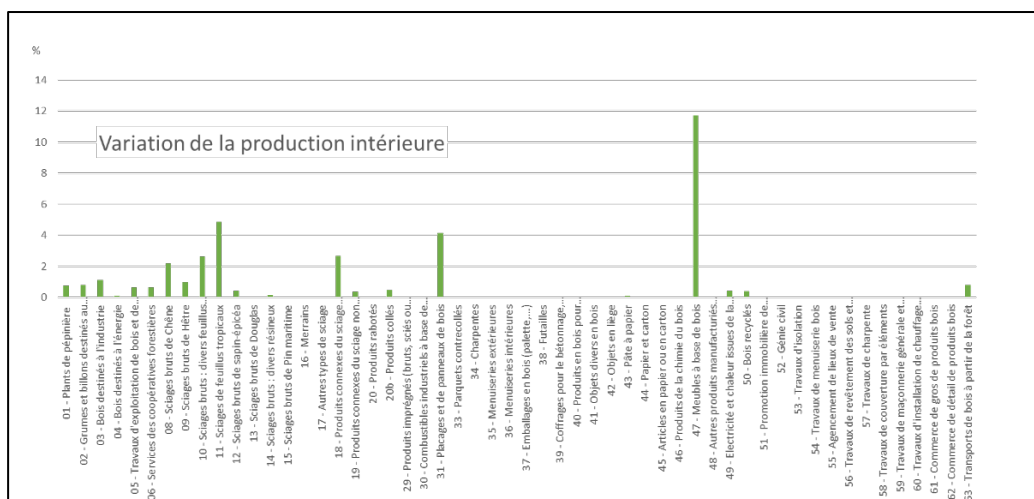


Résultats présentés à la réunion plénière du 13 septembre 2018.

8.5.4 Scénario Meubles : double impact

Enfin, la Figure 30 montre les effets combinés d'une hausse des exportations (+5 %) et d'une baisse des importations (-10 %) de la branche 47 - *Meubles à base de bois* sur la production nationale des différentes branches la filière.

Figure 30 : Résultats de la simulation du scénario sur Meubles : double impact (Données 2016)



Résultats présentés à la réunion plénière du 13 septembre 2018.

9. Conclusion

Le TER de la VEM FB dresse une vision complète et transparente de la filière vue comme une chaîne de valeur de la forêt au consommateur final. Le TER est le résultat d'un travail collectif et collaboratif. Il donne ainsi une vision partagée de l'économie de la filière avec des chiffres cohérents, fiables et partagés qu'aucun acteur n'aurait pu obtenir par son expertise.

Le TER de la VEM FB est une première en France.

10. Foire aux questions

Qu'est-ce que la filière forêt bois ?

La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini. On parle ainsi de filière électronique (du silicium à l'ordinateur en passant par les composants) ou de filière automobile (de l'acier au véhicule en passant par les équipements). La filière intègre en général plusieurs branches.

Le périmètre de la filière, c'est-à-dire les branches qui la composent, est une caractéristique essentielle. Il est ainsi peu pertinent de comparer des résultats sur des filières qui n'ont pas les mêmes périmètres.

Dans le cadre du projet, une nomenclature de produits et services a été définie pour préciser avec le comité directeur l'ensemble des branches qui compose la filière au sens VEM FB.

Pour plus de précisions voir les paragraphes 2 La nomenclature VEM et 3.2 Les branches d'activités.

Pourquoi la valeur ajoutée ?

La valeur ajoutée est un solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire. C'est la richesse créée.

La somme des valeurs ajoutées brutes¹⁹ des différentes branches d'activité constitue le produit intérieur brut ou PIB. Ainsi, sommer les valeurs ajoutées des différentes branches de la filière bois permet de comptabiliser la contribution de la filière à la création de richesse nationale.

Par ailleurs, il ne peut pas y avoir de double compte comme pour la somme de chiffre d'affaires où est additionnée la production des uns qui est aussi la consommation intermédiaire des autres.

Quelle différence entre branche et secteur ?

Une branche (ou branche d'activité) regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou produisent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée. Au contraire, un secteur regroupe des entreprises classées selon leur activité principale.

Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée). L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré. Au contraire, une branche regroupe des unités de production homogènes.

Pourquoi utilisez ici le concept de branche ?

Utiliser l'activité permet d'estimer l'ensemble de la production d'une activité quel que soit le producteur même si elle est secondaire. A titre d'exemple, cela permet de comptabiliser le meuble à base de bois sans compter l'ensemble du meuble ou la pose de menuiseries en bois, qui appartient à la filière, alors que la pose de menuiseries en aluminium n'y appartient pas. Voir le paragraphe 3.2 Les branches d'activités.

¹⁹ Augmentée des impôts moins les subventions sur les produits.

Qu'est-ce qu'un TER ?

Le TER ou aussi tableau d'entrées-sorties (TES) analyse chacun des produits de la nomenclature selon l'origine (production nationale ou importations) et sa destination (consommation finale, exportations, investissements). Pour chaque produit, le TER établit l'équilibre comptable ressources-emploi. Pour chaque branche, le TER établit la valeur ajoutée (brute).

Pourquoi avoir fait un TER ?

Le TER est un outil d'analyse économique des comptes nationaux dont on a utilisé la même méthodologie.

L'ensemble des branches permet de reconstituer la chaîne de valeurs de la forêt au consommateur final.

Cela permet à chaque branche de se situer dans la filière en connaissant ses branches amont, ses branches aval ainsi qu'à chaque stade les flux internationaux tant à l'import qu'à l'export.

Voir le paragraphe 5.1 Un outil de description de filière.

Est-ce que la Veille Economique Mutualisée se résume au TER ?

La Veille Economique Mutualisée se compose :

- Du TER avec ses résultats ;
- D'un portail statistique qui centralise les différentes données sur la filière (Agreste, Douanes, INSEE, ...) ;
- D'un outil d'enquête en ligne qui sera ouvert aux organisations professionnelles ;
- De pages internet de mise en commun de l'actualité économique de la filière ;

Voir le site <https://vem-fb.org>.

La Veille Economique Mutualisée c'est aussi une gouvernance et d'une équipe de coordinateurs.

Comment accéder aux données du TER ?

Cela est réservé aux membres de la VEM-FB. Chaque organisation professionnelle est invitée à se rapprocher des coordinateurs de la VEM-FB pour plus d'information. Les principaux résultats seront disponibles sur le site (<http://vem-fb.fr/>) dans la rubrique « Chiffres clés » et « La filière ».

11. Glossaire

Branche (d'activité) : elle regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou produisent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée. Au contraire, un secteur regroupe des entreprises classées selon leur activité principale (*voir secteur d'activité*). Par exemple, une scierie a comme activité principale le sciage et peut avoir des activités secondaires (emballage, produits rabotés...).

Consommation apparente : elle reflète le marché intérieur d'un produit ou d'une branche. Sa valeur s'obtient selon le calcul suivant : production + importation – exportation.

Consommations intermédiaires : elles représentent la valeur des biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production. Elles incluent principalement les achats de matières premières et autres approvisionnements et les autres achats et charges externes (fournitures, études et prestations de services, frais de publicité, services bancaires, frais postaux...).

Consommations intermédiaires bois : consommations intermédiaires de biens et services issus des activités dans le périmètre VEM de la filière bois. Par exemple, il s'agit de la consommation de sciages et de panneaux nécessaires à la fabrication d'emballages.

Consommations intermédiaires non bois : consommations intermédiaires de biens et services non issus des activités dans le périmètre VEM de la filière bois (par exemple, consommation de colles, quincaillerie...).

Consommation finale : il s'agit de la consommation des biens et services par les utilisateurs finaux (ménages, entreprises, administrations...) pour satisfaire directement leurs besoins.

Effectif ETP : effectifs employés en équivalent temps plein. L'équivalent temps plein (ETP) permet d'évaluer l'effectif de façon homogène en ramenant le temps travaillé par chaque individu à celui d'un individu à temps plein. Par exemple, 2 salariés travaillant à mi-temps seront comptabilisés comme 1 effectif ETP. Dans le TER de la VEM-FB, les effectifs ETP incluent les salariés et non-salariés (intérim, indépendants...) liés aux emplois directs. Par exemple, le transport des grumes de la forêt jusqu'aux usines de 1^{ère} transformation est inclus mais pas le transport des produits bois transformés.

Facturations : valeur de la production vendue par produit ou branche.

Masse salariale : la masse salariale est la somme des rémunérations brutes (hors cotisations patronales) versée par une entreprise à ses salariés au cours d'un exercice.

Population active : elle se définit comme l'ensemble des personnes en âge de travailler qui sont disponibles sur le marché du travail. Elle regroupe les personnes ayant un emploi (population active occupée) et les personnes au chômage.

Production totale : la production totale évalue le niveau d'activité de production de l'entreprise. Elle représente l'ensemble de l'activité de production de la période et est constituée : de la production vendue de biens et services (France et exportations), de la production stockée (variation des stocks de ventes), de la production immobilisée (celle que l'entreprise a fabriquée pour elle-même).

Produit intérieur brut (PIB) : le PIB est une notion de comptabilité nationale qui permet de mesurer de manière synthétique l'activité productrice réalisée dans l'économie nationale. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées des branches, majorée de la TVA sur les produits et des impôts, nets de subventions, sur les importations.

Productivité apparente du travail (VA/ETP) : il s'agit d'une mesure partielle de la productivité calculée par rapport au seul facteur travail. Le terme « apparente » rappelle que la productivité dépend de l'ensemble des facteurs de production (travail, capital) et de la façon dont ils sont combinés.

TER : le Tableau Emplois-Ressources (TER) décrit les relations entre les produits et les branches d'un système de production à travers les consommations intermédiaires.

Secteur (d'activité) : un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de services qui ont la même activité principale. Selon la définition de l'INSEE, « *une entreprise peut exercer simultanément plusieurs activités économiques. Son activité principale détermine son secteur d'activité, chacune de ses activités correspond à une branche d'activité* ». par exemple, un scieur de résineux peut avoir plusieurs activités dans différentes branches de la VEM dans lesquelles il crée de la valeur ajoutée et génère de l'emploi :

- 05 - Exploitation de bois
- 12 - Sciages bruts de sapin-épicéa
- 13 - Sciages bruts de Douglas
- 14 - Sciages bruts : divers résineux
- 18 - Produits connexes du sciage destinés à la trituration
- 19 - Produits connexes du sciage non destinés à la trituration
- 20 - Produits rabotés
- 34 - Fabrication de charpentes
- 62 - Commerce de détail de produits bois.

Taux de couverture (export/import) : le taux de couverture est le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations. Il indique l'état du solde commercial sous forme de ratio. S'il est supérieur à 1, le solde commercial est excédentaire ; à l'inverse, s'il est inférieur à 1, le solde commercial est déficitaire.

Taux de couverture de la demande par l'offre nationale : ce ratio indique la part du marché intérieur qui est couvert par la production nationale. Il s'obtient par le calcul suivant : $(\text{production} - \text{exportation}) / (\text{production} + \text{importation} - \text{exportation})$. Il est compris entre 0 et 1.

Taux d'exportation (export/production) : le taux d'exportation d'un produit ou d'une branche représente la part des exportations dans la valeur totale de la production.

Taux de valeur ajoutée (VA/production) : il mesure la contribution de l'entreprise à la valeur de la production. Son évolution est influencée, à intégration constante, par les différences d'évolution du prix des biens et services acquis et du prix de vente des biens produits. Structurellement, un ratio élevé traduit l'existence d'un processus de production comportant une part importante de transformation des produits dans la chaîne de valeur.

Valeur ajoutée (VA) : elle est mesurée par la différence entre la valeur de la production et celle des consommations intermédiaires. C'est une grandeur additive sans doubles comptes. Elle reflète l'apport spécifique de la branche dans la chaîne de valeur.

12. Annexes

12.1 Table de correspondances ente nomenclature et branches de la VEM

Cette annexe donne pour information la table de correspondances élaborée durant le projet entre les nomenclatures Douanes et Enquête Annuelle de Production et les branches de la VEM. Néanmoins, son application n'est pas toujours directe. En effet, il existe de nombreuses critiques sur la qualité de ces données. Dès lors cela réclame une expertise dans l'interprétation des calculs qui est réalisée lors de l'élaboration du TER.

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
01 - Plants de pépinière	Graines forestières, à ensemercer
	Arbres, arbustes et arbrisseaux forestiers
02 - Grumes et billons destinés au sciage, placage ou déroulage	[2016] Grumes de sciage des bois d'épicéa de l'espèce <i>Picea abies</i> Karst. ou de sapin pectiné [sapin argenté, sapin des Vosges][<i>Abies alba</i> Mill.], même écorcés, désaubiérés ou équarris
	[2016] Grumes de sciage des bois de pin de l'espèce <i>Pinus sylvestris</i> L., même écorcés, désaubiérés ou équarris
	[2016] Grumes de sciage des bois de conifères, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'excl. des bois d'épicéa de l'espèce ' <i>Picea abies</i> Karst.', des bois de sapin de l'espèce ' <i>Abies alba</i> Mill.' et des bois de pin de l'espèce ' <i>Pinus sylvestris</i> L.')
	Grumes de sciage des bois de pin (<i>Pinus</i> spp.), dont la plus grande dimension de la coupe transversale est ≥ 15 cm, même écorcés, désaubiérés ou équarris
	Grumes de sciage des bois de sapin (<i>Abies</i> spp.) et d'épicéa (<i>Picea</i> spp.), dont la plus grande dimension de la coupe transversale est ≥ 15 cm, même écorcés, désaubiérés ou équarris
	Grumes de sciage des bois de conifères, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est ≥ 15 cm, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'exclusion des bois de pin, de sapin et d'épicéa- des traverses en bois pour voies ferrées ou similaires- des bois sciés en poutres, etc.- des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)
	Bois bruts de dark red meranti, light red meranti et meranti bakau, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'excl. des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation, des bois simpl. dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil. ainsi que des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.)
	Bois bruts de sapelli, d'acajou d'Afrique et d'iroko, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'excl. des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation, des bois simpl. dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil. ainsi que des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.)
	Bois bruts d'okoumé et de sipo, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'excl. des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation, des bois simpl. dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil. ainsi que des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.)
	Bois tropicaux bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'exclusion des bois d'acajou d'Afrique, d'iroko, de sapelli, d'okoumé et de sipo- des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires- des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.- des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)
	[2016] Bois de Abura, afrormosia, ako, alan, andiroba, aningré, avodiré, azobé, balau, balsa, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, dibétou, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ilomba, imbuia, ipé, jaboty, jelutong, jequitiba, jongkong, kapur, kempas, keruing, kosipo, kotibé, koto, limba, louro, maçaranduba, mahogany, makoré, mandioqueira, mansonina, mengkulang, merawan, merbau, merpau, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, obeche, onzabili, ore, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre de Guatemala, palissandre de Rio, palissandre de Para, palissandre de Rose, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, ramin, saqui-saqui, sepetir, sucupira, suren, tauari, teak, tiama, tola, virola, white lauan, white meranti, white seraya et yellow meranti, bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'excl. des bois simpl. dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil., des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc., ainsi que des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Bois bruts de chêne (<i>Quercus</i> spp.), même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'exclusion des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires- des traverses en bois pour voies ferrées ou similaires- des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.- des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)
	[2016] Grumes de sciage des bois de chêne ' <i>Quercus</i> spp.', même écorcés, désaubiérés ou équarris
	[2016] Grumes de sciage des bois de hêtre ' <i>Fagus</i> spp.', même écorcés, désaubiérés ou équarris
	Bois bruts de hêtre (<i>Fagus</i> spp.), dont la plus grande dimension de la coupe transversale est ≥ 15 cm, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'exclusion des traverses en bois pour voies ferrées ou similaires- des bois sciés en poutres, etc.- des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)
	Grumes de sciage des bois de bouleau (<i>Betula</i> spp.), dont la plus grande dimension de la coupe transversale est ≥ 15 cm, même écorcés, désaubiérés ou équarris
	[2016] Grumes de sciage des bois de bouleau, même écorcés, désaubiérés ou équarris
	[2016] Bois bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'excl. des bois simpl. dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil.- des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.- des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation- des bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre ainsi que des bois de conifères, de chêne, de hêtre, de peuplier, d'eucalyptus et de bouleau)
03 - Bois destinés à l'industrie	[2016] Bois d'épicéa de l'espèce <i>Picea abies</i> Karst. ou de sapin pectiné [sapin argenté, sapin des Vosges][<i>Abies alba</i> Mill.], bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'excl. des grumes de sciage, des bois simpl. dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil., des traverses en bois pour voies ferrées ou simil. ainsi que des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc., des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)
	[2016] Bois de pin de l'espèce <i>Pinus sylvestris</i> L., bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'excl. des grumes de sciage, des bois simpl. dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil., des traverses en bois pour voies ferrées ou simil. ainsi que des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.- des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)
	[2016] Bois bruts de conifères, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'excl. des grumes de sciage, des bois simpl. dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil., des traverses en bois pour voies ferrées ou simil. ainsi que des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.- des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation- des bois d'épicéa de l'espèce ' <i>Picea abies</i> Karst.', des bois de sapin de l'espèce ' <i>Abies alba</i> Mill.' et des bois de pin de l'espèce ' <i>Pinus sylvestris</i> L.')
	Bois bruts de pin (<i>Pinus</i> spp.), dont la plus grande dimension de la coupe transversale est ≥ 15 cm, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'exclusion des grumes de sciage- des traverses en bois pour voies ferrées ou similaires- des bois sciés en poutres, etc.- des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)
	Bois bruts de pin (<i>Pinus</i> spp.), dont la plus grande dimension de la coupe transversale est < 15 cm, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'exclusion des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires- des traverses en bois pour voies ferrées ou similaires- des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.- des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)
	Bois bruts de sapin (<i>Abies</i> spp.) et d'épicéa (<i>Picea</i> spp.), dont la plus grande dimension de la coupe transversale est ≥ 15 cm, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'exclusion des grumes de sciage- des traverses en bois pour voies ferrées ou similaires- des bois sciés en poutres, etc.- des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)
	Bois bruts de sapin (<i>Abies</i> spp.) et d'épicéa (<i>Picea</i> spp.), dont la plus grande dimension de la coupe transversale est < 15 cm, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'exclusion des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires- des traverses en bois pour voies ferrées ou similaires- des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.- des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)
	Bois bruts de conifères, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est ≥ 15 cm, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'exclusion des bois de pin, de sapin et d'épicéa- des grumes de sciage- des traverses en bois pour voies ferrées ou similaires- des bois sciés en poutres, etc.- des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Bois bruts de conifères, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est < 15 cm, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'exclusion des bois de pin, de sapin et d'épicéa ainsi que des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires- des traverses en bois pour voies ferrées ou similaires- des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.- des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)
	[2016] Bois bruts de chêne 'Quercus spp.', même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'excl. des grumes de sciage, des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation, des bois simpl. dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil., des traverses en bois pour voies ferrées ou simil. ainsi que des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.)
	[2016] Bois bruts de hêtre 'Fagus spp.', même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'excl. des grumes de sciage, des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation, des bois simpl. dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil., des traverses en bois pour voies ferrées ou simil. ainsi que des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.)
	Bois bruts de hêtre (Fagus spp.), dont la plus grande dimension de la coupe transversale est < 15 cm, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'exclusion des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires- des traverses en bois pour voies ferrées ou similaires- des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.- des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)
	Bois bruts de bouleau (Betula spp.), dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 15 cm, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'exclusion des grumes de sciage- des traverses en bois pour voies ferrées ou similaires- des bois sciés en poutres, etc.- des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)
	Bois bruts de bouleau (Betula spp.), dont la plus grande dimension de la coupe transversale est < 15 cm, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'exclusion des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires- des traverses en bois pour voies ferrées ou similaires- des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.- des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)
	Bois bruts de peuplier (Populus spp.), même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'exclusion des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires- des traverses en bois pour voies ferrées ou similaires- des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.- des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)
	Bois bruts d'eucalyptus (Eucalyptus spp.), même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'exclusion des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires- des traverses en bois pour voies ferrées ou similaires- des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.- des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)
	Bois bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'exclusion des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires- des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.- des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation, des bois de conifères et des bois tropicaux, des bois de chêne, de hêtre, de bouleau, de peuplier et d'eucalyptus)
	[2016] Bois bruts de peuplier, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'excl. des bois simpl. dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil., des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc., ainsi que des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)
	[2016] Bois bruts d'eucalyptus, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'excl. des bois simpl. dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil., des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc., ainsi que des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)
	[2016] Bois bruts de bouleau, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'excl. des grumes de sciage, des bois simpl. dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil., des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc., ainsi que des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)
	Laine [paille] de bois- farine de bois, c'est-à-dire la poudre de bois passant, avec au maximum 8% en poids de déchets, au tamis ayant une ouverture de mailles de 0,63 mm
04 - Bois destinés à l'énergie	[2016] Bois de chauffage en rondins, bûches, ramilles, fagots ou sous formes simil.
	Bois de chauffage, en rondins, bûches, ramilles, fagots ou sous formes similaires, de conifères
	Bois de chauffage, en rondins, bûches, ramilles, fagots ou sous formes similaires, autres que de conifères
07 - Textiles à base de bois	Fils de papier

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Fils à haute ténacité de filaments de rayonne viscosse (à l'excl. des fils à coudre et conditionnés pour la vente au détail)
	Fils simples, de filaments de rayonne viscosse, sans torsion ou d'une torsion ≤ 120 tours/m, y.c. les monofilaments de moins de 67 décitex (à l'excl. des fils à coudre, des fils à haute ténacité ainsi que des fils conditionnés pour la vente au détail)
	Fils simples, de filaments de rayonne viscosse, d'une torsion > 120 tours/m, y.c. les monofilaments de moins de 67 décitex (à l'excl. des fils à coudre, des fils à haute ténacité ainsi que des fils conditionnés pour la vente au détail)
	Fils simples, de filaments d'acétate de cellulose, y.c. les monofilaments de moins de 67 décitex (à l'excl. des fils à coudre, des fils à haute ténacité ainsi que des fils conditionnés pour la vente au détail)
	Fils retors ou câblés, de filaments de rayonne viscosse, y.c. les monofilaments de moins de 67 décitex (à l'excl. des fils à coudre, des fils à haute ténacité ainsi que des fils conditionnés pour la vente au détail)
	Fils retors ou câblés, de filaments d'acétate de cellulose, y.c. les monofilaments de moins de 67 décitex (à l'excl. des fils à coudre, des fils à haute ténacité ainsi que des fils conditionnés pour la vente au détail)
	[2016] Câbles de filaments de rayonne viscosse tels que définis dans la note 1 du présent chapitre
	Fibres discontinues de viscosse, non-cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature
08 - Sciages bruts de Chêne	Bois de chêne 'Quercus spp.', sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
09 - Sciages bruts de Hêtre	Bois de hêtre 'Fagus spp.', sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur > 6 mm
10 - Sciages bruts d'autres feuillus tempérés	Bois d'érable 'Acer spp.', sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
	Bois de cerisier 'Prunus spp.', sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
	Bois de frêne 'Fraxinus spp.', sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
	Bois de bouleau (Betula spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout)
	Bois de bouleau (Betula spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
	Bois de peuplier (Populus spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout)
	Bois de peuplier (Populus spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
	Bois, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout- des bois tropicaux, des bois de conifères ainsi que des bois de chêne (Quercus spp.), de hêtre (Fagus spp.), d'érable (Acer spp.), de cerisier (Prunus spp.), de frêne (Fraxinus spp.), de bouleau (Betula spp.) et de peuplier (Populus spp.))
	[2016] Bois de peuplier, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
	[2016] Bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout ainsi que des bois tropicaux, bois de conifères, de chêne [Quercus spp.], de hêtre [Fagus spp.], d'érable [Acer spp.], de cerisier [Prunus spp.], de frêne [Fraxinus spp.] et de peuplier)
11 - Sciages de feuillus tropicaux	Bois de mahogany 'Swietenia spp.', sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
	Bois de virola, imbuia et balsa, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
	Bois de dark red meranti, light red meranti et meranti bakau, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Bois de white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti et alan, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
	Bois de sapelli, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
	Bois d'iroko, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
	[2016] Bois de keruing, ramin, kapur, teak, jongkong, merbau, jelutong, kempas, okoumé, obeche, sipo, acajou d'Afrique, makoré, tiama, mansonie, ilomba, dibétou, limba, azobé, palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
	Bois d'abura, acajou d'Afrique, afrormosia, ako, andiroba, aningré, avodiré, azobé, balau, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, dibétou, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ilomba, ipé, jaboty, jelutong, jequitiba, jongkong, kapur, kempas, keruing, kosipo, kotibé, koto, limba, louro, maçaranduba, makoré, mandioqueira, mansonie, mengkulang, merawan, merbau, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, obeche, okoumé, onzabili, ore, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre de Guatemala, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, ramin, saqui-saqui, sepetir, sipo, sucupira, suren, tauari, teak, tiama, tola, virola, white lauan, white meranti, white seraya et yellow meranti)
	Bois tropicaux sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés (à l'excl. des bois rabotés, collés par assemblage en bout ainsi que abura, acajou d'Afrique, afrormosia, ako, alan, andiroba, aningré, avodiré, azobé, balau, balsa, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, dark red meranti, dibétou, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ilomba, imbuia, ipé, iroko, jaboty, jelutong, jequitiba, jongkong, kapur, kempas, keruing, kosipo, kotibé, koto, light red meranti, limba, louro, maçaranduba, mahogany, makoré, mandioqueira, mansonie, mengkulang, meranti bakau, merawan, merbau, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, obeche, okoumé, onzabili, ore, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre du Guatemala, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, ramin, sapelli, saqui-saqui, sepetir, sipo, sucupira, suren, tauari, teak, tiama, tola, virola, white lauan, white meranti, white seraya et yellow meranti)
	Bois tropicaux sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés, collés par assemblage en bout ainsi que abura, acajou d'Afrique, afrormosia, ako, alan, andiroba, aningré, avodiré, azobé, balau, balsa, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, dark red meranti, dibétou, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ilomba, imbuia, ipé, iroko, jaboty, jelutong, jequitiba, jongkong, kapur, kempas, keruing, kosipo, kotibé, koto, light red meranti, limba, louro, maçaranduba, mahogany, makoré, mandioqueira, mansonie, mengkulang, meranti bakau, merawan, merbau, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, obeche, okoumé, onzabili, ore, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre du Guatemala, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, ramin, sapelli, saqui-saqui, sepetir, sipo, sucupira, suren, tauari, teak, tiama, tola, virola, white lauan, white meranti, white seraya et yellow meranti)
	[2016] Bois tropicaux sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout ainsi que des bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre)
	Bois d'azobé, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
12 - Sciages bruts de sapin-épicéa	[2016] Bois d'épicéa de l'espèce 'Picea abies Karst.' ou du sapin pectiné [sapin argenté, sapin des Vosges] 'Abies alba Mill.', sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, des planchettes destinées à la fabrication de crayons ainsi que des bois d'une longueur <= 125 cm et d'une épaisseur < 12,5 mm)
	Bois de sapin (Abies spp.) et d'épicéa (Picea spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout et rabotés)
14 - Sciages bruts d'autres résineux	[2016] Bois de pin de l'espèce 'Pinus sylvestris L.', sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, des planchettes destinées à la fabrication de crayons ainsi que des bois d'une longueur <= 125 cm et d'une épaisseur < 12,5 mm)
	[2016] Bois de conifères, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (sauf bois rabotés ou poncés ainsi que les bois d'épicéa de l'espèce 'Picea abies Karst.', de sapin pectiné [sapin argenté, sapin des Vosges] 'Abies alba Mill.' ou de pin de l'espèce 'Pinus sylvestris L.')

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Bois de pin (Pinus spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout et rabotés)
	Bois de conifères, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois de pin (Pinus spp.), de sapin (Abies spp.), d'épicéa (Picea spp.), collés par assemblage en bout et rabotés)
17 - Autres types de sciages	[2016] Traverses en bois, pour voies ferrées ou simil., non-imprégnées
	Traverses en bois, pour voies ferrées ou similaires, non imprégnées, de conifères
	Traverses en bois, pour voies ferrées ou similaires, non imprégnées, autres que de conifères
18 - Produits connexes du sciage destinés à la trituration	[2016] Déchets et débris de bois, non agglomérés (à l'excl. des sciures)
	Déchets et débris de bois, non agglomérés (à l'exclusion des sciures)
19 - Produits connexes du sciage non destinés à la trituration	Bois de conifères, en plaquettes ou en particules (à l'excl. des bois des espèces utilisées principalement pour la teinture ou le tannage)
	Bois en plaquettes ou en particules (à l'excl. des bois de conifères et des bois des espèces utilisées principalement pour la teinture ou le tannage)
	Sciures, déchets et débris de bois, agglomérés sous forme de bûches, briquettes ou sous formes similaires (à l'exclusion des boulettes)
	[2016] Sciures de bois, non agglomérées
	Sciures, non agglomérées
20 - Produits rabotés	[2016] Bois d'épicéa de l'espèce Picea abies Karst. ou du sapin pectiné [sapin argenté, sapin des Vosges] [Abies alba Mill.], sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'excl. des bois collés par assemblage en bout)
	[2016] Bois de pin de l'espèce Pinus sylvestris L., sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'excl. des bois collés par assemblage en bout)
	[2016] Bois de conifères, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'excl. des bois collés par assemblage en bout ainsi que des bois d'épicéa de l'espèce 'Picea abies Karst' et de sapin de l'espèce 'Abies alba mill.' et des bois de pin de l'espèce 'Pinus sylvestris L.')
	Bois de pin (Pinus spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout)
	Bois de sapin (Abies spp.) et d'épicéa (Picea spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout)
	Bois de conifères, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'exclusion des bois de pin (Pinus spp.), de sapin (Abies spp.), d'épicéa (Picea spp.) et des bois collés par assemblage en bout)
	Bois de mahogany 'Swietenia spp.', sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'excl. des bois collés par assemblage en bout)
	Bois de virola, imbuia et balsa, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'excl. des bois collés par assemblage en bout)
	Bois de dark red meranti, light red meranti et meranti bakau, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'excl. des bois collés par assemblage en bout)
	Bois de dark red meranti, light red meranti et meranti bakau, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés (à l'excl. des bois collés par assemblage en bout)
	Bois de white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti et alan, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'excl. des bois collés par assemblage en bout)
	Bois de sapelli, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'excl. des bois collés par assemblage en bout)
	Bois d'iroko, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'excl. des bois collés par assemblage en bout)

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Bois de palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'excl. des bois collés par assemblage en bout)
	[2016] Bois de keruing, ramin, kapur, teak, jongkong, merbau, jelutong, kempas, okoumé, obeche, sipo, acajou d'Afrique, makoré, tiama, mansonia, ilomba, dibétou, limba et azobé, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'excl. des bois collés par assemblage en bout)
	[2016] Bois de keruing, ramin, kapur, teak, jongkong, merbau, jelutong, kempas, okoumé, obeche, sipo, acajou d'Afrique, makoré, tiama, mansonia, ilomba, dibétou, limba, azobé, palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés (à l'excl. des bois collés par assemblage en bout)
	Bois d'abura, acajou d'Afrique, afrormosia, ako, andiroba, aningré, avodiré, azobé, balau, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, dibétou, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ilomba, ipé, jaboty, jelutong, jequitiba, jongkong, kapur, kempas, keruing, kosipo, kotibé, koto, limba, louro, maçaranduba, makoré, mandioqueira, mansonia, mengkulang, merawan, merbau, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, obeche, okoumé, onzabili, orey, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre de Guatemala, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, ramin, saqui-saqui, sepetir, sipo, sucupira, suren, tauari, teak, tiama, tola sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'excl. des bois collés par assemblage en bout)
	Bois d'abura, acajou d'Afrique, afrormosia, ako, andiroba, aningré, avodiré, azobé, balau, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, dibétou, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ilomba, ipé, jaboty, jelutong, jequitiba, jongkong, kapur, kempas, keruing, kosipo, kotibé, koto, limba, louro, maçaranduba, makoré, mandioqueira, mansonia, mengkulang, merawan, merbau, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, obeche, okoumé, onzabili, orey, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre de Guatemala, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, ramin, saqui-saqui, sepetir, sipo, sucupira, suren, tauari, teak, tiama, tola sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés (à l'excl. des bois collés par assemblage en bout)
	Lames et frises pour parquets, non-assemblées, en bois de chêne 'Quercus spp.', d'une épaisseur > 6 mm, rabotées (à l'excl. des lames et frises en feuilles de placage ou en feuilles pour contre-plaqués)
	Bois de chêne 'Quercus spp.', sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'excl. des bois collés par assemblage en bout ainsi que des lames et frises pour parquets)
	Bois d'érable 'Acer spp.', sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés (à l'excl. des bois collés par assemblage en bout)
	Bois de cerisier 'Prunus spp.', sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés (à l'excl. des bois collés par assemblage en bout)
	Bois de frêne 'Fraxinus spp.', sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés (à l'excl. des bois collés par assemblage en bout)
	Bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés (à l'excl. des bois collés par assemblage en bout- des bois tropicaux ainsi que des bois de conifères, de chêne [Quercus spp.], de hêtre [Fagus spp.], d'érable [Acer spp.], de cerisier [Prunus spp.], de frêne [Fraxinus spp.], de bouleau [Betula spp.] et de peuplier [Populus spp.]
	Baguettes et moulures en bois de conifères, pour cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets simil.
	Bois de conifères (y.c. les lames et frises pour parquets, non assemblées), profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil.) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout (à l'excl. des baguettes et moulures pour cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets simil.)
	Bois de bambou (y.c. les lames et frises pour parquets, non assemblées), profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil.) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout
	Baguettes et moulures en bois, pour cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets simil. (à l'excl. des articles en bois de conifères, en bambou et en bois tropicaux)
	Lames et frises pour parquets, non assemblées, profilées (languetées, rainées, bouvetées, feuillurées, chanfreinées, jointes en V, moulurées, arrondies ou simil.) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotées, poncées ou collées par assemblage en bout (à l'excl. des lames et frises en bois de conifères, en bambou et en bois tropicaux)

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Bois profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil.) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout (à l'excl. des bois de conifères, des bois en bambou, des bois tropicaux, ainsi que des lames et frises pour parquets, des baguettes et moulures pour cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets simil.)
	Bois de white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti et alan, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés (à l'excl. des bois collés par assemblage en bout)
20b - Produits collés	[2016] Bois de conifères, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés ainsi que collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés
	Bois de pin (<i>Pinus</i> spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés
	Bois de sapin (<i>Abies</i> spp.) et d'épicéa (<i>Picea</i> spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés
	Bois de conifères, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés (à l'exclusion des bois de pin (<i>Pinus</i> spp.), de sapin (<i>Abies</i> spp.) et d'épicéa (<i>Picea</i> spp.))
	Bois de mahogany ' <i>Swietenia</i> spp.', sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés ainsi que collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés
	Bois de virola, imbuia et balsa, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés ainsi que collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés
	Bois de dark red meranti, light red meranti et meranti bakau, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés
	Bois de white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti et alan, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés
	Bois de sapelli, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés ainsi que collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés
	Bois d'iroko, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés ainsi que collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés
	Bois d'abura, acajou d'Afrique, afrormosia, ako, andiroba, aningré, avodiré, azobé, balau, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, dibétou, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ilomba, ipé, jaboty, jelutong, jequitiba, jongkong, kapur, kempas, keruing, kosipo, kotibé, koto, limba, louro, maçaranduba, makoré, mandioqueira, mansonia, mengkulang, merawan, merbau, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, obeche, okoumé, onzabili, ore, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre de Guatemala, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, ramin, saqui-saqui, sepetir, sipo, sucupira, suren, tauari, teak, tiama, tola sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés
	Bois tropicaux sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés, ou collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés (à l'excl. des abura, acajou d'Afrique, afrormosia, ako, alan, andiroba, aningré, avodiré, azobé, balau, balsa, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, dark red meranti, dibétou, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ilomba, imbuia, ipé, iroko, jaboty, jelutong, jequitiba, jongkong, kapur, kempas, keruing, kosipo, kotibé, koto, light red meranti, limba, louro, maçaranduba, mahogany, makoré, mandioqueira, mansonia, mengkulang, meranti bakau, merawan, merbau, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, obeche, okoumé, onzabili, ore, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre du Guatemala, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, ramin, sapelli, saqui-saqui, sepetir, sipo, sucupira, suren, tauari, teak, tiama, tola, virola, white lauan, white meranti, white seraya et yellow meranti)
	Bois de chêne ' <i>Quercus</i> spp.', sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés ainsi que collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés
	Bois d'érable ' <i>Acer</i> spp.', sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés ainsi que collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés
	Bois de cerisier ' <i>Prunus</i> spp.', sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés ainsi que collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Bois de frêne 'Fraxinus spp.', sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés ainsi que collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés
	Bois de bouleau (Betula spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés, ou collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés
	Bois de peuplier (Populus spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés, ou collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés
	Bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés (à l'excl. des bois tropicaux ainsi que des bois de conifères, de chêne [Quercus spp.], de hêtre [Fagus spp.], d'érable [Acer spp.], de cerisier [Prunus spp.], de frêne [Fraxinus spp.], de bouleau [Betula spp.] et de peuplier [Populus spp.])
	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ayant au moins un pli extérieur en bois autres que les bois de conifères, à âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. du bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux dits 'densifiés', des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
	Bois plaqués et bois stratifiés simil., à âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. de bambou, des bois stratifiés ayant au moins un pli extérieur en bois autres que les bois de conifères, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ayant au moins un pli extérieur en aulne, frêne, hêtre, bouleau, châtaignier, orme, hickory, charme, tilleul, érable, chêne, platane, peuplier, robinier (acacia), noyer, merisier, tulipier ou marronnier, ne contenant pas de panneaux de particules et sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. des panneaux de particules constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères, ne contenant pas de panneaux de particules et sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. d'aulne, frêne, hêtre, bouleau, châtaignier, orme, hickory, charme, tilleul, érable, chêne, platane, peuplier, robinier (acacia), noyer, merisier, tulipier ou marronnier, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ne contenant pas de panneaux de particules et sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. du bois ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères, de bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
	Bois dits 'densifiés', en blocs, planches, lames ou profilés
	Poteaux et poutres, en bois
	[2016] Ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction, y.c. les panneaux cellulaires, en bois lamellés (à l'excl. des fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles, des portes et leurs cadres, chambranles et seuils, des coffrages pour le bétonnage, des bardeaux ['shingles' et 'shakes'] ainsi que des constructions préfabriquées)
	Ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction, en bois, y compris les panneaux cellulaires (à l'exclusion de ceux en bambou ou en bois lamellés, des fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles, des portes et leurs cadres, chambranles et seuils, des poteaux et poutres, des panneaux assemblés pour revêtement de sol, des coffrages en bois pour le bétonnage, des bardeaux, shingles et shakes, ainsi que des constructions préfabriquées)
	Bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur > 6 mm
29 - Produits imprégnés (bruts, sciés ou rabotés)	[2016] Bois bruts, traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation (à l'excl. des bois simpl. dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil., des traverses en bois pour voies ferrées ou simil. ainsi que des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.)

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Bois bruts, traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation, de conifères (à l'exclusion des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires- des traverses en bois pour voies ferrées ou similaires- des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.)
	Bois bruts, traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation, autres que de conifères (à l'exclusion des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires- des traverses en bois pour voies ferrées ou similaires- des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.)
	[2016] Traverses en bois, pour voies ferrées ou simil., imprégnées
	Traverses en bois, pour voies ferrées ou similaires, imprégnées, de conifères
	Traverses en bois, pour voies ferrées ou similaires, imprégnées, autres que de conifères
30 - Combustibles industriels à base de bois	Granulés de bois
	[2016] Sciures, déchets et débris de bois, agglomérés sous forme de bûches, briquettes ou sous formes simil. (à l'excl. des boulettes de bois)
	Charbon de bois (y.c. le charbon de coques ou de noix), même aggloméré (à l'excl. du charbon de bambou, des fusains et du charbon de bois conditionné comme médicament, mélange d'encens ou activé)
	Pellets et briquettes de bois pressés ou agglomérés et de déchets ou débris végétaux
	Sciures, déchets et débris de bois, agglomérés sous forme de bûches, briquettes ou sous formes similaires
	Boulettes, granulés, pellets fabriqués à partir de bois pressés
	Charbon de bois (y compris charbon de coques ou de noix), même aggloméré
31 - Placages et panneaux à base de bois	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. en bois de conifères et autres bois de conifères, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout
	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. en bois de conifères et autres bois de conifères, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés, assemblés bord à bord ou en bout, d'une épaisseur <= 6 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout ainsi que des planchettes destinées à la fabrication de crayons)
	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, en dark red meranti, light red meranti et meranti bakau
	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, rabotés, en dark red meranti, light red meranti et meranti bakau (sauf collés par assemblage en bout)
	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, poncés, en dark red meranti, light red meranti et meranti bakau (sauf collés par assemblage en bout)
	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, assemblés bord à bord, en dark red meranti, light red meranti et meranti bakau (sauf rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, poncés ainsi que collés par assemblage en bout, même rabotés, en acajou d'Afrique, limba, mahogany Swietenia spp., obeche, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, sapelli, sipo, virola et white lauan

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, rabotés, en white lauan, sipo, limba, okoumé, obeche, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany Swietenia spp., palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose (sauf collés par assemblage en bout)
	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur <= 6 mm, en acajou d'Afrique, limba, mahogany Swietenia spp., obeche, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, sapelli, sipo, virola et white lauan (sauf rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)
	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, en bois tropicaux (à l'excl. du dark red meranti, du light red meranti, du meranti bakau, de l'acajou d'Afrique, du limba, du mahogany Swietenia spp., de l'obeche, de l'okoumé, du palissandre de Para, du palissandre de Rio, du palissandre de Rose, du sapelli, du sipo, du virola et du white lauan)
	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur <= 1 mm, en bois tropicaux (à l'excl. du dark red meranti, du light red meranti, du meranti bakau, de l'acajou d'Afrique, du limba, du mahogany Swietenia spp., de l'obeche, de l'okoumé, du palissandre de Para, du palissandre de Rio, du palissandre de Rose, du sapelli, du sipo, du virola et du white lauan), sauf rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout
	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur > 1 mm mais <= 6 mm, en bois tropicaux (à l'excl. du dark red meranti, du light red meranti, du meranti bakau, de l'acajou d'Afrique, du limba, du mahogany Swietenia spp., de l'obeche, de l'okoumé, du palissandre de Para, du palissandre de Rio, du palissandre de Rose, du sapelli, du sipo, du virola et du white lauan), sauf rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout
	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout (à l'excl. des bois tropicaux ainsi que des bois de conifères)
	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur <= 1 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, des bois tropicaux et des bois de conifères)
	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur > 1 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, des bois tropicaux et des bois de conifères)
	Bois tropicaux, y compris les lames et frises pour parquets, non assemblées, profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'un ou de plusieurs bouts, rives ou faces, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout
	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, bruts ou simpl. poncés (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf bruts ou simpl. poncés, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine ou de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques et à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
	Panneaux dits 'oriented strand board' [OSB], en bois, bruts ou simpl. poncés

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Panneaux dits 'oriented strand board' [OSB], en bois (sauf bruts ou simpl. poncés)
	Panneaux dits 'waferboard' et panneaux simil., en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (à l'excl. des panneaux de particules, des panneaux dits 'oriented strand board', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)
	Panneaux en fragments provenant de la bagasse, bambou ou paille de céréales ou en autres matières ligneuses, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf en bois ainsi que des panneaux de fibres, des panneaux cellulaires, des panneaux de particules plaqués et des panneaux constitués par des matières ligneuses agglomérées avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux)
	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne MDF, d'une épaisseur ≤ 5 mm, non-ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface
	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne MDF, d'une épaisseur ≤ 5 mm, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface
	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne MDF, d'une épaisseur > 5 mm mais ≤ 9 mm, non-ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface
	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne MDF, d'une épaisseur > 5 mm mais ≤ 9 mm, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface
	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne MDF, d'une épaisseur > 9 mm, non-ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface
	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne MDF, d'une épaisseur > 9 mm, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface
	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique $> 0,8$ g/cm ³ , non-ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne MDF, carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois dont les faces sont des panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique $> 0,8$ g/cm ³ , ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne 'MDF', carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique $> 0,5$ g/cm ³ et $\leq 0,8$ g/cm ³ , non-ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne MDF, carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneau de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)
	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique $> 0,5$ g/cm ³ mais $\leq 0,8$ g/cm ³ , ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne 'MDF', carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)
	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique $\leq 0,5$ g/cm ³ , non-ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne MDF, carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)
	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique $\leq 0,5$ g/cm ³ , ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne 'MDF', carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)
	Bois en bambou contre-plaqués, plaqués, et bois stratifiés simil. en bambou, ne contenant pas de panneaux de particules, sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des panneaux pour parquets, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois d'une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en acajou d'Afrique, dark red meranti, light red meranti, limba, mahogany (Swietenia spp.), obeche, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, sapelli, sipo, virola ou white lauan (à l'excl. des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux (à l'excl. des bois d'acajou d'Afrique, dark red meranti, light red meranti, limba, mahogany (Swietenia spp.), obeche, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, sapelli, sipo, virola ou white lauan - des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
	[2016] Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en aulne, frêne, hêtre, bouleau, châtaignier, orme, hickory, charme, tilleul, érable, chêne, platane, peuplier, robinier (acacia), noyer, merisier, tulipier ou marronnier
	[2016] Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères et autres que de bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre (à l'excl. d'aulne, frêne, hêtre, bouleau, châtaignier, orme, hickory, charme, tilleul, érable, chêne, platane, peuplier, robinier (acacia), noyer, merisier, tulipier ou marronnier, bambou, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
	Bois contreplaqués, constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères, des espèces aulne, frêne, hêtre, bouleau, cerisier, châtaignier, orme, eucalyptus, caryer, marronnier, tilleul, érable, chêne, platane, peuplier, robinier, tulipier ou noyer (à l'exclusion des bois de bambou, ayant un pli extérieur en bois tropicaux, des panneaux en bois dits (densifiés), des panneaux cellulaires, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
	Bois contreplaqués, constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères (à l'exclusion des bois de bambou, ayant un pli extérieur en bois tropicaux ou des bois d'aulne, de frêne, de hêtre, de bouleau, de cerisier, de châtaignier, d'orme, d'eucalyptus, de caryer, de marronnier, de tilleul, d'érable, de chêne, de platane, de peuplier, de robinier, de tulipier ou de noyer, des panneaux en bois dits (densifiés), des panneaux cellulaires, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
	Bois contreplaqués, constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant les deux plis extérieurs en bois de conifères (à l'exclusion des bois de bambou, des panneaux en bois dits «densifiés», des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
	Bois plaqués et bois stratifiés simil., contenant au moins un panneau de particules, sans âme panneauautée, lattée ou lamellée (à l'excl. de bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqués ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés, assemblés bord à bord ou en bout, d'une épaisseur <= 6 mm
	Feuilles pour placage - y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié -, feuilles pour contre-plaqués ou pour autres bois stratifiés simil. en bois de conifères et autres bois de conifères, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épais
	Feuilles pour placage - y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié -, feuilles pour contre-plaqués ou pour autres bois stratifiés simil. en bois de conifères et autres bois de conifères, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemb
	Feuilles pour placage - y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié -, feuilles pour contre-plaqués ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur <=
	Feuilles pour placage - y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié -, feuilles pour contre-plaqués ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur >

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Bois (y.c. les lames et frises à parquet, non assemblées), profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil.) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout
	Panneaux de particules, panneaux dits 'oriented strand board' [OSB] et panneaux similaires [p.ex. 'waferboards'], en bois ou en autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques (à l'excl. des panneaux de fibres, des panneaux de particules plaqués, des panneaux cellulaires en bois ainsi que des panneaux constitués par des matières ligneuses agglomérées avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux)
	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou autres liants organiques (sauf carton, panneaux de particules, même stratifiés avec un ou plusieurs panneaux de fibres, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois dont les deux faces sont constituées par un panneau de fibres et panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
	Bois contre-plaqués, plaqués et bois stratifiés similaires, en bambou : bruts et filmés (phénoliques, mélaminés, overlay)
	Panneaux de particules, en bois, stratifiés, surfacés ou mélaminés
	Panneaux de particules, en bois, bruts ou simplement poncés
	Contre-plaqués constitués de feuilles de bois d'épaisseur ≤ 6 mm, avec un pli extérieur en bois tropicaux
	Contre-plaqués constitués de feuilles de bois d'épaisseur ≤ 6 mm, avec un pli extérieur en bois de feuillus
	Contre-plaqués constitués de feuilles de bois d'épaisseur ≤ 6 mm, avec un pli extérieur en bois de conifères
	Bois plaqués et bois stratifiés similaires, à âme panneautée, lattée ou lamellée avec pli extérieur en bois
	Bois plaqués et bois stratifiés similaires, à âme panneautée, lattée ou lamellée, filmée
	Bois plaqués et bois stratifiés similaires, à âme panneautée, lattée ou lamellée avec pli extérieur en bois de conifères
	Bois plaqués et bois stratifiés similaires, à âme panneautée, lattée ou lamellée avec pli extérieur en bois autres que conifères
	Bois plaqués et bois stratifiés similaires (à l'exclusion des produits à âme panneautée, lattée ou lamellée) : replaqués de bois
	Panneaux de particules de bois et similaires stratifiés, surfacés, mélaminés, y compris tablettes
	Bois plaqués et bois stratifiés similaires, de conifères (à l'exclusion des produits à âme panneautée, lattée ou lamellée)

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Bois plaqués et bois stratifiés similaires, autres que conifères (à l'exclusion des produits à âme panneauautée, lattée ou lamellée)
	Panneaux de particules, en bois bruts autres que OSB ou dalles
	Panneaux de particules ouvrés (dalles)
	Panneaux de particules, en bois, stratifiés, surfacés ou mélaminés
	Panneaux de particules, en bois, bruts ou simplement poncés
	Panneaux O.S.B.
	Panneaux dits waferboard et panneaux similaires, en bois (autres que OSB)
	Panneaux de particules et similaires, en autres matières ligneuses (notamment lin)
	Panneaux dits waferboard et panneaux similaires, en bois (autres que OSB)
	Panneaux de fibres MDF d'une épaisseur ≤ 5 mm : non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface
	Panneaux de fibres MDF d'une épaisseur ≤ 5 mm : ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface
	Panneaux de fibres MDF d'une épaisseur > 5 mm et ≤ 9 mm : non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface, y compris revêtements de sol
	Panneaux de fibres MDF d'une épaisseur > 5 mm et ≤ 9 mm : ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface
	Panneaux de fibres MDF d'une épaisseur > 9 mm : non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface, y compris revêtements de sol
	Panneaux de fibres MDF d'une épaisseur > 9 mm : ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface
	Panneaux de fibres bruts de bois ou d'autres matières ligneuses, d'une masse volumique $> 0,8$ g/cm ³ : NON OUVRES mécaniquement (autres que MDF)

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Panneaux de fibres bruts de bois ou d'autres matières ligneuses, d'une masse volumique > 0,8 g/cm³ : OUVRES mécaniquement (autres que MDF)
	Panneaux de fibres d'une masse volumique > 0,5 g/cm³ mais <= 0,8 g/cm³ : NON OUVRES mécaniquement (autres que MDF)
	Panneaux de fibres d'une masse volumique > 0,5 g/cm³ mais <= 0,8 g/cm³ : OUVRES mécaniquement (autres que MDF)
	Panneaux de fibres d'une masse volumique <= 0,5 g/cm³ : NON OUVRES mécaniquement (autres que MDF)
	Panneaux de fibres d'une masse volumique <= 0,5 g/cm³ : OUVRES mécaniquement (autres que MDF)
	Panneaux de particules et similaires, en autres matières ligneuses (notamment lin)
	Panneaux de fibres MDF d'une épaisseur <= 5 mm : non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface
	Panneaux de fibres MDF d'une épaisseur <= 5 mm : ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface
	Panneaux de fibres MDF d'une épaisseur > 5 mm et <= 9 mm : non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface, y compris revêtements de sol
	Panneaux de fibres MDF d'une épaisseur > 5 mm et <= 9 mm : ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface
	Panneaux de fibres MDF d'une épaisseur > 9 mm : non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface, y compris revêtements de sol
	Panneaux de fibres MDF d'une épaisseur > 9 mm : ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface
	Panneaux de fibres bruts de bois ou d'autres matières ligneuses, d'une masse volumique > 0,8 g/cm³ : NON OUVRES mécaniquement (autres que MDF)
	Panneaux de fibres bruts de bois ou d'autres matières ligneuses, d'une masse volumique > 0,8 g/cm³ : OUVRES mécaniquement (autres que MDF)
	Panneaux de fibres d'une masse volumique > 0,5 g/cm³ mais <= 0,8 g/cm³ : NON OUVRES mécaniquement (autres que MDF)
	Panneaux de fibres d'une masse volumique > 0,5 g/cm³ mais <= 0,8 g/cm³ : OUVRES mécaniquement (autres que MDF)
	Panneaux de fibres d'une masse volumique <= 0,5 g/cm³ : NON OUVRES mécaniquement (autres que MDF)

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Panneaux de fibres d'une masse volumique $\leq 0,5 \text{ g/cm}^3$: OUVRES mécaniquement (autres que MDF)
	Bois plaqués et bois stratifiés similaires, de conifères, filmés, à âme panneautée, lattée ou lamellée
	Bois plaqués et bois stratifiés similaires, à âme panneautée, lattée ou lamellée avec pli extérieur en bois de conifères
	Bois plaqués et bois stratifiés similaires, de conifères (à l'exclusion des produits à âme panneautée, lattée ou lamellée)
	Contre-plaqués constitués de feuilles de bois d'épaisseur $\leq 6 \text{ mm}$, avec un pli extérieur en bois de conifères
	Contre-plaqués constitués de feuilles de bois d'épaisseur $\leq 6 \text{ mm}$, avec un pli extérieur en bois tropicaux
	Bois plaqués et bois stratifiés similaires, en bois autres que conifères, filmés, à âme panneautée, lattée ou lamellée
	Bois plaqués et bois stratifiés similaires, à âme panneautée, lattée ou lamellée avec pli extérieur en bois autres que conifères
	Bois plaqués et bois stratifiés similaires, autres que conifères (à l'exclusion des produits à âme panneautée, lattée ou lamellée)
	Contre-plaqués constitués de feuilles de bois d'épaisseur $\leq 6 \text{ mm}$, avec un pli extérieur en bois de feuillus
	Bois densifiés en blocs, planches, lames, profilés
	Feuilles de placage collées par jointure digitale, poncées ou rabotées
	Feuilles de placage, feuilles pour contreplaqués rabotées, poncées ou collées par assemblage bord à bord ou en bout (par exemple par jointure digitale), en bois de conifères
	Feuilles de placage, feuilles pour contreplaqués rabotées, poncées ou collées par assemblage bord à bord ou en bout (par exemple par jointure digitale), en bois tropicaux
	Feuilles de placage, feuilles pour contreplaqués rabotées, poncées ou collées par assemblage bord à bord ou en bout (par exemple par jointure digitale), en bois autres que conifères et tropicaux
	Autres feuilles de placage et feuilles pour contreplaqués, épaisseur $\leq 6 \text{ mm}$
	Feuilles de placage, feuilles pour contreplaqués, en bois de conifère (à l'exclusion des feuilles rabotées, poncées ou collées par assemblage bord à bord ou en bout)
	Feuilles de placage, feuilles pour contreplaqués, en bois tropicaux (à l'exclusion des feuilles rabotées, poncées ou collées par assemblage bord à bord ou en bout)
	Feuilles de placage, feuilles pour contreplaqués, en bois autres que conifères et tropicaux (à l'exclusion des feuilles rabotées, poncées ou collées par assemblage bord à bord ou en bout)
	Bois densifiés en blocs, planches, lames, profilés
	Feuilles de placage, feuilles pour contreplaqués rabotées, poncées ou collées par assemblage bord à bord ou en bout (par exemple par jointure digitale), en bois de conifères
	Feuilles de placage, feuilles pour contreplaqués, en bois de conifère (à l'exclusion des feuilles rabotées, poncées ou collées par assemblage bord à bord ou en bout)
	Feuilles de placage, feuilles pour contreplaqués rabotées, poncées ou collées par assemblage bord à bord ou en bout (par exemple par jointure digitale), en bois tropicaux
	Feuilles de placage, feuilles pour contreplaqués, en bois tropicaux (à l'exclusion des feuilles rabotées, poncées ou collées par assemblage bord à bord ou en bout)

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Feuilles de placage, feuilles pour contreplaqués rabotées, poncées ou collées par assemblage bord à bord ou en bout (par exemple par jointure digitale), en bois autres que conifères et tropicaux
	Feuilles de placage, feuilles pour contreplaqués, en bois autres que conifères et tropicaux (à l'exclusion des feuilles rabotées, poncées ou collées par assemblage bord à bord ou en bout)
	Bois plaqués et bois stratifiés similaires, de conifères, filmés, à âme panneautée, lattée ou lamellée
	Bois plaqués et bois stratifiés similaires, à âme panneautée, lattée ou lamellée avec pli extérieur en bois de conifères
	Bois plaqués et bois stratifiés similaires, de conifères (à l'exclusion des produits à âme panneautée, lattée ou lamellée)
	Contre-plaqués constitués de feuilles de bois d'épaisseur ≤ 6 mm, avec un pli extérieur en bois de conifères
	Bois plaqués et bois stratifiés similaires, en bois autres que conifères, filmés, à âme panneautée, lattée ou lamellée
	Bois plaqués et bois stratifiés similaires, à âme panneautée, lattée ou lamellée avec pli extérieur en bois autres que conifères
	Bois plaqués et bois stratifiés similaires, autres que conifères (à l'exclusion des produits à âme panneautée, lattée ou lamellée)
	Contre-plaqués constitués de feuilles de bois d'épaisseur ≤ 6 mm, avec un pli extérieur en bois de feuillus
	Feuilles de placage, feuilles pour contreplaqués et pour autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur inférieure ou égale à 6 mm, de conifères
	Feuilles de placage, feuilles pour contreplaqués et pour autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur inférieure ou égale à 6 mm, de bois tropicaux
33 - Parquets contrecollés	[2016] Panneaux assemblés pour revêtement de sol mosaïques, en bois
	[2016] Panneaux pour revêtement de sol, multicouches, assemblés, en bois (à l'excl. des panneaux pour revêtement de sol mosaïques)
	Panneaux assemblés pour revêtement de sols mosaïques, en bois autres que de bambou
	Panneaux assemblés pour revêtement de sol, multicouches, en bois autres que de bambou (à l'exclusion des sols mosaïques)
	Panneaux assemblés pour revêtement de sol, en bois (à l'excl. des panneaux en bambou ou ayant au moins la couche supérieure en bambou, des panneaux pour revêtement de sol mosaïques, et des panneaux multicouches)
	Panneaux pour parquets, dits mosaïques
	Panneaux pour parquets assemblés dits mosaïques
	Panneaux pour parquets en bois, autres que mosaïques (contrecollés à pose flottante)
	Panneaux pour parquets assemblés en bois, autres que mosaïques (contrecollés à pose flottante)
34 - Charpentes	[2016] Ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction, y.c. les panneaux cellulaires, en bois (à l'excl. de bois lamellés, ainsi que des fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles, des portes et leurs cadres, chambranles et seuils, des poteaux et poutres, des panneaux assemblés pour revêtement de sol, des coffrages pour le bétonnage, des bardeaux ['shingles' et 'shakes'] ainsi que des constructions préfabriquées)
	Ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction, en bois lamellés (à l'exclusion des poteaux et poutres)

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	[2016] Constructions préfabriquées exclusivement ou principalement en bois, même incomplètes ou non encore montées (à l'excl. des résidences mobiles)
	Constructions préfabriquées, en bois, même incomplètes ou non assemblées
	Charpentes en bois lamellé collé
	Charpentes industrielles
	Charpentes traditionnelles
	Murs à ossatures bois
	Hangars agricoles
	Constructions préfabriquées en bois (ne nécessitant pas de fondations)
	Constructions préfabriquées en bois
35 - Menuiseries extérieures	Fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles, en acajou d'Afrique, alan, azobé, balsa, dark red meranti, dibétou, ilomba, imbuia, iroko, jelutong, jongkong, kapur, kempas, keruing, light red meranti, limba, mahogany (Swietenia spp.), makoré, mansonie, meranti bakau, merbau, obeche, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, ramin, sapelli, sipo, teak, tiama, virola, white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti.
	Fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles, en bois de conifères
	Fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles, en bois (à l'excl. des bois d'acajou d'Afrique, alan, azobé, balsa, dark red meranti, dibétou, ilomba, imbuia, iroko, jelutong, jongkong, kapur, kempas, keruing, light red meranti, limba, mahogany (Swietenia spp.), makoré, mansonie, meranti bakau, merbau, obeche, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, ramin, sapelli, sipo, teak, tiama, virola, white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti ainsi que des bois de conifères)
	Fenêtres et portes-fenêtres en bois
	Menuiseries extérieures spécifiques : houteaux, oeils-de-boeuf, demi-lunes
	Menuiseries extérieures spécifiques : houteaux, oeils de boeuf, demi-lunes
	Volets pleins en bois
	Portes et blocs-portes menuisés d'extérieur (y compris techniques)
	Portes et blocs-portes menuisées d'extérieur (y compris techniques)
	Portes et leurs cadres, chambranles et seuils réalisés en acajou d'Afrique, alan, azobé, balsa, dark red meranti, dibétou, ilomba, imbuia, iroko, jelutong, jongkong, kapur, kempas, keruing, light red meranti, limba, mahogany (Swietenia spp.), makoré, mansonie, meranti bakau, merbau, obeche, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, ramin, sapelli, sipo, teak, tiama, virola, white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti.
36 - Menuiseries intérieures	Portes et leurs cadres et chambranles et seuils, en bois de conifères
	Portes et leurs cadres, chambranles et seuils, en bois (à l'excl. des bois d'acajou d'Afrique, alan, azobé, balsa, dark red meranti, dibétou, ilomba, imbuia, iroko, jelutong, jongkong, kapur, kempas, keruing, light red meranti, limba, mahogany (Swietenia spp.), makoré, mansonie, meranti bakau, merbau, obeche, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, ramin, sapelli, sipo, teak, tiama, virola, white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti ainsi que des bois de conifères)
	Ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction, y.c. les panneaux cellulaires, les panneaux assemblés pour revêtement de sol et les bardeaux ['shingles' et 'shakes'], en bois (à l'excl. des planches de coffrage en bois contre-plaqués, des lames et frises pour parquets, non assemblées, ainsi que des constructions préfabriquées)
	Portes et blocs-portes menuisées d'intérieur (y compris techniques)
	Portes et blocs-portes menuisés d'intérieur (y compris techniques)

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Portes et blocs-portes plans tous parements
	Portes et blocs-portes planes tous parements
	Portes et blocs-portes plans postformés
	Portes et blocs-portes plans techniques (y compris blindés et anti-feu)
	Chambranles et cadres vendus seuls
	Escaliers
37 - Emballages en bois (palette, ...)	Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages simil., en bois
	Tambours [tourets] pour câbles, en bois
	Palettes simples et rehausses de palettes, en bois
	Palettes-caisses et autres plateaux de chargement, en bois (à l'excl. des cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport ainsi que des palettes simples et rehausses de palettes)
	Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages simil., en bois; tambours [tourets] pour câbles, en bois; palettes simples, palettes-caisses et autres plateaux de chargement, en bois; rehausses de palettes en bois (à l'excl. des cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport)
	Palettes 2 entrées (à chevrons), tous types, toutes dimensions (lourdes, demi-lourdes, légères, etc.)
	Palettes 2 entrées (à chevrons)
	Palettes 2 entrées (à chevrons), tous types, toutes dimensions (lourdes, demi-lourdes, légères etc.)
	Palettes 4 entrées (à dés) 800 x 1200 lourdes type Europe
	Palettes 4 entrées (à dés) 1000 x 1200
	Palettes 4 entrées (à dés) 1000 x 1200, tous types
	Palettes 4 entrées (à dés) autres
	Palettes 4 entrées (à dés) autres (demi-lourdes, légères, etc.)
	Palettes 800 x 600 (tous types)

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Demi-palettes 4 entrées (à dés) dimensions (approchant) 600 x 800
	Caisses-palettes pour fruits et légumes
	Caisses-palettes autres que pour fruits et légumes
	Emballages pour fruits et légumes
	Éléments d'emballage
	Boîtes à fromage
	Emballages alimentaires en bois autres que pour fruits, légumes, fromages
	Caisses en bois scié, ou panneaux avec ou sans conditionnement
	Tambours (tourets) pour câbles, en bois
	Emballages sur mesure
38 - Futailles	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
	Futailles, tonneaux, foudres
	Ouvrages de tonnellerie autres que futailles, tonneaux, foudres
39 - Coffrages pour le bétonnage, bardeaux en bois	Coffrages pour le bétonnage, en bois (à l'excl. des panneaux en bois contre-plaqués)
	Bardeaux ['shingles' et 'shakes'], en bois
	Coffrages pour le bétonnage, bardeaux en bois
40 - Produits en bois pour aménagement extérieur	Bois feuillards- échelas fendus- pieux et piquets en bois, appointés, non-sciés longitudinalement- bois simpl. dégrossis ou arrondis, non-tournés ni courbés ni autrement travaillés, pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil.- bois en lames, rubans et simil., de conifères (sauf bois feuillards coupés en longueur et munis d'encoches aux extrémités, bois pour montures de brosses et ébauches de formes de chaussure)
	Bois feuillards- échelas fendus- pieux et piquets en bois, appointés, non-sciés longitudinalement- bois dégrossis ou arrondis, non-tournés ni courbés ni autrement travaillés, pour cannes, manches d'outils ou simil.- bois en lames, rubans et simil. (sauf articles en bois de conifères, bois feuillards coupés en longueur et munis d'encoches aux extrémités, bois pour montures de brosses et ébauches de formes de chaussures)

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Fermetures de bâtiment en bois
	Portails pour parcs et jardins
	Autres ouvrages d'aménagement extérieur
41 - Objets divers en bois	Planchettes destinées à la fabrication de crayons, en bois de conifères, d'une épaisseur <= 6 mm
	Planchettes destinées à la fabrication de crayons, d'une épaisseur <= 6 mm, en en bois tropicaux (à l'excl. du dark red meranti, du light red meranti, du meranti bakau, de l'acajou d'Afrique, du limba, du mahogany Swietenia spp., de l'obeche, de l'okoumé, du palissandre de Para, du palissandre de Rio, du palissandre de Rose, du sapelli, du sipo, du virola et du white lauan)
	Planchettes destinées à la fabrication de crayons, d'une épaisseur <= 6 mm (à l'excl. des articles en bois tropicaux ainsi qu'en bois de conifères)
	Cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets simil., en bois tropicaux acajou d'Afrique, alan, azobé, balsa, dark red meranti, dibétou, ilomba, imbuia, iroko, jelutong, jongkong, kapur, kempas, keruing, light red meranti, limba, mahogany (Swietenia spp.), makoré, mansonie, meranti bakau, merbau, obeche, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, ramin, sapelli, sipo, teak, tiama, virola, white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti]
	Cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets simil. en bois (sauf en bois tropicaux acajou d'Afrique, alan, azobé, balsa, dark red meranti, dibétou, ilomba, imbuia, iroko, jelutong, jongkong, kapur, kempas, keruing, light red meranti, limba, mahogany (Swietenia spp.), makoré, mansonie, meranti bakau, merbau, obeche, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, ramin, sapelli, sipo, teak, tiama, virola, white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti])
	Outils, montures et manches d'outils, montures de brosse, manches de balais ou de brosse, en bois - formes, embauchoirs et tendeurs pour chaussures, en bois (à l'excl. des moules du n° 8480, des formes de chapellerie ainsi que des machines et parties de machines, en bois)
	[2016] Articles pour la table ou la cuisine, réalisés en okoumé, obeche, sapelli, sipo, acajou d'Afrique, makoré, iroko, tiama, mansonie, ilomba, dibétou, limba, azobé, dark red meranti, light red meranti, meranti bakau, white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti, alan, keruing, ramin, kapur, teak, jongkong, merbau, jelutong, kempas, virola, mahogany Swietenia spp., imbuia, balsa, palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose
	[2016] Articles en bois pour la table ou la cuisine (sauf en okoumé, obeche, sapelli, sipo, acajou d'Afrique, makoré, iroko, tiama, mansonie, ilomba, dibétou, limba, azobé, dark red meranti, light red meranti, meranti bakau, white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti, alan, keruing, ramin, kapur, teak, jongkong, merbau, jelutong, kempas, virola, mahogany swietenia spp., imbuia, balsa, palissandre)
	Articles pour la table ou la cuisine, en bois tropicaux (acajou d'Afrique, alan, azobé, balsa, dark red meranti, dibétou, ilomba, imbuia, iroko, jelutong, jongkong, kapur, kempas, keruing, light red meranti, limba, mahogany (Swietenia spp.), makoré, mansonie, meranti bakau, merbau, obeche, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, ramin, sapelli, sipo, teak, tiama, virola, white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti.)
	Articles pour la table ou la cuisine (à l'excl. de ceux en bambou ou en bois tropicaux : acajou d'Afrique, alan, azobé, balsa, dark red meranti, dibétou, ilomba, imbuia, iroko, jelutong, jongkong, kapur, kempas, keruing, light red meranti, limba, mahogany (Swietenia spp.), makoré, mansonie, meranti bakau, merbau, obeche, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, ramin, sapelli, sipo, teak, tiama, virola, white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti.)
	Statuettes et autres objets d'ornement, réalisés en acajou d'Afrique, alan, azobé, balsa, dark red meranti, dibétou, ilomba, imbuia, iroko, jelutong, jongkong, kapur, kempas, keruing, light red meranti, limba, mahogany (Swietenia spp.), makoré, mansonie, meranti bakau, merbau, obeche, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, ramin, sapelli, sipo, teak, tiama, virola, white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti (sauf bois incrustés ou marquetés)
	Statuettes et autres objets d'ornement, réalisés en bois (sauf en acajou d'Afrique, alan, azobé, balsa, dark red meranti, dibétou, ilomba, imbuia, iroko, jelutong, jongkong, kapur, kempas, keruing, light red meranti, limba, mahogany (Swietenia spp.), makoré, mansonie, meranti bakau, merbau, obeche, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, ramin, sapelli, sipo, teak, tiama, virola, white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti.)

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Bois marquetés et bois incrustés (à l'excl. des statuettes et autres objets d'ornement, des meubles, des appareils d'éclairage ainsi que des parties de meubles ou d'appareils d'éclairage)
	Coffrets, écrins et étuis pour bijouterie ou orfèvrerie et ouvrages simil., et articles d'ameublement, réalisés en acajou d'Afrique, alan, azobé, balsa, dark red meranti, dibétou, ilomba, imbuia, iroko, jelutong, jongkong, kapur, kempas, keruing, light red meranti, limba, mahogany (Swietenia spp.), makoré, mansonia, meranti bakau, merbau, obeche, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, ramin, sapelli, sipo, teak, tiama, virola, white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti
	Coffrets, écrins et étuis pour bijouterie ou orfèvrerie et ouvrages simil., et articles d'ameublement, en bois (à l'excl. des objets réalisés en acajou d'Afrique, alan, azobé, balsa, dark red meranti, dibétou, ilomba, imbuia, iroko, jelutong, jongkong, kapur, kempas, keruing, light red meranti, limba, mahogany (Swietenia spp.), makoré, mansonia, meranti bakau, merbau, obeche, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, ramin, sapelli, sipo, teak, tiama, virola, white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti.)
	Cintres pour vêtements, en bois
	[2016] Ouvrages en panneaux de fibres, n.d.a.
	[2013] Ouvrages, en bois, n.d.a.
	Articles en bois pour la table ou la cuisine (à l'excl. des articles d'ameublement, des objets d'ornement, des ouvrages de tonnellerie, des parties d'articles en bois pour la table ou la cuisine, des balais, des brosses ainsi que des tamis et cribles à main)
	Bois marquetés et bois incrustés; coffrets, écrins et étuis pour bijouterie ou orfèvrerie et ouvrages simil., en bois; statuettes et autres objets d'ornement, en bois; articles d'ameublement en bois (à l'excl. des meubles, des appareils d'éclairage et des parties de meubles et d'appareils d'éclairage)
	Planches à pain, planches à hacher et articles similaires, en bambou
	Poignées et pommeaux reconnaissables comme étant destinés aux parapluies, ombrelles ou parasols du n° 6601 ou aux cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles simil. du n° 6602
	Ébauchons de pipes, en bois ou en racine
	Outils, manches et montures en bois, articles pour chaussures, en bois
	Ebauchons de pipes, en bois ou en racine
	Articles en bois pour la table et la cuisine
	Bois marquetés et bois incrustés (objets d'ornement en bois, coffrets, écrins, statuettes)
	Parties de chaussures en bois
	Cadres en bois pour tableaux, photographies, miroirs ou similaires
	Ouvrages de la tournerie industrielle
	Ouvrages en bois autres que ceux de la tournerie industrielle et des cercueils
	Ouvrages de la tournerie industrielle
	Autres ouvrages en bois
42 - Objets en liège	Déchets de liège- liège concassé, granulé ou pulvérisé
	Liège naturel, écroûté ou simpl. équarri, ou en cubes, plaques, feuilles ou bandes de forme carrée ou rectangulaire, y.c. les ébauches à arêtes vives pour bouchons
	Bouchons cylindriques, en liège naturel
	Bouchons de tous types, en liège naturel, y.c. leurs ébauches à arêtes arrondies (à l'excl. des bouchons cylindriques)

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Ouvrages en liège naturel (à l'excl. des cubes, plaques, feuilles ou bandes de forme carrée ou rectangulaire, des bouchons et leurs ébauches, des chaussures et leurs parties, notamment les semelles intérieures amovibles, des coiffures et leurs parties, des bourres et séparateurs pour cartouches de chasse ainsi que des jeux, jouets et engins sportifs et leurs parties)
	Bouchons cylindriques, pour vins mousseux, en liège aggloméré, même avec rondelles en liège naturel
	Bouchons cylindriques, en liège aggloméré (à l'excl. des articles pour vins mousseux)
	Carreaux de toute forme- cubes, briques, plaques, feuilles et bandes- cylindres pleins, y.c. les disques, en liège aggloméré, avec liant (sauf bouchons)
	Carreaux de toute forme, cubes, briques, plaques, feuilles et bandes, cylindres pleins, y.c. les disques, en liège aggloméré, sans liant (sauf bouchons)
	Bouchons en liège aggloméré (à l'excl. des articles cylindriques)
	Liège aggloméré, avec ou sans liant, et ouvrages en liège aggloméré (sauf chaussures et leurs parties, notamment les semelles intérieures amovibles- coiffures et leurs parties- bourres et séparateurs pour cartouches de chasse- jeux, jouets et engins sportifs et leurs parties- cubes, briques, plaques, feuilles et bandes- carreaux de toute forme- cylindres pleins, y.c. les disques)
	Ouvrages en liège naturel (à l'excl. des cubes, plaques, feuilles ou bandes de forme carrée ou rectangulaire, des ébauches à arêtes vives pour bouchons, des chaussures et leurs parties, notamment les semelles intérieures amovibles, des coiffures et leurs parties, des bourres et séparateurs pour cartouches de chasse ainsi que des jeux, jouets et engins sportifs et leurs parties)
	Liège aggloméré, avec ou sans liant, et ouvrages en liège aggloméré (à l'excl. des chaussures et leurs parties, notamment les semelles intérieures amovibles, des coiffures et leurs parties, des bourres et séparateurs pour cartouches de chasse ainsi que des jeux, jouets et engins sportifs et leurs parties)
	Liège concassé, granulé ou pulvérisé et déchets de liège
	Liège concassé, granulé ou pulvérisé et déchets
	Liège naturel, écrouté, équarri, en cubes, feuilles carrées ou rectangulaires
	Liège naturel, écrouté, équarri, en blocs, feuilles ou bandes carrées ou rectangulaires
	Bouchons en liège naturel
	Ouvrages en liège naturel autres que les bouchons
	Bouchons en liège aggloméré pour vins mousseux
	Liège aggloméré pour bouchons (vins mousseux)
	Liège aggloméré pour bouchons (vins tranquilles)
	Bouchons en liège aggloméré pour vins tranquilles
	Liège aggloméré : cylindres pleins, disques, blocs, briques, feuilles ou bandes, carreaux
	Autre liège aggloméré : cylindres pleins, disques, cubes, briques, bandes et carreaux
	Autres ouvrages en liège aggloméré
43 - Pâte à papier	Pâtes thermomécaniques de bois, non-traitées chimiquement
	Pâtes mécaniques de bois, non-traitées chimiquement (à l'excl. des pâtes thermomécaniques)
	Pâtes chimiques de bois, à dissoudre
	Pâtes chimiques de bois de conifères, à la soude ou au sulfate, écrues (à l'excl. des pâtes à dissoudre)
	Pâtes chimiques de bois, à la soude ou au sulfate, écrues (à l'excl. des pâtes à dissoudre et des pâtes de bois de conifères)
	Pâtes chimiques de bois de conifères, à la soude ou au sulfate, mi-blanchies ou blanchies (à l'excl. des pâtes à dissoudre)
	Pâtes chimiques de bois, à la soude ou au sulfate, mi-blanchies ou blanchies (à l'excl. des pâtes à dissoudre et des pâtes de bois de conifères)

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Pâtes chimiques de bois de conifères, au bisulfite, écrues (à l'excl. des pâtes à dissoudre)
	Pâtes chimiques de bois, au bisulfite, écrues (à l'excl. des pâtes à dissoudre et des pâtes de bois de conifères)
	Pâtes chimiques de bois de conifères, au bisulfite, mi-blanchies ou blanchies (à l'excl. des pâtes à dissoudre)
	Pâtes chimiques de bois, au bisulfite, mi-blanchies ou blanchies (à l'excl. des pâtes à dissoudre et des pâtes de bois de conifères)
	Pâtes de bois obtenues par la combinaison d'un traitement mécanique et d'un traitement chimique
	Pâtes de fibres obtenues à partir de papier ou de carton recyclés [déchets et rebuts]
	Pâtes de matières fibreuses cellulosiques de bambou
	Pâtes mécaniques de matières fibreuses cellulosiques (autres que le bambou, le bois, les linters de coton ainsi que les pâtes de fibres obtenues à partir de papier ou de carton recyclés [déchets et rebuts])
	Pâtes chimiques de matières fibreuses cellulosiques (autres que le bambou, le bois, les linters de coton ainsi que les pâtes de fibres obtenues à partir de papier ou de carton recyclés [déchets et rebuts])
	Pâtes mi-chimiques de matières fibreuses cellulosiques (autres que le bambou, le bois, les linters de coton ainsi que les pâtes de fibres obtenues à partir de papier ou de carton recyclés [déchets et rebuts])
	Pâtes chimiques de bois, à la soude ou au sulfate (à l'excl. des pâtes à dissoudre)
	Pâtes chimiques de bois, au bisulfite (à l'excl. des pâtes à dissoudre)
	Pâtes chimiques de bois, à dissoudre
	Pâtes chimiques de bois, à dissoudre
	Pâtes chimiques de bois, à la soude ou au sulfate, autres qu'à dissoudre
	Pâtes chimiques de bois, au bisulfite, autres qu'à dissoudre
	Pâtes mécaniques ou thermomécaniques de bois ; pâtes mi-chimiques de bois ; pâtes d'autres matières fibreuses cellulosiques
	Pâtes mécaniques ou thermomécaniques de bois
	Pâtes mécaniques ou thermo-mécaniques de bois
	Pâtes mi-chimiques de bois ; pâtes de matières fibreuses cellulosiques autres que le bois
44 - Papier et de carton	Papier journal tel que défini dans la note 4 du présent chapitre, en rouleaux d'une largeur > 28 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 28 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié
	Papiers et cartons formés feuille à feuille [papiers à la main], de tout format et de toute forme
	Papiers et cartons supports pour papiers ou cartons photosensibles, sensibles à la chaleur ou électrosensibles, non-couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format
	Papiers supports pour papiers peints, non-couchés ni enduits, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou dont ≤ 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres
	Papiers supports pour papiers peints, non-couchés ni enduits, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres
	Papiers et cartons, non-couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non-perforés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont ≤ 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids < 40 g/m², n.d.a.
	Papiers et cartons, non-couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non-perforés, en rouleaux de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont ≤ 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² ≥ 40 g mais < 60 g, n.d.a.

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Papiers et cartons, non-couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non-perforés, en rouleaux de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont $\leq 10\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au $m^2 \geq 60$ g mais < 75 g, n.d.a.
	Papiers et cartons, non-couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non-perforés, en rouleaux de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont $\leq 10\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au $m^2 \geq 75$ g mais < 80 g, n.d.a.
	Papiers et cartons, non-couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non-perforés, en rouleaux de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont $\leq 10\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au $m^2 \geq 80$ g mais ≤ 150 g, n.d.a.
	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme rectangulaire dont un côté mesure 297 mm et l'autre 210 mm (format A4), sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont $\leq 10\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au $m^2 \geq 40$ g mais ≤ 150 g, n.d.a.
	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté ≤ 435 mm et l'autre ≤ 297 mm à l'état non plié, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont $\leq 10\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au $m^2 \geq 40$ g mais ≤ 150 g, n.d.a. (sauf dont un côté mesure 297 mm et l'autre 210 mm [format A4])
	Papiers et cartons, non-couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non-perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté ≤ 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non-plié, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont $\leq 10\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au $m^2 \geq 40$ g mais ≤ 150 g, n.d.a.
	Papiers et cartons, non-couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non-perforés, en rouleaux de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont $\leq 10\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids > 150 g/m ² , n.d.a.
	Papiers et cartons, non-couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non-perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont $\leq 10\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids > 150 g/m ² , n.d.a.
	Papiers et cartons, non-couchés ni enduits, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non-perforés, en rouleaux de tout format, dont $> 50\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique, d'un poids < 72 g/m ² , n.d.a.
	Papiers et cartons, non-couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non-perforés, en rouleaux de tout format, dont $> 10\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a. (à l'excl. des produits d'un poids < 72 g/m ² et dont $> 50\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constituées par des fibres obtenues par un procédé mécanique)
	Papiers et cartons, non-couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non-perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté ≤ 435 mm et l'autre ≤ 297 mm à l'état non-plié, dont $> 10\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a.
	Papiers et cartons, non-couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non-perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté ≤ 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non-plié, dont $> 10\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a.
	Quate de cellulose, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté au moins > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Papier crêpe à usages domestiques, d'hygiène ou de toilette, et nappes de fibres de cellulose dites 'tissue', d'un poids par pli $\leq 25 \text{ g/m}^2$, en rouleaux d'une largeur $> 36 \text{ cm}$ ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté au moins $> 36 \text{ cm}$ et l'autre $> 15 \text{ cm}$ à l'état non-plié
	Papier crêpe à usages domestiques, d'hygiène ou de toilette, et nappes de fibres de cellulose dites 'tissue', d'un poids par pli $> 25 \text{ g/m}^2$, en rouleaux d'une largeur $> 36 \text{ cm}$ ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté au moins $> 36 \text{ cm}$ et l'autre $> 15 \text{ cm}$ à l'état non-plié
	Papiers utilisés pour papiers de toilette, serviettes à démaquiller, essuie-mains, serviettes ou papiers simil. à usages domestiques, d'hygiène ou de toilette, même crêpés, plissés, gaufrés, estampés, perforés, coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux d'une largeur $> 36 \text{ cm}$ ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté au moins $> 36 \text{ cm}$ et l'autre $> 15 \text{ cm}$ à l'état non-plié (sauf ouate de cellulose, nappes de fibres de cellulose ou papiers crêpés)
	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', écus, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur $> 36 \text{ cm}$, dont $\geq 80\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude, d'un poids $< 150 \text{ g/m}^2$ (à l'excl. des articles des n° 4802 et 4803)
	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', écus, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur $> 36 \text{ cm}$, dont $\geq 80\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude, d'un poids $\geq 150 \text{ g/m}^2$ mais $< 175 \text{ g/m}^2$ (à l'excl. des articles des n° 4802 et 4803)
	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', écus, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur $> 36 \text{ cm}$, dont $\geq 80\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude, d'un poids $\geq 175 \text{ g/m}^2$ (à l'excl. des articles des n° 4802 et 4803)
	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', écus, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur $> 36 \text{ cm}$ (à l'excl. des articles des n° 4802 et 4803 ainsi que des produits écus ou des produits dont la composition fibreuse totale est constituée par $\geq 80\%$ en poids par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude)
	Papiers et cartons pour couverture [kraftliner], non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur $> 36 \text{ cm}$, dont $\geq 80\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude, composés d'une ou plusieurs couches écus et d'une couche extérieure blanchie, mi-blanchie ou colorée dans la masse, d'un poids $< 175 \text{ g/m}^2$ (sauf articles des n° 4802 et 4803)
	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur $> 36 \text{ cm}$, dont $\geq 80\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude, composés d'une ou plusieurs couches écus et d'une couche extérieure blanchie, mi-blanchie ou colorée dans la masse, d'un poids $\geq 175 \text{ g/m}^2$ (sauf articles des n° 4802 et 4803)
	Papiers et cartons pour couverture [kraftliner], non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur $> 36 \text{ cm}$, dont $\geq 80\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude (sauf articles des n° 4802 et 4803, et produits écus ou composés de couche[s] écus[s] et d'une couche ext. blanchie ou colorée dans la masse)
	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur $> 36 \text{ cm}$ (à l'excl. des articles des n° 4802 et 4803 ainsi que des produits écus ou des produits dont $\geq 80\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude)
	Papiers kraft pour sacs de grande contenance, écus, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur $> 36 \text{ cm}$, dont $\geq 80\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude (à l'excl. des articles des n° 4802, 4803 et 4808)
	Papiers kraft pour sacs de grande contenance, écus, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur $> 36 \text{ cm}$ (à l'excl. des articles des n° 4802, 4803 et 4808 ainsi que des produits dont $\geq 80\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude)
	Papiers kraft pour sacs de grande contenance, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur $> 36 \text{ cm}$, dont $\geq 80\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude (à l'excl. des papiers écus ainsi que des articles des n° 4802, 4803 et 4808)
	Papiers kraft pour sacs de grande contenance, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur $> 36 \text{ cm}$ (à l'excl. des papiers écus, des articles des n° 4802, 4803 et 4808 ainsi que des papiers dont $\geq 80\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude)

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Papiers et cartons kraft servant d'isolant pour des usages électrotechniques, écrus, non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié, d'un poids <= 150 g/m ² et dont >= 80% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude (sauf papiers et cartons pour couverture [kraftliner] et papiers kraft pour sacs de grande contenance)
	Papiers et cartons kraft, écrus, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids <= 150 g/m ² et dont >= 80% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude (sauf produits utilisés comme isolant en électrotechnique et articles des n° 4802, 4803 et 4808)
	Papiers et cartons kraft, écrus, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids < 150 g/m ² (sauf papiers et cartons pour couverture [kraftliner], papiers kraft pour grands sacs, articles des n° 4802, 4803 et 4808 et produits dont >= 80% en poids de la composition fibreuse totale est constituée par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude)
	Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids <= 150 g/m ² , blanchis uniformément dans la masse et dont >= 80% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude (sauf produits destinés à la fabrication des fils de papier des n° 5308 et 5607, papiers et cartons utilisés comme isolant en électrotechnique, papiers kraft pour sacs de grande contenance et articles des n° 4802, 4803 et 4808)
	Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids <= 150 g/m ² et dont >= 80% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude (sauf produits écrus ou blanchis uniformément dans la masse, produits blanchis dans la masse, papiers et cartons pour couverture [kraftliner], papiers kraft pour sacs de grande contenance et articles des n° 4802, 4803 et 4808)
	Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids <= 150 g/m ² (sauf produits écrus ou produits dont >= 80% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude, 'kraftliner', papiers kraft pour sacs de grande contenance et articles des n° 4802, 4803 et 4808)
	Papiers et cartons dits 'saturating kraft', écrus, non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié, d'un poids > 150 g/m ² mais < 225 g/m ²
	Papiers et cartons kraft, écrus, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids > 150 g/m ² mais < 225 g/m ² (sauf produits dits 'saturating kraft' ou 'kraftliner', papiers kraft pour sacs de grande contenance, articles des n° 4802, 4803 et 4808)
	Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids > 150 g/m ² mais < 225 g/m ² , blanchis dans la masse et dont > 95% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par le procédé chimique (sauf papiers et cartons pour couverture [kraftliner], papiers kraft pour sacs de grande contenance et articles des n° 4802, 4803 et 4808)
	Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids > 150 g/m ² mais < 225 g/m ² (sauf produits écrus, papiers et cartons pour couverture [kraftliner], papiers kraft pour grands sacs, articles des n° 4802, 4803 et 4808 et produits blanchis dans la masse et dont > 95% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par procédé chimique)
	Papiers et cartons kraft, écrus, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids >= 225 g/m ² (à l'excl. des papiers et cartons pour couverture dits 'kraftliner', des papiers kraft pour sacs de grande contenance ainsi que des articles des n° 4802, 4803 et 4808)
	Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids >= 225 g/m ² , blanchis uniformément dans la masse et dont > 95% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par le

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	procédé chimique (sauf papiers et cartons pour couverture [kraftliner], papiers kraft pour sacs de grande contenance et articles des n° 4802, 4803 et 4808)
	Papiers et cartons kraft, non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié, d'un poids $\geq 225 \text{ g/m}^2$ et dont $\geq 80\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude (sauf produits écrus ou blanchis uniformément dans la masse et dont > 95% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique)
	Papiers et cartons kraft, non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié, d'un poids $\geq 225 \text{ g/m}^2$ (sauf produits écrus ou blanchis uniformément dans la masse et dont la composition fibreuse totale est constituée par > 95% par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique et par $\geq 80\%$ en poids par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude)
	Papier mi-chimique pour cannelure, non-couché ni enduit, en rouleaux d'une largeur > 36 cm
	Papier paille pour cannelure, en rouleaux d'une largeur > 36 cm, poids $\geq 130 \text{ g/m}^2$
	Wellenstoff, non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié
	Papier pour cannelure, non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié (à l'excl. du papier mi-chimique pour cannelure, du papier paille pour cannelure et du Wellenstoff)
	Testliner [fibres récupérées], non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié, d'un poids $\leq 150 \text{ g/m}^2$
	Testliner [fibres récupérées], non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié, d'un poids > 150 g/m ²
	Papier sulfite d'emballage, non couché ni enduit, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié
	Papier et carton filtre, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié
	Papier et carton feutre, papier et carton laineux, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié
	Papiers et cartons, non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié, d'un poids $\leq 150 \text{ g/m}^2$, n.d.a.
	Papiers et cartons, non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié, d'un poids > 150 g/m ² mais < 225 g/m ² , n.d.a.
	Papiers et cartons, non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié, d'un poids $\geq 225 \text{ g/m}^2$, n.d.a.

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Papiers et cartons sulfurisés [parchemin végétal], en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié
	Papiers ingraissables [greaseproof], en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié
	Papiers-calques, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié
	Papier dit 'cristal', en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié
	Papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié (à l'excl. des papiers-calques, du papier dit 'cristal', des papiers ingraissables ainsi que des papiers et cartons sulfurisés)
	Papiers et cartons assemblés à plat par collage, non-couchés ni enduits à la surface ni imprégnés, même renforcés intérieurement, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié (sauf papiers et cartons 'entre-deux' assemblés avec bitume, goudron ou asphalte, papiers et cartons paille, même recouverts de papier autre que papier paille et papiers et cartons à base de papiers recyclés, même recouverts de papier)
	Papiers kraft, crêpés ou plissés, même gaufrés, estampés ou perforés, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié
	Papiers et cartons crêpés, plissés, gaufrés, estampés ou perforés, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié (à l'excl. des articles du n° 4803 ainsi que des papiers kraft pour sacs de grande contenance ou des autres papiers kraft)
	Papiers dits 'autocopiants', même imprimés, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté au moins > 36 cm à l'état non-plié (à l'excl. des papiers carbone et des papiers simil.)
	Papiers pour duplication ou reports (y.c. les papiers couchés, enduits ou imprégnés pour stencils ou pour plaques offset), même imprimés, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté au moins > 36 cm à l'état non plié (à l'excl. des papiers dits 'autocopiants')
	Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont ≤ 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux de tout format
	Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont ≤ 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un des côtés ≤ 435 mm et l'autre ≤ 297 mm à l'état non plié
	Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont ≤ 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté ≤ 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié
	Papier couché léger, dit 'LWC', du type utilisé pour écriture, impression ou autres fins graphiques, poids total ≤ 72 g/m², poids de couche ≤ 15 g/m² par face, sur un support dont ≥ 50% en poids de la composition fibreuse sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé mécanique, couché au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, couché au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux de tout format (sauf papier couché léger [LWC] et papiers et cartons pour machines de bureau et simil.)
	Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, couché au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire de tout format (sauf papier couché léger [LWC] et papiers et cartons pour machines de bureau et simil.)
	Papiers et cartons kraft, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, blanchis uniformément dans la masse et dont > 95% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format, d'un poids ≤ 150 g/m ² (sauf produits utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques)
	Papiers et cartons kraft, couchés ou enduits de kaolin sur une ou sur les deux faces, blanchis uniformément dans la masse et dont > 95% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format, d'un poids > 150 g/m ² (sauf produits utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques)
	Papiers et cartons kraft, couchés ou enduits de substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, blanchis uniform. dans la masse et dont > 95% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format, d'un poids > 150 g/m ² (sauf produits couchés ou enduits de kaolin et papiers et cartons util. à des fins graphiques)
	Papiers et cartons kraft, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (sauf produits utilisés à des fins graphiques et les papiers et cartons blanchis uniformément dans la masse et dont > 95% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués de fibres de bois obtenues par un procédé chimique)
	Papiers et cartons multicouches dont chaque couche est blanchie, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons kraft ainsi que des produits des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques)
	Papiers et cartons multicouches dont une seule couche extérieure est blanchie, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons kraft ainsi que des produits des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques)
	Papiers et cartons multicouches, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons kraft, des produits des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques ainsi que des produits dont chaque couche ou dont une seule couche extérieure est blanchie)
	Papiers et cartons de pâte blanchie, couchés ou enduits de kaolin sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons kraft ou multicouches ainsi que des produits des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques et de tout autre couchage ou enduction)
	Papiers et cartons, couchés à des substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons de pâte blanchie couchés ou enduits de kaolin, des papiers et cartons des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, des papiers et cartons kraft ou multicouches et de tout autre couchage ou enduction)
	Papiers et cartons goudronnés, bitumés ou asphaltés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format
	Papiers et cartons, auto-adhésifs, colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, en bandes, en rouleaux ou en feuilles d'une largeur ≤ 10 cm, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non-vulcanisé
	Papiers et cartons, auto-adhésifs, colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons d'une largeur ≤ 10 cm dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non-vulcanisé et des produits du n° 4810)

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Papiers et cartons gommés ou adhésifs, coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons auto-adhésifs ainsi que des produits du n° 4810)
	Papiers et cartons, coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique, blanchis, d'un poids > 150 g/m ² , en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des adhésifs)
	Papiers et cartons, coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des adhésifs ainsi que des papiers et cartons blanchis d'un poids > 150 g/m ²)
	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de cire, de paraffine, de stéarine, d'huile ou de glycérol, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des produits des n° 4803, 4809 et 4818)
	Papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose, couchés, enduits, imprégnés, recouverts, coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des produits des n° 4803, 4809, 4810, 481110 à 481160 et 4818)
	Position de regroupement des produits confidentiels du chapitre 48 (Papiers et cartons-ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton) relatifs à la CPF (1712) Papier et carton
	Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié (à l'excl. des articles des n° 4802 ou 4803)
	[2009] Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm, dont >= 80% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au
	[2009] Papiers et cartons pour couverture [kraftliner], non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm, dont >= 80% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfa
	[2009] Papiers et cartons pour couverture [kraftliner], non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm, dont >= 80% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfa
	[2009] Papiers et cartons pour couverture [kraftliner], non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm, dont >= 80% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfa
	[2009] Papiers et cartons kraft, écrus, non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié, d'un poids > 150 g/m ² mais < 225 g/m ² , do
	[2009] Papiers et cartons kraft, écrus, non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié, d'un poids > 150 g/m ² mais < 225 g/m ² (sa
	[2009] Papiers et cartons kraft, non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié, d'un poids > 150 g/m ² mais < 225 g/m ² , blanchis
	[2009] Papiers et cartons kraft, non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié, d'un poids > 150 g/m ² mais < 225 g/m ² , blanchis
	[2009] Papiers et cartons kraft, non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié, d'un poids > 150 g/m ² mais < 225 g/m ² , dont >= 8
	[2009] Papiers et cartons kraft, non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié, d'un poids > 150 g/m ² mais < 225 g/m ² (sauf prod
	[2009] Papiers et cartons kraft, écrus, non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié, d'un poids >= 225 g/m ² et dont >= 80% en
	[2009] Papiers et cartons kraft, écrus, non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié, d'un poids >= 225 g/m ² (sauf papiers et c

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	[2009] Papiers et cartons kraft, non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié, d'un poids $\geq 225 \text{ g/m}^2$, blanchis uniformément da
	[2009] Papiers et cartons kraft, non-couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié, d'un poids $\geq 225 \text{ g/m}^2$ blanchis uniformément dan
	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, n'ayant pas subi d'ouvroison complémentaire ou de traitements autres que ceux stipulés dans la note 3 du présent chapitre, n.d.a.
	Papier sulfite d'emballage, non-couché ni enduit, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié, d'un poids < 30 g/m ²
	Papier sulfite d'emballage, non-couché ni enduit, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié, d'un poids $\geq 30 \text{ g/m}^2$
	Papiers kraft pour sacs de grande contenance, crêpés ou plissés, même gaufrés, estampés ou perforés, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié
	Papiers kraft, crêpés ou plissés, même gaufrés, estampés ou perforés, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié (à l'excl. des papiers kraft pour sa
	Papiers carbone, papiers dits 'autocopiants' et autres papiers pour duplication ou reports (y.c. les papiers couchés, enduits ou imprégnés pour stencils ou pour plaques offset), même imprimés, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté au moins > 36 cm à l'état non plié
	[2010] Papiers dits "autocopiants", même imprimés, en rouleaux d'une largeur > 36 cm (à l'excl. des papiers carbone et des papiers simil.)
	[2010] Papiers dits "autocopiants", même imprimés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté au moins > 36 cm à l'état non-plié (à l'excl. des papiers carbone et des papiers simil.)
	Papiers et cartons couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, avec ou sans liants, même colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. de tout autre couchage ou enduction)
	Papiers et cartons supports pour papiers et cartons photosensibles, sensibles à la chaleur ou électrosensibles, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont $\leq 10\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués pa
	Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont $\leq 10\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres,
	Papiers et cartons supports pour papiers et cartons photosensibles, sensibles à la chaleur ou électrosensibles, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont $\leq 10\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués pa

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont $\leq 10\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres,
	Papiers et cartons supports pour papiers et cartons photosensibles, sensibles à la chaleur ou électrosensibles, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont $\leq 10\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués pa
	Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont $\leq 10\%$ en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres,
	Papier couché léger, dit 'LWC', du type utilisé pour écriture, impression ou autres fins graphiques, poids total $\leq 72 \text{ g/m}^2$, poids de couche $\leq 15 \text{ g/m}^2$ par face, sur un support dont $\geq 50\%$ en poids de la composition fibreuse sont constitués par des fibres
	Papier couché léger, dit 'LWC', du type utilisé pour écriture, impression ou autres fins graphiques, poids total $\leq 72 \text{ g/m}^2$, poids de couche $\leq 15 \text{ g/m}^2$ par face, sur un support dont $\geq 50\%$ en poids de la composition fibreuse sont constitués par des fibres
	Papiers et cartons, recouverts de poudre de mica sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons kraft ou multicouches ainsi que des produits des types utilisés p
	Papiers et cartons, couchés au moyen de substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons kraft ou multicouches, des papiers et cartons de p
	Papier journal, en rouleaux ou en feuilles, à usages graphiques
	Papiers et cartons formés feuille à feuille (papiers à la main), à usages graphiques
	Papiers et cartons à la main, à usages graphiques
	Papiers et cartons supports pour surfaces photosensibles, stencil, carbone ou papier peint, à usages graphiques
	Papiers et cartons non couchés, sans fibres mécaniques ou en contenant 10% au plus, et d'un poids $< 40 \text{ g/m}^2$, à usages graphiques
	Papiers et cartons non couchés, sans fibres mécaniques ou en contenant 10% au plus, et d'un poids $< 40 \text{ g/m}^2$, à usages graphiques
	Papiers et cartons non couchés, sans fibres mécaniques ou en contenant 10% au plus, et d'un poids ≥ 40 et $\leq 150 \text{ g/m}^2$, en rouleaux, à usages graphiques
	Papiers et cartons non couchés, sans fibres mécaniques ou en contenant 10% au plus, et d'un poids ≥ 40 et $\leq 150 \text{ g/m}^2$, en rouleaux, à usages graphiques
	Papiers et cartons non couchés, sans fibres mécaniques ou en contenant 10% au plus, et d'un poids ≥ 40 et $\leq 150 \text{ g/m}^2$, en feuilles, à usages graphiques
	Papiers et cartons non couchés, sans fibres mécaniques ou en contenant 10% au plus, et d'un poids ≥ 40 et $\leq 150 \text{ g/m}^2$, en feuilles, à usages graphiques
	Papiers et cartons non couchés, sans fibres mécaniques ou en contenant 10% au plus, et d'un poids $> 150 \text{ g/m}^2$, à usages graphiques
	Papiers et cartons non couchés, sans fibres mécaniques ou en contenant 10% au plus, et d'un poids $> 150 \text{ g/m}^2$, à usages graphiques
	Papiers et cartons non couchés, contenant au moins 10% de fibres mécaniques, à usages graphiques
	Papiers et cartons non couchés, contenant au moins 10% de fibres mécaniques, à usages graphiques
	Bobines de ouate de cellulose
	Papiers crêpés et nappes de fibres de cellulose dite tissu d'un poids par pli $\leq 25 \text{ g/m}^2$ pour articles sanitaires et domestiques
	Papiers crêpés et nappes de fibres de cellulose dite tissu d'un poids par pli $> 25 \text{ g/m}^2$, pour papiers d'hygiène
	Papiers crêpés et nappes de fibres de cellulose dite tissu d'un poids par pli $> 25 \text{ g/m}^2$, à usages industriels et spéciaux

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Autres papiers à usage domestique, pour l'hygiène et la toilette, de la NC 4803
	Papiers à usage domestique, pour l'hygiène et la toilette, de la NC 4803, autres que papiers crêpés et nappes de fibres de cellulose dite tissue
	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner' : écrus, pour emballage
	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner' : autres qu'écrus, pour ondulé
	Papiers fluting mi-chimiques, pour ondulé
	Papiers fluting recyclés et autres, pour ondulé
	Testliner (fibres récupérées), non couché ni enduit, d'un poids ≤ 150 g/m ² , en rouleaux ou en feuilles, pour ondulé
	Testliner (fibres récupérées), non couché ni enduit, d'un poids > 150 g/m ² , en rouleaux ou en feuilles, pour ondulé
	Papiers kraft écrus pour sacs de grande contenance, pour emballage
	Papiers kraft pour sacs de grande contenance autres qu'écrus, pour emballage
	Papiers et cartons kraft écreu et blanchi, d'un poids ≤ 150 g/m ² , pour emballage
	Papiers et cartons kraft écrus, d'un poids ≤ 150 g/m ² , à usages industriels et spéciaux
	Papiers kraft pour sacs de grande contenance, crêpés, plissés même gaufrés, estampés ou perforés, pour emballage
	Papiers kraft pour sacs, crêpés, plissés, en rouleaux ou en feuilles, pour emballage
	Papier sulfite d'emballage
	Autres papiers et cartons, non couchés ni enduits, d'un poids ≤ 150 g/m ² en rouleaux ou en feuilles, pour l'emballage
	Autres papiers et cartons, non couchés ni enduits, d'un poids ≤ 150 g/m ² en rouleaux ou en feuilles, à usages industriels et spéciaux
	Autres papiers et cartons, non couchés ni enduits, d'un poids > 150 g/m ² et < 225 g/m ² , en rouleaux ou en feuilles, pour l'emballage
	Autres papiers et cartons, non couchés ni enduits, d'un poids > 150 g/m ² et < 225 g/m ² , en rouleaux ou en feuilles, à usages industriels et spéciaux
	Autres papiers et cartons, non couchés ni enduits, d'un poids > 225 g/m ² , en rouleaux ou en feuilles, pour cartons
	Papier et carton-filtre à usages industriels et spéciaux
	Papier et carton feutre, papier et carton laineux
	Papiers à cigarettes, autres qu'en cahiers, tubes et rouleaux d'une largeur ≤ 5 cm, à usages industriels et spéciaux
	Autres papiers recyclés, non couchés, ni enduits d'un poids > 150 g/m ² , pour emballage
	Cartons non couchés, ni enduits
	Papiers et cartons sulfurisés à usages industriels spéciaux
	Papiers ingraissables pour emballage
	Papiers calques, à usages graphiques

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Papiers cristal et autres papiers calandrés transparents ou translucides, pour emballage
	Papiers cristal et autres papiers calandrés transparents ou translucides, à usages industriels et spéciaux
	Papiers et cartons paille et autres papiers et cartons assemblés à plat par collage, pour emballage
	Papiers et cartons crêpés, plissés, gaufrés, estampés ou perforés, pour emballage
	Papiers et cartons crêpés, plissés, gaufrés, estampés ou perforés, à usages industriels et spéciaux
	Supports pour papiers et cartons couchés photo-thermo-electro-sensibles (d'un poids <= 150g/m2 sans fibres mécaniques ou avec 10% au plus de ces fibres), à usages graphiques
	Papiers et cartons couchés, sans fibres mécaniques ou avec 10 % au plus de ces fibres, d'une densité <= 150 g/m2, à usages graphiques
	Papiers et cartons couchés, sans fibres mécaniques ou avec 10% au plus de ces fibres (sauf supports pour papiers et cartons photo-, thermo-, électro-sensibles <= 150 g/m2), à usages graphiques
	Papier couché léger 'LWC', pour écrire, impression, graphisme, contenant en poids plus de 10 % de fibres mécaniques, à usages graphiques
	Papiers et cartons couchés, contenant en poids > 10% de fibres mécaniques autres que 'LWC', en rouleaux, à usages graphiques
	Papiers et cartons couchés, contenant en poids > 10 % de fibres mécaniques autres que 'LWC', en rouleaux, à usages graphiques
	Papiers et cartons couchés, contenant en poids > 10 % de fibres mécaniques autres que 'LWC', en feuilles, à usages graphiques
	Papiers et cartons couchés, contenant en poids > 10% de fibres mécaniques autres que 'LWC', en feuilles, à usages graphiques
	Papiers kraft (autres que ceux utilisés pour l'écriture, l'impression) d'un poids < 150 g/m2 couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques
	Papiers kraft d'un poids < 150 g/m2 couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques
	Cartons kraft d'un poids > 150 g/m2, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques, pour carton plat
	Cartons kraft (autres que ceux utilisés pour l'écriture, l'impression) d'un poids > 150 g/m2, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques, pour carton plat
	Papier carbone, papier autocopiant et autres papiers pour duplication ou report, en rouleaux ou en feuilles
	Papiers et cartons goudronnés, bitumés ou asphaltés
	Papiers et cartons auto-adhésifs
	Autres papiers et cartons gommés ou adhésifs
	Papiers non adhésifs, enduits imprégnés ou recouverts de plastique, blanchis, poids > 150 g/m²
	Papiers non adhésifs, enduits imprégnés ou recouverts de matière plastique, autres que ceux de la NC 4811.31
	Papiers et cartons enduits imprégnés ou recouverts de cire, paraffine, stéarine, huile ou glycérine
	Papiers, cartons, ouate de cellulose, nappes de fibres de cellulose, n.c.a.
	Papiers et cartons kraft autres que blanchis uniformément
	Papiers et cartons multicouches couchés, autres que ceux des NC 4810.91.10 et .91.30, pour carton plat
	Papiers et cartons multicouches couchés, dont chaque couche est blanchie, pour carton plat
	Papiers et cartons multicouches couchés, dont une couche extérieure est blanchie, pour carton plat
	Autres papiers et cartons couchés de la NC 4810, pour carton plat
45 - Articles en papier ou en carton	Papiers et cartons ondulés, même avec recouvrement par collage, même perforés, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non-plié
	Blocs filtrants et plaques filtrantes, en pâte à papier
	Papier à cigarettes, en cahiers ou en tubes

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Papier à cigarettes, en rouleaux d'une largeur <= 5 cm
	Papier à cigarettes en rouleaux d'une largeur > 5 cm mais <= 15 cm
	Papier à cigarettes, même découpé à format (à l'excl. des papiers en cahiers, en tubes ou en rouleaux d'une largeur <= 15 cm)
	Papiers peints et revêtements muraux simil., constitués par du papier enduit ou recouvert, sur l'endroit, d'une couche de matière plastique grainée, gaufrée, colorée, imprimée de motifs ou autrement décorée
	Papiers peints et revêtements muraux simil., constitués de papier grainé, gaufré, coloré en surface, imprimé de motifs ou autrement décoré en surface, enduits ou recouverts de matière plastique protectrice transparente
	Papiers peints et revêtements muraux simil. en papier, et vitrauphanies en papier (à l'excl. des produits des n° 481420 et 4814 90 10)
	Papiers dits 'autocopiants', présentés en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles carrées ou rectangulaires dont aucun côté > 36 cm à l'état non-plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, même conditionnés en boîtes (à l'excl. des papiers carbone et des papiers simil.)
	Papiers pour duplication ou reports (présentés en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles carrées ou rectangulaires dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire), et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes (à l'excl. des papiers dits 'autocopiants')
	Enveloppes, en papier ou en carton
	Cartes-lettres, cartes postales non-illustrées et cartes pour correspondance, en papier ou en carton (à l'excl. des articles comportant un timbre-poste imprimé)
	Boîtes, pochettes et présentations simil., en papier ou en carton, renfermant un assortiment d'articles de correspondance
	Papier hygiénique, en rouleaux d'une largeur <= 36 cm et d'un poids, par pli, <= 25 g/m²
	Papier hygiénique, en rouleaux d'une largeur <= 36 cm et d'un poids, par pli, > 25 g/m²
	Mouchoirs et serviettes à démaquiller, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose
	Essuie-mains, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en rouleaux d'une largeur <= 36 cm
	Essuie-mains, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. des produits en rouleaux d'une largeur <= 36 cm)
	Nappes et serviettes de table, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose
	Vêtements et accessoires du vêtement, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. des guêtres et articles simil., des coiffures et leurs parties ainsi que des chaussures et leurs parties, y.c. les semelles intérieures amovibles, les talonnettes et articles simil. amovibles)
	Articles à usage chirurgical, médical ou hygiénique, non-conditionnés pour la vente au détail, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. du papier hygiénique, des mouchoirs, des serviettes à démaquiller, des essuie-mains, des nappes, des serviettes de table, des serviettes et tampons hygiéniques, des couches pour bébés et des articles hygiéniques simil.)
	Papiers, ouate de cellulose, ou nappes de fibres de cellulose, des types utilisés à des fins domestiques ou sanitaires, en rouleaux d'une largeur <= 36 cm, ou coupés à format- articles à usages domestiques, de toilette, hygiéniques ou hospitaliers, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. du papier hygiénique, des mouchoirs, des serviettes à démaquiller, des essuie-mains, des nappes, des serviettes de table, des serviettes et tampons hygiéniques, des couches pour bébés et des articles hygiéniques simil. ainsi que des articles à usages chirurgical, médical ou hygiénique non-conditionnés pour la vente au détail)
	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non-ondulé
	Sacs, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, d'une largeur à la base ≥ 40 cm
	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. des pochettes pour disques et des sacs d'une largeur à la base ≥ 40 cm)
	Emballages, y.c. les pochettes pour disques, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. des boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé, des boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non-ondulé ainsi que des sacs, sachets, pochettes et cornets)
	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)
	Registres, livres comptables et carnets de commandes ou de quittances, en papier ou carton
	Carnets de notes, blocs de papier à lettres et blocs-mémoires, en papier ou carton
	Agendas en papier ou carton
	Carnets de notes, blocs de papier à lettres et articles simil., en papier ou carton
	Cahiers pour l'écriture, en papier ou carton
	Classeurs, reliures (autres que les couvertures pour livres), chemises et couvertures à dossiers, en papier ou en carton
	Liasses et carnets manifold, même comportant des feuilles de papier carbone, en papier ou carton
	Albums pour échantillonnages ou pour collections, en papier ou en carton
	Sous-main et autres articles scolaires, de bureau ou de papeterie, en papier ou en carton, et couvertures pour livres, en papier ou en carton (sauf registres, livres comptables, carnets de notes, de commandes ou de quittances, blocs-mémoires, blocs de papier à lettres, agendas, cahiers, classeurs, reliures, chemises, couvertures à liasses ou carnets manifold et albums pour échantillonnages ou collections)
	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives
	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non-imprimées, auto-adhésives
	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non-imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)
	Tambours, bobines, fusettes, canettes et supports simil., en pâte à papier, papier ou carton, même perforés ou durcis, des types utilisés pour l'enroulement des fils textiles
	Tambours, bobines, fusettes, canettes et supports simil., en pâte à papier, papier ou carton, même perforés ou durcis (à l'excl. des articles des types utilisés pour l'enroulement des fils textiles)
	Papier et carton-filtre, en bandes ou en rouleaux d'une largeur ≤ 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non-plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire
	Papiers à diagrammes pour appareils enregistreurs, en bobines d'une largeur ≤ 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non-plié, ou découpés en disques
	Plateaux, plats et assiettes, en papier ou en carton (à l'excl. du papier bambou ou du carton bambou)

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Tasses, gobelets et articles simil., en papier ou en carton (sauf du papier bambou ou du carton bambou et à l'excl. des plateaux, des plats et des assiettes)
	Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée
	Articles moulés ou pressés en pâte à papier, n.d.a.
	Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, n.d.a.
	Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non-plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.-ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
	Position de regroupement des produits confidentiels du chapitre 48 (Papiers et cartons-ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton) relatifs à la CPF (1729) Autres articles en papier ou en carton
	Papiers peints et revêtements muraux simil.; vitrauphanies
	Papiers peints et revêtements muraux simil. en papier, et vitrauphanies en papier (à l'excl. des produits des n° 481420 et 4814 90 10)
	Papiers carbone, papiers dits 'autocopiants' et autres papiers pour duplication ou reports (présentés en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles carrées ou rectangulaires dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire), stencils complets et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes
	Papiers des types utilisés pour papiers de toilette et pour papiers similaires, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, des types utilisés à des fins domestiques ou sanitaires, en rouleaux d'une largeur <= 36 cm, ou coupés à format; mouchoirs, serviettes à démaquiller, essuie-mains, nappes, serviettes de table, draps de lit et articles similaires à usages domestiques, de toilette, hygiéniques ou hospitaliers, vêtements et accessoires du vêtement, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose
	Serviettes hygiéniques, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose
	Tampons hygiéniques, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose
	Articles hygiéniques pour femmes, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. des serviettes et tampons hygiéniques)
	[2009] Couches pour bébés et articles hygiéniques simil., en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose
	Registres, livres comptables, carnets de notes, commandes ou quittances, agendas, blocs de papier à lettres et ouvrages simil., cahiers, sous-main, classeurs, reliures, chemises et autres articles scolaires, de bureau ou de papeterie, y.c. les liasses et carnets manifold, même comportant des feuilles de papier carbone, en papier ou carton; albums pour échantillonnages ou collections et couvertures pour livres, en papier ou carton
	[2009] Formulaire dits 'en continu', même comportant des feuilles de papier carbone, en papier ou carton
	[2009] Liasses et carnets manifold, même comportant des feuilles de papier carbone, en papier ou carton (à l'excl. des formulaires dits 'en continu')
	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées ou non
	Papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose, présentés en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, et

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.
	Serviettes hygiéniques (sauf en matières textiles)
	Tampons hygiéniques (sauf en matières textiles)
	Articles hygiéniques pour femmes (sauf en matières textiles, et des serviettes et tampons hygiéniques)
	Couches et langes pour bébés (sauf en matières textiles)
	Articles hygiéniques, p. ex. articles pour l'incontinence (sauf en matières textiles, et des serviettes et tampons hygiéniques ainsi que des couches et langes pour bébés)
	Papier hygiénique
	Mouchoirs et serviettes à démaquiller en papier : en pochettes ou étuis
	Mouchoirs et serviettes à démaquiller en papier : en boîtes carton
	Essuie-mains, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose
	Essuie-tout ménager (vendu au grand public) ouate de cellulose et crêpé
	Essuie-mains (vendu aux collectivités) crêpé, plié ou en rouleaux
	Essuie-mains (vendu aux collectivités) ouate de cellulose, plié ou en rouleaux
	Essuyage industriel (pour l'essuyage des produits) ouate de cellulose et crêpé
	Serviettes de table
	Nappes (articles sanitaires et domestiques en papier ou fibres cellulosiques)
	Sets de table (articles sanitaires et domestiques en papier ou fibres cellulosiques)
	Serviettes et tampons hygiéniques, couches pour bébés et articles similaires, en ouate
	Garnitures périodiques, traditionnelles, ultras, protège-slips et autres (y compris garnitures mini, maxi, nuit et diverses)
	Changes complets jetables pour bébés jusqu'à 6 kg
	Changes complets jetables pour bébés
	Changes complets jetables pour bébés de 5 à 10 kg
	Changes complets jetables pour bébés de 8 à 20 kg

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Changes complets jetables pour bébés de 12 à 25 kg
	Autres couches jetables pour bébés (autres que changes complets, y compris couches traditionnelles et culottes-couches)
	Produits absorbants pour incontinents : couches et changes complets
	Produits absorbants pour incontinents : alèzes absorbantes
	Ouates et autres articles en ouates
	Vêtements et accessoires du vêtement en papier
	Autres articles en papier à usage domestique, hygiénique ou hospitalier
	Vaisselle en papier carton : plateaux, plats, assiettes, gobelets en papier carton
	Papier carbone, autocopiant et autre papier pour duplication et report
	Enveloppes (y compris pochettes postales)
	Cartes-lettres, cartes postales non illustrées, cartes pour correspondance
	Boîtes, pochettes et similaires en papier ou en carton renfermant un assortiment d'articles de correspondance
	Registres, livres comptables, carnets de commandes ou de quittances
	Carnets de notes, blocs de papier à lettres, mémentos
	Agendas
	Carnets, répertoires et articles similaires
	Cahiers
	Classeurs, reliures, chemises et couvertures à dossier
	Formulaires en continu, liasses et carnets manifold même comportant des feuilles de papier carbone
	Albums pour échantillonnages ou collections
	Autres articles de bureau ou de papeterie (sous-main, couvertures pour livres, etc.)
	Autres papiers et cartons utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, imprimés, gaufrés ou perforés
	Papiers peints
	Etiquettes imprimées auto-adhésives

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Etiquettes imprimées autres qu'auto-adhésives
	Etiquettes de tous genres non imprimées auto-adhésives
	Etiquettes de tous genres non imprimées autres qu'auto-adhésives
	Blocs filtrants et plaques filtrantes, en pâte à papier
	Papier à cigarettes, en cahiers, en tubes ou en rouleaux d'une largeur <= 5 cm
	Tubes et mandrins pour enroulements de fils textiles : tambours, bobines, busettes, canettes et similaires
	Tubes et mandrins autres que pour enroulements de fils textiles : tambours, bobines, busettes, canettes et similaires autres que pour enroulement de fils textiles
	Papier et carton-filtre en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose
	Papiers à diagrammes pour enregistreur, en bobines, feuilles, disques
	Articles moulés ou pressés en pâte à papier (y compris boîte à oeufs)
	Autres ouvrages en papier, carton, n.c.a. de la NC 4823
	Boîtes, caisses et autres emballages en papier ou en carton ondulé, imprimés pour le conditionnement
	Boîtes, caisses et autres emballages en cartonnages, imprimés pour le conditionnement
	Sacs, sachets, pochettes et autres emballages en papier ou en complexe papier-plastique ou papier-métal, imprimés pour le conditionnement
	Carton ondulé en l'état, rouleaux S.F
	Carton ondulé en l'état, rouleaux S.F.
	Carton ondulé en l'état, rouleaux simple face
	Carton ondulé en l'état, plaques
	Sacs de grande contenance en papier
	Sacs de grande contenance en papier pour usage non alimentaire
	Sacs de grande contenance en papier pour usage alimentaire (alimentation humaine et animale)
	Sacs de petite et moyenne contenance en papier, sachets de conditionnement divers pour usage non alimentaire
	Sacs de petite et moyenne contenance en papier, sachets de conditionnement divers autres que pour emballage alimentaire
	Sacs de petite et moyenne contenance en papier, sachets de conditionnement divers pour usage alimentaire (alimentation humaine et animale)
	Sacs de petite et moyenne contenance et sachets de conditionnement divers pour emballage alimentaire
	Boîtes et caisses en carton ondulé (production non intégrée)

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Emballages en carton ondulé (production non intégrée)
	Emballages en carton ondulé (production intégrée)
	Boîtes et caisses en carton ondulé (production intégrée)
	Cartonnages pliants, en carton compact
	Boîtes pâtisseries, en carton compact
	Cartonnages montés recouverts en carton compact
	Boîtes et cartonnages pliables pour liquides, en carton compact
	Cartonnages publicitaires (PLV), en carton compact
	Autres cartonnages non dénommés ailleurs, en carton compact
	Boîtes mixtes, tonnelets et fûts, en carton compact
	Cartonnages de bureau, de magasin ou similaires, en carton compact
47 - Meubles à base de bois	Sièges, avec bâti en bois, rembourrés (non-transformables en lits)
	Sièges, avec bâti en bois, non-rembourrés
	Parties de sièges, en bois, n.d.a.
	Bureaux avec bâti en bois
	Meubles de bureau d'une hauteur ≤ 80 cm, en bois (sauf bureaux et sièges)
	Armoires de bureau, d'une hauteur > 80 cm, en bois
	Meubles de bureau d'une hauteur > 80 cm, en bois (sauf armoires)
	Éléments de cuisines
	Meubles en bois des types utilisés dans les cuisines (à l'excl. des sièges et des éléments de cuisines)
	Meubles pour chambres à coucher, en bois (sauf sièges)
	Meubles pour salles à manger et de séjour, en bois (sauf sièges)
	Meubles de magasins, en bois (sauf sièges)
	Meubles en bois (autres que pour bureaux, magasins, cuisines, salles à manger et de séjour et chambres à coucher et autres que sièges)
	Parties de meubles en bois, autres que sièges, n.d.a.
	Sommiers (sauf ressorts pour sièges)
	Mobilier de bureau en bois : bureaux, caissons, tables de conférence, armoires, classeurs, panneaux écrans, etc.
	Mobilier de bureau en bois : bureaux, caissons, tables de conférence, armoires, classeurs, panneaux écrans, etc.
	Mobilier en bois pour agencement de magasins, y compris sur mesure, présentoirs, comptoirs, rayonnages, autres
	Mobilier en bois pour agencement de magasins, y compris sur mesure, présentoirs, comptoirs, rayonnages, autres
	Meubles de cuisine en bois : par éléments montés, y compris sur mesure

Branche	Libellé (fond blanc : ProFra; fond gris : Douanes)
	Meubles de cuisine en bois : par éléments en kit
	Meubles de cuisine en bois : autres que par éléments (tables et coins repas, buffets, dessertes)
	Sommiers tapissiers (suspension à ressorts)
	Sommiers à lattes : tête et pieds relevables manuellement ou électriquement

12.2 Table de correspondance Branches - étapes

Branche	Etapes
01 - Plants de pépinière	Forêt
02 - Grumes et billons destinés au sciage, placage ou déroulage	Forêt
03 - Bois destinés à l'industrie	Forêt
04 - Bois destinés à l'énergie	Forêt
05 - Travaux d'exploitation de bois et de sylviculture	Production intermédiaire
06 - Services des coopératives forestières	Production intermédiaire
07 - Textiles à base de bois	Production intermédiaire
08 - Sciages bruts de Chêne	Production intermédiaire
09 - Sciages bruts de Hêtre	Production intermédiaire
10 - Sciages bruts d'autres feuillus tempérés	Production intermédiaire
11 - Sciages de feuillus tropicaux	Production intermédiaire
12 - Sciages bruts de sapin-épicéa	Production intermédiaire
13 - Sciages bruts de Douglas	Production intermédiaire
14 - Sciages bruts d'autres résineux	Production intermédiaire
15 - Sciages bruts de Pin maritime	Production intermédiaire
16 - Merrains	Production intermédiaire
17 - Autres types de sciages	Production intermédiaire
18 - Produits connexes du sciage destinés à la trituration	Produits connexes du sciage
19 - Produits connexes du sciage non destinés à la trituration	Produits connexes du sciage
20 - Produits rabotés	Production intermédiaire
20b - Produits collés	Production intermédiaire
29 - Produits imprégnés (bruts, sciés ou rabotés)	Production intermédiaire
30 - Combustibles industriels à base de bois	Production intermédiaire
31 - Placages et panneaux à base de bois	Production intermédiaire
32 - Produits finis à base de panneaux (plinthes, profilés de menuiserie...)	Production finale
33 - Parquets contrecollés	Production finale
34 - Charpentes	Production finale
35 - Menuiseries extérieures	Production finale
36 - Menuiseries intérieures	Production finale
37 - Emballages en bois (palette, ...)	Production finale
38 - Futailles	Production finale
39 - Coffrages pour le bétonnage, bardeaux en bois	Production finale
40 - Produits en bois pour aménagement extérieur	Production finale
41 - Objets divers en bois	Production finale
42 - Objets en liège	Production finale
43 - Pâte à papier	Production intermédiaire
44 - Papier et de carton	Production intermédiaire
45 - Articles en papier ou en carton	Production finale

46 - Produits de la chimie du bois	Production intermédiaire
47 - Meubles à base de bois	Production finale
48 - Autres produits manufacturés (instruments de musique, jeux et jouets...)	Production finale
49 - Electricité et chaleur issues de la combustion de bois	Production finale
50 - Bois recyclés	Bois recyclés
51 - Promotion immobilière de bâtiments et ouvrages en bois	Production finale
52 - Génie civil	Mise en œuvre
53 - Travaux d'isolation	Mise en œuvre
54 - Travaux de menuiserie bois	Mise en œuvre
55 - Agencement de lieux de vente	Mise en œuvre
56 - Travaux de revêtement des sols et des murs	Mise en œuvre
57 - Travaux de charpente	Mise en œuvre
58 - Travaux de couverture par éléments	Mise en œuvre
59 - Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	Mise en œuvre
60 - Travaux d'installation de chauffage au bois	Mise en œuvre
61 - Commerce de gros de produits bois	Mise en œuvre
62 - Commerce de détail de produits bois	Consommation finale française
63 - Transports de bois à partir de la forêt	Production intermédiaire
64 - Divers services de support à la filière	Production finale

12.3 Méthodologie des comptes de branche pour les activités « bâtiment et génie civil »

De nombreuses activités rattachées au secteur du bâtiment et du génie civil donnent lieu à une consommation de bois et de produits dérivés. Ont été retenues, dans le cadre de la VEM, les activités suivantes :

- 52 - Génie civil
- 53 - Travaux d'isolation
- 54 - Travaux de menuiserie bois
- 55 - Agencement de lieux de vente
- 56 - Travaux de revêtement des sols et des murs
- 57 - Travaux de charpente
- 58 - Travaux de couverture par éléments
- 59 - Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment

Aucun élément statistique ne permettant d'isoler la branche au sein du secteur dans les résultats des enquêtes annuelles d'entreprises (ESANE) d'une part, les tentatives de mise en place d'enquêtes spécifiques auprès des OP associées à la VEM s'étant révélées prématurées d'autre part, le parti a été retenu de reconstituer des comptes de branches selon la logique pratiquée par les économistes de la construction pour le calcul du prix des ouvrages.

Un échantillonnage d'ouvrages « bois » caractéristiques de chaque branche a été réalisé (l'échantillon contient par exemple l'ouvrage « charpente assemblée » pour la branche « charpente » et l'ouvrage « pose de liteaux » pour la branche « couverture »). Pour l'année de

base, des quantités consommées par ouvrage ont été estimées soit directement (par exemple : consommation de sciages sapin épicéa pour la réalisation de charpentes assemblées) soit indirectement (par exemple : cubage de liteaux associés à la mise en œuvre de tuiles terre cuite en couverture). Puis, des temps de mise en œuvre ont été attribués à chacune des quantités sur la base de données issues des pratiques des économistes de la construction (documentation de type « Batiprix » combinée à l'appréciation d'un économiste de la construction associé à la démarche) et de l'expertise FCBA.

Après valorisation des quantités et des temps de main d'œuvre obtenus de la sorte, les résultats ont été combinés à des ratios issus des enquêtes d'entreprises les plus récentes afin de reconstituer les éléments d'un compte d'exploitation « branche bois » pour chacune des activités du bâtiment et du génie civil retenues.

Un calcul de cohérence final permet de rapprocher les branches « bâtiment et génie civil / bois » ainsi obtenues et les secteurs correspondants. L'indice de cohérence est calculé sur le critère de l'emploi « équivalent temps plein », en incluant, dans l'approche « secteur », les travailleurs non-salariés et les autoentrepreneurs.

Le tableau ci-dessous présente les chiffres-clés obtenus ainsi que les indices de cohérence par branche. Parce que l'essentiel de l'approvisionnement de produits bois de ces branches passe par le négoce il apparaît utile de tester la cohérence d'ensemble des résultats de cette méthode en rapprochant le coefficient branche sur secteur (B/S) qui est de 18,2% du poids l'estimation du poids du négoce de bois dans l'ensemble du négoce (20%). Nous sommes donc dans l'ordre de grandeur ce qui qualifie la méthode.

Tableau 6 : Comptes de branche pour les activités « bâtiment et génie civil » : chiffres clés et indice de cohérence

Branches nomenclature VEM	Chiffres clés branches « bois »				Indice de cohérence « branche / secteur » calculé sur ETP			
	Production (k€)	VA / Prod.	CI bois / Prod.	Emploi (en ETP)	ETP (approche secteur)		Coef. B/S (Branche / secteur)	Commentaires
					Salariés (ESANE)	Non salariés (CAPEB-RSI)		
52 – Génie civil	493 037	29%	33%	2 400	160 385		1,5%	Activité « bois » : coffrage, traverses SNCF et aménagements extérieurs principalement.
53 – Isolation	103 221	38%	30%	600	160 385		3,4%	Isolants « bois » (ouate cellulose, fibres bois, liège) et structure bois notamment en isolation par l'extérieur
					14 382	3 148		
54 – Menuiserie	12 340 164	37%	14%	74 700	17 530		60,2%	Coef B/S faible : le secteur intègre le PVC ; de plus les menuisiers sont particulièrement polyvalents : menuiserie mais aussi charpente, agencement, isolation, plâtrerie, etc.
					76 858	47 166		
					124 024			
55 – Agencement	2 006 129	25%	20%	10 100	6 564	2 173	115,6%	Coef B/S supérieur à 100 % : L'agencement des lieux de vente utilise essentiellement des produits dérivés du bois. Activité dominante pour les entreprises du secteur. Activité fréquente bien que marginale pour les entreprises du secteur « menuiserie ».
					8 737			
56 – Sols & murs	106 789	38%	37%	2 100	29 134	22 403	4,1%	Coef. B/S un peu inférieur à la part du parquet sur le marché des revêtements de sol.
					51 537			
57 – Charpente	5 170 843	60%	25%	34 300	25 923	8 848	98,6%	Coef. B/S voisin de 100 % : dans beaucoup de régions, charpente et couverture sont associées. En revanche, une part importante des charpentes est posée par les menuisiers (ossatures) et les maçons (fermettes, pannes sur refends). Ceci compense cela.
					34 771			
					63 574	20 941		
58 – Couverture	811 113	41%	14%	5 500	84 515		6,5%	Le coef. B/S correspond à la part du temps de pose des bois de couverture : liteaux, voliges, chanlattes, panneaux, tasseaux, planches de rive, bardeaux, etc.
59 – Maçonnerie	129 915	35%	20%	1 600	169 069	72 152	0,7%	Activité « bois » : essentiellement coffrage.
					241 221			
Ensemble	21 161 211			131 300	722 720		18,2%	Le poids du négoce « bois » dans l'ensemble du négoce « bois & matériaux de construction » est de l'ordre de 20 %.

Les résultats détaillés, tels que les consommations intermédiaires bois, la production et la valeur ajoutée, exprimés en valeur monétaires ont été versé dans les différentes branches du TER.

12.4 Structure d'une fiche branche

Un fiche branche présente les estimations de la production, la valeur ajoutée, le total des exportations et importations et toutes les valeurs des différents flux qui entrent et sortent d'une branche (voir Figure 4). Des indicateurs sont aussi calculés.

La partie « Origine » indique les valeurs et les branches de provenance des consommations intermédiaires avec la part importée. La partie « Destination » donne la valeur et les branches de destination de la production de cette branche avec la part qui est importée par chacune des branches de destination.

Comme le TER met en relation les branches entre elles, la partie « Destination » est automatiquement égale à la partie « Origine » de chacune des branches de destination.

Par ailleurs, chaque branche doit respecter l'égalité Ressources = Emplois soit :

$$\text{Production} + \text{Importation} = \text{Consommation Intermédiaire} + \text{Consommation finale} + \text{Exportation}$$

Valeur (k€)		Indicateurs	
Production		Productivité apparente du travail (VA/ETP)	
Importation		Taux de couverture (Export/Import)	
Exportation		Taux de couverture de l'offre nationale	
Consommations intermédiaires bois		Taux export (Export/production)	
Consommation intermédiaire non bois		Taux import (Import/Consommation apparente)	
Valeur ajoutée (VA)		CI bois/Production	
		CI non Bois/Production	
Emploi (en ETP)		VA/Production	
Demande finale			

Branche	Origine				Destination				Répartition des imports
	Consommation intermédiaire (CI)		CI importées	Origine France	Consommation du produit		Produit importé	Origine France	
	k€	%	k€	%	k€	%	k€	%	
01 - Plants de pépinière									
02 - Grumes et billons destinés au sciage, placage ou déroulage									
03 - Bois destinés à l'industrie									
04 - Bois destinés à l'énergie									
05 - Travaux d'exploitation de bois et de sylviculture									
06 - Services des coopératives forestières									
07 - Textiles à base de bois									
08 - Sciages bruts de Chêne									
09 - Sciages bruts de Hêtre									
10 - Sciages bruts d'autres feuillus tempérés									
11 - Sciages de feuillus tropicaux									
12 - Sciages bruts de sapin-épicéa									
13 - Sciages bruts de Douglas									
14 - Sciages bruts d'autres résineux									
15 - Sciages bruts de Pin maritime									
16 - Merrains									
17 - Autres types de sciages									
18 - Produits connexes du sciage destinés à la trituration									
19 - Produits connexes du sciage non destinés à la trituration									
20 - Produits rabotés									
20b - Produits collés									
29 - Produits imprégnés (bruts, sciés ou rabotés)									
30 - Combustibles industriels à base de bois									
31 - Placages et panneaux à base de bois									
32 - Produits finis à base de panneaux (plinthes, profilés de menuiserie...)									
33 - Parquets contrecollés									
34 - Charpentes									
35 - Menuiseries extérieures									
36 - Menuiseries intérieures									
37 - Emballages en bois (palette, ...)									
38 - Futailles									
39 - Coffrages pour le bétonnage, bardeaux en bois									
40 - Produits en bois pour aménagement extérieur									
41 - Objets divers en bois									
42 - Objets en liège									
43 - Pâte à papier									
44 - Papier et de carton									
45 - Articles en papier ou en carton									
46 - Produits de la chimie du bois									
47 - Meubles à base de bois									
48 - Autres produits manufacturés (instruments de musique, jeux et jouets...)									
49 - Electricité et chaleur issues de la combustion de bois									
50 - Bois recyclés									
51 - Promotion immobilière de bâtiments et ouvrages en bois									
52 - Génie civil									
53 - Travaux d'isolation									
54 - Travaux de menuiserie bois									
55 - Agencement de lieux de vente									
56 - Travaux de revêtement des sols et des murs									
57 - Travaux de charpente									
58 - Travaux de couverture par éléments									
59 - Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment									
60 - Travaux d'installation de chauffage au bois									
61 - Commerce de gros de produits bois									
62 - Commerce de détail de produits bois									
63 - Transports de bois à partir de la forêt									
64 - Divers services de support à la filière									
Demande finale									

12.5 Consultation des organisations professionnelles et autres organismes

Organismes rencontrés au cours de l'élaboration du TER dans le cadre de la consultation des Organisations Professionnelles et assimilés :

- Ameublement Français
- AFCOBOIS
- CAPEB
- COPACEL
- DHUP / Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
- FNB
- FNEDT
- LCB
- ONF
- UCFF
- UICB
- UIPC
- UMB-FFB